



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO



Institut des Mines, de la Géologie et du Pétrole

Centre d'Etudes Economiques

----

**Revue Multidisciplinaire : Madamines**

Edition spéciale - Hors série - Volumes 1, 2, 3 - Janvier 2021.

ISSN : 2220-0681

-----

**Mamisoa Fredy ANDRIAMALALA**

-----

**LES CHEMINS DE LA PAUVRETE  
ET DE L'EXCLUSION SOCIALE  
ET  
LES POLITIQUES PUBLIQUES  
ASSOCIEES**

***Volume 1 :  
NIVEAU DE RESSOURCES,  
CONDITIONS DE VIE, TRAJECTOIRES  
ET VECU DES POPULATIONS PAUVRES***

**UNIVERSITE D'ANTANANARIVO**  
**Institut des Mines, de la Géologie et du Pétrole**



**Revue multidisciplinaire Madamines**  
**Hors série – Volumes 1,2 et 3 : Janvier 2021.**  
**En collaboration avec le centre d'Etudes Economiques**  
**De la faculté d'Economie, de Gestion et de Sociologie**

**ISSN : 2220-0681**

**Directeur de Publication**  
**RANDRIANJA Roger, Professeur titulaire**

**Mail : [roger\\_ra1@yahoo.fr](mailto:roger_ra1@yahoo.fr)**  
**Téléphone : +261 33 12 603 80**

*La pauvreté est l'essentiel héritage de la majeure partie des malgaches.  
Près de huit malgaches sur dix sont nés pauvres et meurent pauvres.  
La « culture de la pauvreté » reste toujours ancrée dans leur esprit : pas  
de projet de vie meilleure, ni espoir à une mobilité sociale.  
Que refaire et par où commencer pour la combattre ?*

-----

*Aux populations les plus démunies de Madagascar ;  
A tous ceux qui cherchent à les comprendre ;  
et à les aider à sortir de la paupérisation et de l'exclusion sociale.*

## **REMERCIEMENTS.**

La réalisation de ce travail n'est pas seulement le fruit de l'effort personnel du chercheur, elle est également liée à " son environnement ", notamment le concours de divers services et institutions, et les relations amicales qui se sont tissées au niveau des personnes rencontrées tout au long de la recherche. A cet effet, je tiens ici à adresser ma reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à son élaboration et sa publication.

Tout d'abord, j'adresse mes vifs remerciements à la Faculté d'Economie, de Gestion et de Sociologie de l'Université d'Antananarivo, en particulier le Mention Economie, lieu privilégié d'analyse critique et de mise en relation de la théorie et de la pratique, qui m'a permis de mener ma recherche sur les problèmes de développement dans les pays pauvres comme Madagascar.

En suite, je remercie tout particulièrement Monsieur le Professeur RAVELOMANANA Mamy Raoul, agrégé des Universités en Sciences Economiques, l'actuel Président de l'Université d'Antananarivo, et Directeur du Centre d'Etudes Economiques. Malgré ses lourdes charges, il m'a accordé une aide inestimable lors de l'élaboration de ce travail. Force est de constater que sans ses appuis, ce travail n'aurait pu être présenté comme il l'est aujourd'hui.

Je tiens à exprimer ma gratitude à Monsieur le Professeur RANDRIANJA Roger et ses collaborateurs, Directeur de publication de la Revue multidisciplinaire Madamines et non moins Directeur de l'Institut des Mines, de la Géologie et du Pétrole pour l'intérêt qu'il a accordé sur la publication du présent travail de recherche.

Enfin, je tiens à remercier de façon collective ceux, nombreux, qui m'ont accordé des entretiens durant les enquêtes sur le terrain.

*Mamisoa Fredy ANDRIAMALALA  
(Economiste et Politologue)*

## Avant-propos

Les principaux résultats qui découlent du présent travail de recherche intitulé **LES CHEMINS DE LA PAUVRETE ET DE L'EXCLUSION SOCIALE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES ASSOCIEES** publiés dans cette revue multidisciplinaire, sont présentés suivant les trois volumes qui le composent.

Le volume 1 intitulé « **Niveaux de ressources, Conditions de vie, vécu et trajectoires des populations pauvres** » contient 543 pages et comporte 17 chapitres. Il est consacré aux études descriptive et analytique de la situation de la pauvreté et de l'exclusion sociale à Madagascar et surtout dans l'agglomération d'Antananarivo ainsi que les facteurs déterminants qui les expliquent

Le volume 2 qui porte le titre « **Le financement du développement et des Politiques publiques de lutte contre la pauvreté** » compte 449 pages. Les treize chapitres qui le constituent retracent les principales sources de financement de politiques publiques et d'initiatives locales de lutte contre la pauvreté, notamment

Le volume 3 intitulé « **Du Management public et des Politiques Publiques de lutte contre la pauvreté au Plan d'Emergence Economique** » contient 525 pages et comporte 14 chapitres. Il est consacré principalement à l'analyse des Politiques publiques mises en œuvre à Madagascar depuis l'intervention de la Banque mondiale et du FMI dans l'économie malgache. Il traite également la problématique portée sur les actions et initiatives locales de développement menées par des acteurs locaux.

Il s'agit de note de synthèse de mon ouvrage de 1.489 pages repartit en 3 tomes linéairement articulés et prolongés, intitulé « Les chemins de la pauvreté et de l'exclusion sociale et les Politiques Publiques associées ». Les 44 chapitres qui le constituent sont les résultats des travaux de recherche que j'ai menés depuis 2000.

En d'autres termes, ce sont des articles de synthèse récapitulant la présentation et la description de la pauvreté et le dénombrement des pauvres qui débouchent sur des interrogations relatives aux Politiques Publiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre successivement à Madagascar, et à leur financement (*Ressources fiscales, Ressources étatiques issues des exploitations minières dont les redevances, Aide Publique au Développement, Ressources locales, etc.*).

Ces principaux éléments constituent des matériaux pour l'élaboration d'une Politique publique visant à réduire la pauvreté et ses financements, d'une part et une formulation d'un **Projet de société** pouvant rendre Madagascar un nouveau pays économiquement émergent, d'autre part.

La publication conjointe en hors série de ces trois volumes s'impose pour ne pas interrompre l'articulation logique et le prolongement linéaire de toutes les thématiques que j'ai développées.

Pour le Centre d'Etudes Economiques de la Faculté d'Economie, de Gestion et de Sociologie de l'Université d'Antananarivo, la réalisation de la présente recherche constitue une étape complémentaire pour suivre, prolonger et approfondir les recherches sur la pauvreté à Madagascar et les Politiques publiques associées et leurs financements dont les ressources étatiques issues des exploitations minières.

Pour l'Institut des Mines, de la Géologie et du Pétrole, les principaux résultats de la présente publication, notamment ceux du volume 2 : le Financement du développement, font partie de la promotion de l'information et la diffusion de la connaissance et de savoir faire dans les domaines des ressources financières issues des exploitations minières.

Ce sont des matériaux disponibles pour des nouvelles mesures d'optimisation des revenus miniers : entre autres : mise en place du Fonds Minier Souverain pour le Développement Economique et Social, création de la Centrale de l'Or : une sorte de guichet unique pour réguler la production et la commercialisation de l'Or au niveau national et son exportation. Et, ce dans le but de mobiliser les ressources y afférentes permettant d'accroître le revenu national et donc les ressources intérieures nécessaires pour financer les programmes inscrits dans les Politiques de développement comme le Plan d'Emergence de Madagascar.

Bref, ce numéro spécial de la Revue multidisciplinaire Madamines de l'Institut des Mines, de la Géologie et du Pétrole, en collaboration avec le Centre d'Etudes Economiques de la Faculté d'Economie, de Gestion et de Sociologie, a été publié pour commencer la coopération et le partenariat entre ces deux entités.

# SOMMAIRE

---

## LES CHEMINS DE LA PAUVRETE ET DE L'EXCLUSION SOCIALE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES ASSOCIEES :

### Volume 1

### ***NIVEAUX DE RESSOURCES, CONDITIONS DE VIE, VECU ET TRAJECTOIRES DES POPULATIONS PAUVRES. (515 pages)***

#### **INTRODUCTION GENERALE**

#### **PRINCIPAUX RESULTATS**

#### **PARTIE 1 : BILAN THEORIQUE, GRANDES LIGNES**

#### **METHODOLOGIQUES, DETERMINATION DES SEUILS DE PAUVRETE**

##### **Chapitre 1 : Recherche sur la pauvreté : bilan théorique**

- 1-1- L'identification de la pauvreté par les ressources
- 1-2- L'identification de la pauvreté par des indicateurs sociaux
- 1-3- Définitions de la pauvreté
- 1-4- Définitions de l'exclusion sociale

##### **Chapitre 2 : Les grandes lignes méthodologiques**

- 2-1- Choix des indicateurs et instruments de collecte des données
- 2-2- Constitution de l'échantillonnage et choix de l'unité d'analyse.

##### **Chapitre 3: Choix et fixation des seuils de pauvreté pertinents.**

- 3-1- Seuil absolu : détermination et incertitudes
- 3-2- Fixation des seuils relatifs et leurs limites.
- 3-3- Choix des indices pour mesurer la pauvreté

#### **PARTIE 2 : L'APPROCHE DE LA PAUVRETE PAR LES RESSOURCES**

##### **Chapitre 4 : L'approche par les ressources économiques**

- 4-1- Les caractéristiques sociodémographiques des populations pauvres
- 4-2- Dynamique de la pauvreté.

##### **Chapitre 5 : L'approche par les ressources relationnelles**

- 5-1- Difficulté financière et densité de sociabilité

##### **Chapitre 6 : L'approche par les ressources culturelles : l'éducation et la formation**

- 6-1- Niveau de formation insuffisant et déficit de revenu.
- 6-2- Taux de salarisation et niveau de formation
- 6-3- Niveau de formation et statut socioprofessionnel
- 6-4- Niveau de formation et précarité de l'emploi.

#### **PARTIE 3 : L'APPROCHE DE LA PAUVRETE PAR LES CONDITIONS D'EXISTENCE**

##### **Chapitre 7 : Précarité en termes d'emploi**

- 7-1- Situation et structure de l'emploi
- 7-2- Le chômage et le sous emploi.
- 7-3- Faible performance et dysfonctionnement du système d'information sur l'emploi et la formation professionnelle.

**Chapitre 8 : Précarité en termes budgétaires**

8-1- Structure et déficit du budget des ménages

**Chapitre 9 : Précarité en termes de logement**

**PARTIE 4 : APPROCHE PAR LE VECU ET LES TRAJECTOIRES :  
PROCESSUS ET DYNAMIQUE DE L'EXCLUSION SOCIALE**

**Chapitre 10 : Trajectoires et figures de la marginalisation sociale**

**Chapitre 11 : Exclusion sociale : interaction entre marginalisations  
relationnelle et professionnelle**

11-1-Marginalisation professionnelle et fracture de l'intégration résidentielle

11-2-Marginalisation professionnelle et fracture de l'intégration relationnelle

**Chapitre 12 : Figures de la marginalisation professionnelle**

12-1-La marginalisation urbaine par la perte d'emploi et la dégradation  
du statut professionnel

12-2-La marginalisation professionnelle par rapport à la trajectoire  
résidentielle et spatiale

12-3- La marginalisation par le chômage de longue durée en milieu urbain

12-4- Le vécu de marginalisation par le sous-emploi dans le milieu rural

12-5- Le vécu de marginalisation par la déqualification sur le marché  
du travail en milieu urbain

**Chapitre 13 : Figures de la marginalisation relationnelle :  
intégration socio-familiale**

13-1- Le vécu de marginalisation par le veuvage chez les femmes  
avec plusieurs enfants en bas âge

13-2- Le vécu de marginalisation par le divorce dans un contexte  
de précarité d'emploi

**Chapitre 14 : Les principales causes de la précarité économique,  
de la vulnérabilité et de l'exclusion sociales**

## **PRINCIPAUX RESULTATS DE LA RECHERCHE.**

---

Les résultats qui découlent de ce travail de recherche portant le titre « *Les chemins de la pauvreté et de l'exclusion sociale et les politiques publiques associées* » repartit en 3 volumes, présentés ci-après sont issus des :

- Analyses des concepts théoriques sur la pauvreté ;
- Trois approches complémentaires utilisées pour appréhender les phénomènes de la pauvreté et de l'exclusion sociale à Madagascar, en particulier dans l'agglomération d'Antananarivo. Il s'agit de l'approche par les ressources, l'approche par les conditions d'existence et l'approche par le vécu ;
- Analyses des Politiques publiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre successivement à Madagascar depuis ces trois dernières décennies, ainsi que leurs financements aussi bien interne (ressources fiscales, redevance minière,...) qu'externe dont l'Aide Publique au Développement.

## INTRODUCTION GENERALE.

### Contexte et problématique de la recherche.

Dans les pays à faibles revenus, les phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale constituent un principal problème et deviennent une préoccupation majeure de tous les acteurs du développement.

A Madagascar, la proportion des populations vivant en dessous du seuil de pauvreté dépasse 70%. La pauvreté est plus dense en milieu rural qu'en milieu urbain. Mais c'est dans le monde urbain que la pauvreté est très profonde, que les problèmes d'emploi parmi les facteurs explicatifs de la pauvreté sont très importants et que les situations d'exclusion sociale se manifestent de la façon la plus aigüe.

C'est surtout dans les grands centres urbains qu'apparaissent les groupes de population à très faibles revenus dont bon nombre parmi eux sont engagés dans le processus de marginalisation sociale. Ce sont des ménages et familles qui ne disposent pas de revenus suffisants pour satisfaire les besoins physiologiques alimentaires et non-alimentaires. Ils habitent des maisons sur-occupées et mal-équipées. D'autres logent dans des bidonvilles ou dans des assemblages fabriqués avec des sacs en plastique, des cartons et des morceaux de tissu, situés dans des espaces publics.

C'est aussi dans la société urbaine que l'entraide et les échanges de solidarité sociale traditionnelle qui visent à réduire temporairement la pauvreté se désintègrent.

Ainsi, les grands centres urbains, en particulier l'agglomération d'Antananarivo, recèlent plusieurs figures de pauvreté et de marginalisation et offrent un terrain intéressant permettant d'approfondir de manière dynamique l'ampleur et l'évolution de ces phénomènes.

La pauvreté est avant tout un rapport social même si elle est analysée sous des dimensions multiples. Les niveaux de satisfaction des besoins matériel et immatériel d'un ménage ou d'une famille sont déterminés par les niveaux de ses ressources économiques, culturelles et relationnelles.

Mais les déficits des ressources économiques sont des principaux facteurs de la pauvreté et que le revenu reste l'indicateur objectif qui apporte des explications sur la situation matérielle dans l'étude de la pauvreté.

De ce sens, dans toute étude sur la pauvreté, notamment ses définitions, son identification et ses mesures ; l'analyse porte principalement sur la variable économique, en particulier le revenu qui conduit à la détermination des différents seuils de pauvreté. Parmi eux, on peut citer le seuil de pauvreté absolue qui est la limite de revenu en-dessous duquel la satisfaction des besoins physiologiques fondamentaux n'est pas assurée.

En rapport avec le critère revenu, la pauvreté est également appréhendée avec les conditions d'existence qui se traduisent par le chômage, le manque, voire l'absence de certains biens physiologiques fondamentaux, la dégradation de l'état de santé, la sous-alimentation, l'insuffisance de formation, la privation en matière de relations sociales et de loisir, etc.

Mais la pauvreté ne réduit pas seulement son explication au niveau de revenu et à l'état des conditions d'existence; elle peut être analysée en termes de processus de l'exclusion sociale vécu par des individus engagés dans tel processus.

Par ailleurs, l'ampleur et l'intensité de la pauvreté sont influencées par le contexte socio-économique et politique d'un pays ainsi que l'efficacité des politiques publiques visant à s'attaquer à leurs causes.

Les débats théoriques sur les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et leur financement et leur utilisation optimale ne sont pas nouveaux. Ils font l'objet de plusieurs controverses depuis l'époque des économistes classiques et reste toujours une des préoccupations des chercheurs à l'âge de la mondialisation actuelle.

A Madagascar, la gravité de la pauvreté est amplifiée par les résultats non satisfaisants des politiques de développement mises en œuvre successivement, la faiblesse de leurs impacts sur la population et le manque de ressources nécessaires pour les financer.

Au vu de ce contexte, le traitement collectif et la régulation étatique des situations de pauvreté, de précarité et d'exclusion sociale devraient concrétiser l'articulation des différentes composantes des politiques publiques intégrées de lutte contre la pauvreté : d'abord, une politique économique pro-pauvre visant à promouvoir une croissance rapide et durable permettant de créer plus d'emploi et donc de pouvoir d'achat et ensuite une politique sociale relevant de divers domaines tels que la formation professionnelle, l'habitat, la santé, la solidarité, etc.

A cela s'ajoute la question sur la mobilisation des ressources aussi bien internes qu'externes telles que la création d'un espace fiscal, l'épargne, la microfinance, l'Aide Publique au Développement (APD), les Investissements Directs Etrangers (IDE), les transferts effectués par des diasporas, etc. pour financer les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les initiatives locales menées par des acteurs de proximité pour traiter le problème de la pauvreté.

La montée de cette préoccupation a conduit le gouvernement malgache et ses partenaires à inclure la mobilisation des ressources et l'optimisation de financement de développement dans les politiques publiques mises en œuvre successivement à Madagascar.

Par rapport aux ressources publiques internes, en particulier les ressources fiscales, elles ont enregistré une hausse substantielle depuis ces dernières années mais elles ne permettent pas de financer tous les programmes inscrits dans la politique de développement. Ainsi, la problématique du concours des ressources publiques intérieures au financement des politiques publiques de lutte contre la pauvreté se pose d'une manière évolutive.

Eu égard aux ressources publiques externes, la diminution du flux de l'Aide Publique au Développement depuis ces dernières années renforce et intensifie la pauvreté dans ce pays.

Le principal argument en faveur de l'APD était axé sur la nécessité pour les pays à faibles revenus d'avoir une aide étrangère en raison de la faiblesse des ressources internes pour financer les investissements indispensables pour démarrer l'économie et lutter contre la pauvreté.

Dans cette optique, l'aide se fixe comme objectif principal la lutte contre la pauvreté. La lutte contre la pauvreté a toujours été un socle dans le plaidoyer pour l'APD. Cet argument a été justifié par la vulgarisation des stratégies internationales de lutte contre la pauvreté depuis l'apparition du Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) au début des années 2.000.

Cette problématique suscite une interrogation sur la capacité du pays à formuler et à financer des nouvelles politiques publiques de lutte contre la pauvreté et à répartir de manière optimale les dépenses publiques, d'une part et la place qu'occupent les ressources publiques externes dans le financement du développement, d'autre part.

Les questions fondamentales auxquelles nous essayons d'apporter des éléments de réponses se résument comme suit:

*Comment se manifestent la pauvreté et l'exclusion sociale ?  
Quels sont les facteurs qui en sont à l'origine et les actions et les financements associées pour les combattre ?*

Un certain nombre de questions sous-jacentes s'y posent également. Ces questions spécifiques sont groupées dans la grille d'analyse ci-après, à savoir :

- *Qu'est-ce que la pauvreté et qui sont les pauvres ?*
- *Comment et pourquoi devient-on pauvre ?*
- *Comment évoluent-elles l'ampleur et l'intensité de la pauvreté ?*
- *Qu'est-ce que l'exclusion sociale et qui sont les exclus ?*
- *Comment est-il apparu le groupe de population le plus démuné des grands centres urbains dénommé « Quatre mi », qui loge dans des bidonvilles et sur les bordures de rue et ramasse des restes de nourritures dans des bacs à ordures ?*
- *Quelles sont les différentes figures de l'exclusion sociale ?*
- *Comment ces individus vivent-ils dans leur communauté et quelles stratégies adoptent-ils pour survivre ?*
- *Et en quoi les contextes socio-économique et culturel agissent-ils sur les processus de leur exclusion ?*
- *Dans quelle mesure les Politiques Publiques les actions non-étatique de la pauvreté et les financements associés dont les ressources étatiques issues des exploitations minières, peuvent-ils influencer les situations des populations pauvres et des ménages exclus ?*

## **Objectifs de la recherche.**

L'objectif principal visé par la présente étude est d'apporter un éclairage sur les situations de pauvreté et d'exclusion sociale à Madagascar, d'une part et les politiques publiques de lutte contre la pauvreté ainsi que leur financement, d'autre part.

Comme les phénomènes de la pauvreté et de l'exclusion sociale sont des processus complexe et dynamique, ils nécessitent des renouvellements des connaissances déjà acquises pour :

- Cerner d'abord les phénomènes de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur la base des concepts et des pensées existants en définissant leurs multiples expressions et en analysant la pléthore de sens : pauvreté absolue ou relative et pauvreté objective ou subjective liées au manque des ressources économiques,

l'insuffisance des ressources culturelles, notamment l'éducation et la formation professionnelle, l'affaiblissement des ressources relationnelles dont les liens sociaux, le sous-approvisionnement dans certains domaines d'existence, le processus de marginalisation sociale selon les trajectoires et vécu des acteurs engagés ;

- Approfondir le débat sur la fixation des seuils de pauvreté en vue d'identifier les pauvres, les dénombrer et les stratifier selon les enjeux scientifiques, économiques et politiques y afférents ;
- Quantifier le phénomène de la pauvreté et établir un constat de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion sociale des ces dernières années à Madagascar ;
- Suivre les processus d'exclusion sociale et les différentes figures possibles de celle-ci par les séquences des trajectoires, c'est-à-dire la reconstitution des positions successives occupées (résidentielle, professionnelle, relationnelle) par chaque individu dans l'espace social ;
- Mettre en exergue le vécu, les pratiques et les aspirations des individus vivant dans des situations de pauvreté profonde ainsi que les impacts de ces expériences vécues sur leur estime de soi et leur identité ;
- Apporter un nouveau éclairage sur les figures de la précarisation et de l'exclusion sociale en fournissant des informations qualitatives plus proches de la réalité qui permet d'expliquer les situations des pauvres et des exclus au-delà des indicateurs quantitatifs fréquemment utilisés ;
- Identifier et appréhender les facteurs explicatifs de la pauvreté et de l'exclusion sociale ainsi que les difficultés et le processus vécus par les populations malgaches frappées par ces phénomènes ;
- Analyser les Politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les actions non étatiques associées pour relancer le débat sur une reformulation de nouvelles politiques visant à déraciner les causes de ces phénomènes et enclencher l'émergence économique.

Dans ce travail, la pauvreté à Madagascar, en particulier dans l'agglomération d'Antananarivo est analysée d'abord sur la base des ressources économiques qui conduit à la détermination des différents seuils de pauvreté et des situations de précarités économiques, financières et budgétaires des ménages pauvres, des ressources culturelles indiquées par le savoir-faire et le niveau de formation et des ressources relationnelles mesurées par la densité des réseaux de solidarité familiale et sociale.

En rapport avec les ressources, la pauvreté est également appréhendée avec les conditions d'existence qui se traduisent par le manque, voire l'absence d'un ou plusieurs domaines d'existence : chômage ou précarité en termes d'emploi, précarité financière et budgétaire, etc.

Elle peut être analysée en termes de processus de l'exclusion sociale des individus engagés, à savoir : leur trajectoire, leur expérience vécue et leur stratégie de survie tout au long de ce processus ainsi que leur aspiration.

Au-delà de la présentation de la pauvreté, du dénombrement des pauvres souvent tributaire des définitions et des méthodes utilisées, de la description et de l'analyse du phénomène de l'exclusion sociale, ce travail débouche donc sur des interrogations relatives aux politiques publiques de lutte contre la pauvreté mises en œuvre successivement à Madagascar, et à leur financement.

Dans cette optique, cette étude a pour objectif de maîtriser les processus de vulnérabilité sociale, de précarisation de vie et d'exclusion sociale en identifiant les actions étatiques pertinentes pour combattre les causes de ces phénomènes sans ni se contenter seulement sur des actions isolées ou fragmentées, ni tomber dans les actions *assistantielles* séduisantes menées par des associations caritatives ou des partis politiques.

Il s'agit de traiter les questions sur la nécessité d'engager de nouvelles politiques ou interventions visant à s'attaquer aux causes de ces phénomènes et mobiliser les ressources nécessaires pour les financer. Cette nécessité découle des constatations suivantes :

- En raison de la nature des politiques menées par divers acteurs œuvrant dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, d'une part et de la faiblesse des moyens mis à leur disposition, d'autre part, leurs actions ne s'attaquent pas aux principales causes de la pauvreté mais plutôt à leurs symptômes et ne touchent qu'une faible partie des populations pauvres;
- L'entraide sociale et les échanges de solidarité communautaire traditionnelle qui s'effectuent au sein des groupes de population liés par une proximité géographique ou attachés par un lien parental et qui visent à réduire temporairement la pauvreté s'affaiblissent. Elles n'ont plus d'impacts significatifs dans la résolution des problèmes rencontrés par un ménage ou une famille frappé par des événements difficiles tels que la maladie, le manque des biens essentiels pendant la période de soudure, le décès, etc..
- L'exigence d'une politique sociale d'urgence pour remédier à la situation des groupes de population les plus démunies dont les familles marginalisées des grands centres urbains.

## Hypothèses.

Pour traiter les problèmes posés par les phénomènes de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans une perspective dynamique, nous prenons en considération tous les facteurs qui peuvent l'expliquer. Ainsi, les trois hypothèses principales complémentaires de travail relèvent des constatations générales suivantes :

### *Hypothèse principale 1 :*

*La pauvreté découle principalement de la faiblesse, voire du tarissement des revenus de la plupart des ménages. Elle est, pour certains groupes de population, expliquée par la faiblesse des ressources immatérielles, notamment culturelle et relationnelle. Elle est également liée au cumul de manques ou de privations dans certains domaines d'existence tels que l'emploi, le logement, etc.*

### *Hypothèse principale 2 :*

*L'exclusion sociale est un processus de « déclassement » de statut social et de rupture des liens socio-relationnels et lignagers vécu par des groupes de population à très faibles revenus qui n'ont pas de marge de manœuvre pour s'en sortir pour des raisons liées, d'une part au cumul de manque de leurs ressources économique, culturelle et relationnelle, et au contexte socio-économique et culturel de la société où ils vivent, d'autre part.*

### *Hypothèse principale 3 :*

*La pauvreté et l'exclusion sociale ne découlent pas totalement du déficit cumulatif des ressources et du sous-approvisionnement en matière de biens d'existence mais elles sont également liées à la volonté et à l'aptitude individuelle, aux contextes socio-économique et aux rôles et capacités des acteurs tant étatique que non-étatique censés les combattre.*

Par rapport aux différents problèmes spécifiques posés par l'identification et la mesure de la pauvreté et les processus de précarité, de vulnérabilité et d'exclusion sociale, on peut mieux expliciter ces hypothèses principales en spécifiant et en prolongeant logiquement son contenu par une série d'hypothèses spécifiques complémentaires, à savoir :

### *Hypothèse spécifique 1 :*

*La pauvreté se définit par rapport à un seuil de revenu que ce soit relatif ou absolu. L'auto-positionnement des individus sur une échelle de revenu permet de mesurer différentes situations de pauvreté.*

### *Hypothèse spécifique 2 :*

*La pauvreté se définit également par rapport au niveau de formation des individus ainsi qu'à la densité de leurs relations familiale et sociale.*

**Hypothèse spécifique 3 :**

*La pauvreté est une situation dans laquelle des individus se trouvent dans un état de déficit cumulatif au niveau de leurs ressources économiques, au niveau de leurs ressources culturelles et au niveau de leurs ressources relationnelles.*

**Hypothèse spécifique 4 :**

*En rapport avec le déficit cumulatif de ressources, la pauvreté est un état de sous-alimentation en matière des biens et services essentiels touchant un ou plusieurs domaines de l'existence tels que le logement, la santé, la sécurité, le loisir, etc.*

**Hypothèse spécifique 5 :**

*L'exclusion sociale est un processus évolutif en interaction avec le cumul et le renforcement de déficits des ressources économique, relationnelle et culturelle.*

**Hypothèse spécifique 6 :**

*L'exclusion sociale est un aspect extrême de la pauvreté vécu par des groupes de population frappés par un cumul de précarités d'emploi et de sociabilité qui n'ont que peu ou pas de marge de manœuvre très étroite pour s'en sortir.*

**Hypothèse spécifique 7 :**

*L'exclusion sociale est un processus interactif des exclusions qui interviennent sur le plan d'intégration par le travail et sur le plan d'intégration dans le réseau de sociabilité.*

**Hypothèse spécifique 8 :**

*Les figures de l'exclusion sociale sont identifiables dans les discours des personnes interviewées et évoluent selon les événements déclencheurs et la conjoncture individuelle*

**Hypothèse spécifique 9 :**

*Le niveau de ressources économiques détermine le degré d'accès des individus ou des ménages aux services financiers offerts par le système de microfinance. Il détermine également la segmentation de la clientèle de ce système. Les plus exclus financièrement sont les ménages ou individus à revenus dérisoires désaffiliés aux réseaux d'intégration financière.*

**Hypothèse spécifique 10 :**

*L'ampleur et l'intensité de la pauvreté et de l'exclusion sociale sont influencées par le contexte socio-économique et politique du pays visé par l'étude ainsi que l'efficacité des Politiques Publiques visant à s'attaquer à leurs causes et les financements qui y sont associés.*

## Démarche.

La démarche utilisée pour recueillir les informations nécessaires à la vérification de l'hypothèse générale et ses hypothèses sous-jacentes est basée sur l'exploitation des informations complémentaires suivantes :

- Les informations issues de l'enquête quantitative réalisée en 2012, menée auprès d'un échantillon représentatif des populations pauvres de l'agglomération d'Antananarivo, fixée à 720 individus et répartie selon les critères préalablement retenus. Elles sont complétées par des données tirées d'une enquête qualitative qui a été réalisée d'une façon approfondie auprès de cet échantillon;
- Les résultats d'une enquête qualitative par entretien semi-direct approfondi réalisée en septembre 2016 auprès de 20 ménages les plus démunis habitant l'agglomération d'Antananarivo qui faisaient ressortir les différentes figures d'exclusion sociale sur la base des quelques trajectoires types reconstruites ;
- Les résultats de la recherche qualitative sur la pauvreté et l'exclusion sociale à Madagascar<sup>1</sup>, menée en particulier dans l'agglomération d'Antananarivo en 2001 dont les récits de vie constituaient l'ossature de recherche. Ils sont structurés de façon diachronique. Elle complète les données issues de l'enquête par entretien menées en 2016. Elle est également ré-exploitée pour suivre l'évolution du processus d'exclusion sociale urbaine dans une perspective dynamique ;
- Des observations directes et participantes effectuées sur le terrain ;
- Les résultats des principales enquêtes réalisées par l'Institut National de Statistique (INSTAT), notamment les Enquêtes Prioritaires auprès des Ménages, en abrégé l'EPM, l'Enquête-Emploi, en particulier l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENEMPSI) 2012 et l'Enquête Nationale de Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENSOMD) 2012-2013 ;
- Les données quantitatives et qualitatives issues de l'enquête sur « *l'importance relative de la finance informelle dans la vie économique des populations à Madagascar* », ORANGE-R&D, Centre d'Etudes Economiques, Université d'Antananarivo, menée en 2012<sup>2</sup> dont j'étais le premier responsable ;

---

<sup>1</sup>ANDRIAMALALA Mamisoa Fredy, *Trajectoires des familles marginalisées à Madagascar*, Rapport de Recherche pour l'obtention de Diplôme de Recherche en Etudes du Développement, IUED, Graduate Institute of Development Studies, Genève, juin 2004. L'enquête sur terrain a été réalisée durant la période s'étalant de février 2001 à mars 2002. Huit récits de vie ont été construits sur la base de quarante témoignages recueillis portant sur le vécu et les pratiques des processus de paupérisation et de marginalisation sociale.

<sup>2</sup>FRANCE TELECOM, Enquête sur « *l'importance relative de la finance informelle dans la vie économique des populations à Madagascar* », ORANGE-R&D ( phase 1), Centre d'Etudes Economiques - Université d'Antananarivo, Antananarivo, 2012. La phase 2 est consacrée à l'étude de Mobil banking. L'enquête se déroulait auprès des ménages à faibles revenus dans des centres urbains et villages de certaines régions de Madagascar..

- Les résultats de l'*Enquête Nationale sur les Institutions Financières et la Pauvreté (ENIFP) 2014/2015*<sup>3</sup> réalisée par l'INSTAT- Centre d'Etudes Economiques de l'Université d'Antananarivo ;
- Les informations et les expériences acquises ainsi que les leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des projets de *promotion des organisations professionnelles agricoles et des IFM dans la région du Moyen-Ouest de Madagascar* entre 1992 et 1998 ;
- Le Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) 2018 du PNUD dont je faisais partie de l'équipe de consultants associés aux travaux de recherche.

Le contenu du présent travail est donc constitué par les principaux résultats des travaux de recherche qui découlent de l'analyse et du traitement des données utilisées pour traiter les problèmes posés par la complexité des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale.

---

<sup>3</sup>INSTAT/ PROJET NOPOOR/Union Européenne, *Enquête Nationale sur les Institutions Financières et la Pauvreté ( ENIFP) 2014/2015*, Institut National de la Statistique (INSTAT), Centre d'Etudes Economiques - Université d'Antananarivo, Antananarivo, 2015. L'enquête a porté sur un échantillon de 2343 ménages et s'est déroulée à la fin de l'année 2014 et au début de l'année 2015. Le principal objectif de cette enquête est de dresser un état des lieux des circuits de microfinance à Madagascar pour : (i) Analyser les circuits de micro-financement existants , (ii) Analyser les rôles de chacun des acteurs impliqués ; (iii) en comprendre la diversité, (iv) le fonctionnement, les pratiques et les comportements d'épargne et de crédit, les types et les conditions des services financiers offerts, (v) les acteurs et leurs motivations d'adoption, la dynamique, l'articulation entre microfinances formelle et informelle, etc. (vi) Identifier et analyser les causes d'exclusion financière ou d'inclusion dans les réseaux de microfinance formelle et informelle.

**PRINCIPAUX RESULTATS :**  
**VOLUME 1**  
**NIVEAUX DE RESSOURCES, CONDITIONS DE VIE, VECU**  
**ET TRAJECTOIRES DES POPULATIONS PAUVRES.**

---

Ce volume 1 qui s'intitule « *Niveaux de ressources, Conditions de vie, vécu et trajectoires des populations pauvres* » contient 543 pages et comporte 17 chapitres. Il est consacré aux études descriptive et analytique de la situation de la pauvreté et de l'exclusion sociale à Madagascar et surtout dans l'agglomération d'Antananarivo ainsi que les facteurs déterminants qui les expliquent

Il regroupe les thématiques suivantes :

- En premier lieu, il donne des précisions sur la problématique de la recherche, les démarches méthodologiques utilisées et les instruments de collecte de données, les indicateurs de la pauvreté et de l'exclusion sociale ;
- Ensuite, il est consacré à une définition des notions de pauvreté, de précarité, de vulnérabilité sociale et d'exclusion sociale, à une démarche de fixation et de choix des seuils et des indices pour identifier et mesurer la pauvreté selon les concepts retenus ;
- Enfin, il se terminera par une analyse diagnostique de la situation des populations pauvres en matière de ressources économiques, en particulier le revenu, de ressources culturelles dont la formation, de ressources relationnelles, surtout les réseaux de sociabilité et de conditions d'existence.

Il s'agit notamment d'une analysée portée sur la dynamique de la pauvreté objective et subjective, les figures de la marginalisation sociale construites à partir des matériaux constitués principalement par les trajectoires et le vécu des processus de disqualification sociale et les stratégies de survie des acteurs engagés dans tel processus, la structure du budget selon la consommation des ménages et la précarité budgétaire, la difficulté financière et la densité de sociabilité, les conditions de logement, l'incidence économique et sociale des niveaux très bas de revenu salarial et de formation, le lien entre la pauvreté et le système productif de subsistance, la structure et la situation de l'emploi, le chômage et le sous-emploi, le système d'information sur l'emploi et la formation.

Les principaux éléments des résultats tirés de l'analyse portant sur les niveaux des ressources, les conditions d'existence, le vécu et les trajectoires des populations frappées par la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociales telles qu'ils sont présentées dans le tome 1 du travail se résument comme suit.

## **PARTIE 1 : BILAN THEORIQUE, GRANDES LIGNES METHODOLOGIQUES, DETERMINATION DES SEUILS DE PAUVRETE.**

Ce partie présente les différentes approches théoriques de la pauvreté aborde l'aspect théorique de l'étude multidimensionnelle de la pauvreté pour saisir ses différentes facettes et récapitule les définitions de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui découlent des différents concepts de pauvreté.

Elle présente également les grandes lignes méthodologiques utilisées pour traiter les problèmes complexes des phénomènes de la pauvreté et de l'exclusion sociale à Madagascar ainsi que la méthode de fixation des seuils de pauvreté conçue sur la base de la réalité socio-économique de ce pays.

### **Chapitre 1 : Recherche sur la pauvreté : bilan théorique.**

La pauvreté a fait l'objet de nombreux débats tant théoriques que pratiques au fil de l'histoire. L'histoire de la pensée économique et sociale nous enseigne que le concept de pauvreté est parmi les centres d'intérêt des différents auteurs et chercheurs en sciences sociales.

La plupart des travaux réalisés et des littératures existantes sont axés sur la pauvreté dans les pays développés tandis que la littérature concernant les pays en voie de développement s'est développée à partir des années 1990.

La définition de la pauvreté est une étape première dans toute étude sur la pauvreté. Les concepts de pauvreté auxquels sont associés différents mots : paupérisation, précarité, vulnérabilité, appauvrissement, exclusion sociale, marginalisation sociale, disqualification sociale et nouvelle pauvreté, sont placés au centre des politiques publiques depuis ces dernières années.

De nombreuses approches et théories différentes sont apparues autour des différentes définitions de la pauvreté. En effet, très nombreux sont les travaux et les littératures qui apportent des éclaircissements sur la pauvreté. Aussi, est-il pratiquement impossible de les exploiter de manière intégrale.

Les études sur la pauvreté sont principalement basées sur le concept objectif, soit en termes absolus, soit en termes relatifs.

Du point de vue absolu, il s'agit de définir le seuil de pauvreté absolue en dessous duquel les individus se trouvent dans une pauvreté absolue. Par conséquent, les pauvres sont des groupes de population dont leur revenu se trouve en dessous de certains seuils. Par rapport au seuil officiel, une proportion des pauvres au sein d'un pays ou société est exprimée par l'incidence de la pauvreté.

Au sein de ce groupe de population pauvre, différents sous-groupes se sont formés, en fonction des niveaux des leurs ressources, surtout économiques dont ils disposent pour assurer les besoins fondamentaux et améliorer les conditions d'existence.

Parallèlement au concept absolu, la pauvreté peut être analysée sur la base de « *besoins minimaux acceptables* » définis selon le niveau de vie global et la distribution des revenus de la population d'un pays où l'étude a été menée.

La fixation des seuils de pauvreté relatifs nécessite l'utilisation de base des données consolidées officielles.

La pauvreté en tant que phénomène complexe et évolutif a une dimension temporelle. A cet égard, les connaissances en la matière se renouvellent d'une manière dynamique pour répondre aux différentes questions qui se sont posées et de suivre le débat théorique sur les seuils de pauvreté, en tant qu'outils qui peuvent servir à identifier les pauvres et suivre par la suite l'évolution des différents indices de pauvreté.

De plus, le suivi des renouvellements des connaissances sur la pauvreté est nécessaire pour nourrir le débat sur le plan politique et pour accompagner les actions sur le plan pratique selon les conjonctures socio-économiques existantes.

Comme la pauvreté est un des problèmes majeurs aussi bien dans les pays pauvres que dans les pays riches, nombreux sont ainsi les travaux et littératures qui apportent des éclaircissements sur ce phénomène. Il est donc impossible de les exploiter intégralement. C'est dans ce sens que nous essayons de présenter seulement dans ce chapitre les principaux concepts utilisés pour appréhender ce phénomène.

L'identification de la pauvreté par les ressources économiques, notamment par le revenu ou la consommation est déterminante

Par ailleurs, la variable revenus ou dépenses ne reflète que les niveaux et les choix de consommation des individus mais ne donnent pas d'informations suffisantes sur les vérités opaques touchant certains domaines d'existence des individus.

Cette mesure unidimensionnelle de la pauvreté est loin d'être un indicateur parfait car elle se fonde sur des catégories très arbitraires et sur leur agrégation. Certaines dépenses de consommation sont ainsi des dépenses inévitables, et leur agrégation empêche de cibler les individus qui sont véritablement les plus pauvres.

C'est ainsi qu'il est utile de prendre en considération toutes les conditions dont les indicateurs sociaux pouvant générer une situation de pauvreté. Et, ce dans une perspective dynamique au cours de l'histoire.

## **1-1- L'identification de la pauvreté par les ressources.**

### **- Première tentative d'identification scientifique de la pauvreté monétaire.**

Dès 1776, Adam Smith décrit dans son ouvrage : *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, le concept de pauvreté sur la base de la privation des biens nécessaires pour satisfaire les besoins quotidiens.

Vers la fin des années 1890 et au début des années 1900, l'analyse scientifique du problème de pauvreté avait été basée sur la théorie dite « *darwinisme social* » qui établit une loi scientifique sur les relations causes à effets du phénomène de pauvreté en vue de l'expliquer et la mesurer.

Certains auteurs de l'époque ont avancé les facteurs explicatifs de la pauvreté en termes objectifs à travers des travaux empiriques et selon les réalités socio-économiques des pays où ils ont fait l'étude, notamment le Royaume-Uni.

Dans cette optique, des auteurs<sup>4</sup> ont pu identifier les pauvres grâce à des critères monétaires et sociologiques dont l'emploi, tandis qu'un autre auteur<sup>5</sup> établit un seuil monétaire de la pauvreté pour couvrir les dépenses nécessaires à la satisfaction des besoins physiologiques alimentaires et non alimentaires.

#### **- Développement de l'approche par les ressources.**

Vers la fin des années 1970, Peter Townsend a décrit son concept sur la pauvreté relative basée sur un état de manque des ressources nécessaires pour acquérir l'*alimentation-type* définie selon le niveau de vie du pays où l'on fait l'étude et pour avoir les conditions d'existence qui sont habituellement acceptées par la population.

Pour lui, l'identification de la pauvreté qui se fait selon les ressources nécessaires permet d'identifier les pauvres :

*« Les individus, familles ou groupes de la population peuvent être considérés en état de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités, et pour avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituellement ou sont au moins largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. Leurs ressources sont si significativement inférieures à celles qui sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiale qu'ils sont, de fait, exclus des modes de vie courants, des habitudes et des activités »<sup>6</sup>.*

#### **- La pauvreté analysée en termes monétaires.**

La plupart de la littérature économique sur la pauvreté donne plus d'importance aux ressources économiques, en particulier les ressources monétaires. La pauvreté analysée en termes monétaires a été développée par Ravallion<sup>7</sup> au début des années 1990. Il a fixé un seuil de pauvreté monétaire international à 1,25 dollar par jour qui est défini par la moyenne des seuils de pauvreté nationaux dans les pays en voie de développement calculés sur la base du nombre minimum de calories nécessaire à la survie.

L'auteur comme François Bourguignon a apporté des arguments sur l'importance de l'approche monétaire dans toute étude sur la pauvreté tant au niveau de l'identification qu'au niveau de l'agrégation.

---

<sup>4</sup> Notamment BOOTH, Charles, *Life and Labour of the People of London*, 2 vol., 1889-1891 et HUNTER, Robert, *Poverty*, New York, Macmillan, 1904.

<sup>5</sup> Notamment ROWNTREE, Seebohm, *Poverty: a Study of Town Life*, Londres, Macmillan, 1901

<sup>6</sup> TOWNSEND, Peter, *Poverty in the United Kingdom*, Harmondsworth, Penguin, 1979.

<sup>7</sup> RAVALLION, Martin, "Poverty comparisons. A guide to concepts and methods", *Living Standards Measurement Study*, working paper n° 88, Washington, DC, World Bank, 1992.

## 1-2- L'identification de la pauvreté par des indicateurs sociaux.

### - Premiers jalons d'identification de la pauvreté par des indicateurs sociaux.

Vers le début du 19<sup>ème</sup> siècle, l'identification de la pauvreté se faisait sur la base des indicateurs sociaux tels que la délinquance, la dissolution des liens familiaux, etc. A cet effet, des études scientifiques sur la pauvreté urbaine ont été menées par des auteurs<sup>8</sup> depuis l'émergence de l'école sociologique de Chicago. De plus, des indicateurs culturels, notamment la « *pathologie culturelle* » ont été utilisées par d'autres auteurs<sup>9</sup> à la fin des années 1950 pour expliquer le phénomène des indicateurs retenus.

Des études quantitatives sur les liens causaux entre le niveau d'éducation et le travail des femmes et le revenu total du ménage sont également réalisées<sup>10</sup> après la publication en 1957 des travaux portant sur les causes non structurelles de la pauvreté<sup>11</sup> telles que les coutumes, les relations et les attitudes, etc.

Certains auteurs<sup>12</sup> se proposent d'élargir les variables sociales de la pauvreté à partir d'une étude menée en Afrique de l'Est en incluant différents indicateurs, notamment la participation à des activités au sein de la communauté : relations sociales, participation au processus de décision politique, etc.

Les autres aspects sociaux de la pauvreté comme la précarité et la vulnérabilité dans les domaines d'existence, la santé, le capital social et culturel, l'estime de soi et l'habileté à mener des projets personnels sont également pris en compte pour identifier et mesurer la pauvreté.

### - Apparition de l'approche de la pauvreté par les « capacités ».

Entre 1975 et 1985, le concept de pauvreté analysée sur la base de la variable *consommation* a été complété par des nouvelles variables *sociales* dont les « *capacités* ».

En 1981, Sen<sup>13</sup> a avancé un concept de pauvreté en termes de « *capacités* », au sens de « *capacités à être ou à faire* ». Selon lui, les pauvres sont ceux qui sont dépourvus de ces types de capacité. De plus, la pauvreté conçue par le manque de ressources monétaires n'est pas suffisante, puisqu'elle ne prend, par exemple pas en considération l'état physique de l'individu. Dans son étude, l'auteur a élaboré une carte des possibilités d'accès aux ressources afin d'éclaircir les dynamiques d'une famine, en tant que composante et effet de la pauvreté.

---

<sup>8</sup> Notamment FRAZIER, E. Franklin, *The Negro Family in Chicago*, Chicago, University of Chicago Press, 1932.

<sup>9</sup> Notamment HOGGART, Richard, *The Uses of Literacy*, Harmondsworth, Penguin, 1957,

<sup>10</sup> MILLER, Herman P., *Rich Man, Poor Man*, New York, New American Library, 1964.

<sup>11</sup> Réalisés notamment par HOGGART, Richard, *Op cit*

<sup>12</sup> CHAMBERS, Robert, *Managing Rural Development: Ideas and Experience from East Africa*, Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies, 1974.

<sup>13</sup> SEN, Amartya, *Poverty and Famines: an Essay on Entitlements and Deprivation*, Oxford, Clarendon Press, 1981.

**- L'approche de la pauvreté par les « biens premiers ».**

L'approche de la pauvreté par les « *biens premiers* » a été inventée par Rawls<sup>14</sup> dans son concept sur la pauvreté en 1982. Il a pris en considération les valeurs sociales regroupées dans ce qu'il qualifie « *biens primaires* » tels que la liberté, l'égalité, les bases sociales du respect de soi, etc. Il décrit la pauvreté dans le cadre des inégalités sociales et économiques.

Dans sa théorie, ces « *biens premiers* » doivent être répartis à chacun sur la base d'un contrat social. Ainsi, la théorie de Rawls s'accroche autour des deux idéaux types suivants :

- D'une part, chaque personne doit avoir un droit égal au système le plus étendu de libertés à base égales pour tous, compatible avec le même système pour les autres (principe d'égalité de liberté) ;
- D'autre part, les inégalités sociales et économiques doivent être organisées de façon à ce que, à la fois, on puisse raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient à l'avantage de chacun, et à ce qu'elles soient attachées à des positions et des fonctions ouvertes à tous.

Sen et Rawls possèdent une position commune sur le fait que la pauvreté monétaire est un concept largement réducteur pour identifier la pauvreté et mesurer l'évolution de son ampleur et de son intensité.

**- L'approche de la pauvreté en termes de sous approvisionnement et privation.**

La Banque Mondiale, dans son rapport sur le développement 1990<sup>15</sup> élargissait la définition de la pauvreté en termes de sous approvisionnement, voire privation dans trois domaines d'existence dont l'éducation, la santé et la nutrition même si cette définition s'est fondée sur la variable *revenu*.

Sa définition s'étendait à d'autres dimensions de la pauvreté que le PNUD avait déjà pris en compte, notamment le manque de capacité de choix, autonomie, l'exclusion et la vulnérabilité.

Le PNUD a avancé sa propre définition de la pauvreté selon laquelle :

*« la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel – un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. Il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées<sup>16</sup> »*

Cette agence spécialisée du système des Nations-Unies<sup>17</sup> a élaboré trois définitions de la pauvreté selon la dimension multiple de la pauvreté, à savoir :

- La *pauvreté extrême* qui stipule qu'« *une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels habituellement définis sur la base de besoins caloriques minimaux [...]* ».

<sup>14</sup> RAWLS, John, , "Social unity and primary goods", in SEN Amartya et WILLIAMS Bernard (ed.), *Utilitarianism and Beyond*, chap. 7, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

<sup>15</sup> BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement 1990*, « La pauvreté », New York, Oxford University Press, juin 1990.

<sup>16</sup> PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, « Vaincre la pauvreté humaine », Washington DC, p 34, 2000a.

<sup>17</sup> *Idid*, p 19.

- La *pauvreté générale* qui disait qu' « une personne vit dans la pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires tels l'habillement, l'énergie et le logement – et alimentaires ».
- La *pauvreté humaine* qui est présentée comme « l'absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée »

Townsend a utilisé le concept de la pauvreté basé sur la notion de privation pour construire *l'indice de privation relative*. Dans sa définition, un individu ou un ménage est considéré comme pauvre lorsqu'il ne possède pas certains biens jugés comme courants dans la société où l'on fait l'étude.

**- Evolution du concept théorique de pauvreté à l'échelle internationale.**

L'élargissement progressif du concept de pauvreté a commencé depuis les années soixante-dix. Avant, la pauvreté a été analysée selon l'approche unidimensionnelle axée sur la consommation. Entre les décennies 1975 et 1985, la variable *consommation* a été complétée par la variable *services sociaux*.

Depuis la décennie quatre vingt dix, la question et le concept de la pauvreté ont connu une progression significative surtout à l'échelle internationale. Diverses conférences internationales, menées sous l'égide des Nations Unies telles que celles de Rio en 1992, Le Caire en 1994, Beijing en 1995 et Copenhague en 1995, ont pris en compte le problème de pauvreté dans différents pays, surtout à faible revenu.

La Déclaration du Sommet mondial pour le Développement humain issue de la Conférence de Copenhague (1995) vise à réduire jusqu'à 50% la proportion de la population vivant dans de situation de pauvreté extrême entre 1990 et 2015.

La conférence dite « Copenhague +5 » qui s'est tenue à Genève en 2000 et celle qui s'est déroulée à Porto-Alegres (Brésil) ont mis l'accent sur le « Développement social ». A cet égard, l'analyse de la pauvreté s'étend sur d'autres dimensions, notamment à partir des travaux de *Rawls* et *Sen*, telles que les ressources, la vulnérabilité, l'opportunité et la dignité.

Depuis la fin des années 1990, les concepts de pauvreté sont placés aux centres des stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, d'une part et des politiques publiques dans les pays pauvres, surtout lourdement endettés, avec l'adoption du concept de Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP), d'autre part.

Des lors, la pauvreté est devenue un mot clé des politiques de développement des bailleurs de fonds internationaux dont la Banque mondiale et celles des pays bénéficiaires de leurs aides.

**- De la stratégie dominante de la lutte contre la pauvreté.**

En 1990, le diagnostic de la Banque Mondiale sur la pauvreté privilégiait trois axes principaux pour réduire la pauvreté : en premier lieu, une politique économique basée sur l'ouverture et les incitations de marché, destinée à créer une croissance rapide fortement consommatrice de main d'œuvre ; la seconde composante consistait à assurer aux pauvres un minimum de services sociaux, parmi lesquels les soins de santé primaire, le planning familial, la nutrition et l'enseignement primaire; enfin, un combat total contre la pauvreté nécessitait que ces stratégies soient complétées, pour les personnes fragilisées individuellement (malades, personnes âgées) ou collectivement (accident climatique), par des actions ciblées de mise en place de filets de sécurité.

La Banque mondiale, dans son Rapport sur le développement dans le monde de 2000<sup>18</sup> propose une stratégie selon trois axes : opportunités, sécurité et insertion (*empowerment*). Sécurité et opportunités descendent en ligne directe des filets de sécurité et de l'investissement en capital humain des pauvres, tandis que l'insertion est en revanche une idée nouvelle qui nécessitait la démocratisation et la décentralisation (mesure pour construire le capital social).

Selon l'approche en termes d'opportunités, des réformes de libéralisation au niveau micro-économique doivent succéder aux réformes macro-économiques. Pour que les pauvres acquièrent des actifs et tirent les meilleures opportunités, il faut que les marchés fonctionnent en faveur des pauvres. Or, ces marchés sont sujets à de multiples micro-entraves, résultant de la bureaucratie ou de la corruption, qui appellent à une dérégulation au niveau micro-économique.

A nouveau, aux niveaux micro et local, l'efficacité économique ne peut s'envisager indépendamment de l'efficacité institutionnelle, et c'est la complémentarité des différents acteurs, notamment l'Etat, le secteur privé, la société civile et la population qui libère les forces économiques et permet d'accroître les opportunités pour les pauvres.

---

<sup>18</sup> BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement 2000/01*, « Combattre la pauvreté », Edition Eska, Paris,

### 1-3- Définitions de la pauvreté.

Ce survol historique du concept de pauvreté permet de regrouper les définitions de la pauvreté selon les différentes approches.

La définition de la pauvreté est une étape première dans toute étude sur la pauvreté. La plupart des travaux et littératures sur la pauvreté accordent plus d'importance à la définition économique, qui consiste à mettre l'accent sur la notion de manque de ressources, en particulier le revenu, dans laquelle la pauvreté est définie soit en termes absolus, soit en termes relatifs, soit selon l'estimation subjective des besoins par les individus interviewés.

Par contre, les autres dimensions de la pauvreté sont englobées par les définitions sociales, soit en termes de précarité dans certains domaines d'existence tels que l'emploi, le logement, la santé, etc., soit en termes de perte d'autonomie et de manque de capacités.

La pauvreté est également appréhendée en termes de processus de marginalisation sociale vécu par des individus engagés dans tel processus.

Depuis ces dernières décennies, plusieurs auteurs ont ainsi avancé diverses définitions de la pauvreté. Dicks<sup>19</sup> précise que les définitions de la pauvreté sont multiples. La pauvreté peut désigner des états ou des processus. Elle peut être analysée selon les ressources économiques, culturelles et relationnelles ainsi que les conditions d'existence.

Dans bien de cas, elle peut être également analysée à partir des critères statistiques ou des critères subjectifs dont les opinions et les perceptions des personnes interrogées sur les conditions de leur vie. Enfin, la pauvreté diffère en degré d'intensité ou d'acuité par son caractère absolu ou relatif<sup>20</sup>.

A partir des différents seuils et critères utilisés pour définir et mesurer la pauvreté, on peut synthétiser les différentes approches de la pauvreté selon sa nature objective ou subjective.

#### **-La pauvreté objective.**

La pauvreté est définie par rapport à la situation socio-économique et culturelle de la société où l'on fait l'étude et selon les variables explicatives retenues. Cependant, d'une façon générale, la pauvreté est toujours définie par des seuils.

Du point de vue budget familial, appréhendé avec la variable ressources ou dépenses, le seuil de pauvreté est un revenu minimal en dessous duquel un individu ou un ménage a la difficulté de satisfaire les besoins fondamentaux tels que le besoin alimentaire et les autres besoins essentiels entre autres le logement et l'habillement. Les personnes vivant en dessous de ce seuil sont considérées pauvres.

---

<sup>19</sup> DICKS P et al., « Les désavantages de la pauvreté : définitions, mesures et réalités en Europe », *Monde en Développement*, n°45, Paris, 1984.

<sup>20</sup> La Revue *Economie et Statistique* n° 308-309-310, 1997, consacrée à la mesure de la pauvreté a présenté des analyses sur la clarification des concepts sur la pauvreté dont notamment l'opposition entre les concepts de nature absolue et ceux de nature relative de la pauvreté.

Par ailleurs, au sein d'une population pauvre, il y a également une différence sociale qui sépare les pauvres et les plus pauvres. Ces derniers se trouvent dans une situation de dénuement total, ils n'ont pas la capacité de se procurer de ressource pour satisfaire même le besoin alimentaire.

Les groupes de populations pauvres vivent dans une sous-alimentation chronique, dans des bidonvilles, dans des maisons en carton, en plastique ou en ferraille, sur le long de chemin de fer, sous le tunnel, et sont plus démunis contre les risques de la vie comme la maladie ou l'épidémie, la faim, le froid, la mort, etc. Ils sont contraints de ramasser les restes de nourritures que les non-pauvres jettent dans des bacs à ordures, pour leur servir de pitance, au jour le jour.

Lorsqu'on essaie de définir la pauvreté, on a toujours rencontré de jugement de valeur même si la pauvreté définie selon le concept objectif correspond à l'insuffisance ou le manque de ressource minimale pour satisfaire les besoins fondamentaux. Cette approche matérielle permet d'avoir deux façons différentes pour traiter les questions objectives de la pauvreté telles que le concept absolu de la pauvreté basé sur la non-satisfaction des besoins fondamentaux et le concept relatif de la pauvreté qui trouve ses racines dans les inégalités sociales entre les plus démunis et les non-pauvres.

**a) La pauvreté absolue.**

La pauvreté absolue correspond à un certain seuil utilisé pour déterminer le niveau de revenu ou ressources économiques permettant de satisfaire les besoins essentiels minimaux. Ce concept est pertinent surtout dans une économie de subsistance où le dégagement de surplus de production reste difficile, voire même pratiquement impossible.

Pour identifier cette pauvreté absolue, trois méthodes sont utilisées, à savoir : la méthode du coût des besoins de base, la méthode de l'équilibre calorique et la méthode de la part alimentaire.

Dans la *méthode du coût des besoins de base*, la pauvreté est définie par rapport à un seuil correspondant au coût d'une ration alimentaire de base auquel s'ajoutent les autres besoins essentiels non-alimentaires comme l'habillement, le logement, le médicament, etc.

La connaissance de ce seuil permet d'établir par l'intermédiaire des travaux statistiques la proportion de population pauvre vivant en dessous de ce seuil.

Par ailleurs, le calcul de coût de la ration de base nécessite un regroupement de la population selon les classes d'âge, les poids, le sexe, le milieu d'habitation, etc.

Le calcul du coût de la ration de base en terme de revenu pose également de difficulté dans une société de subsistance du fait que la dépense pour couvrir le coût de cette ration n'est pas toujours monétisée, c'est à dire une partie de revenu non monétaire est autoconsommée.

Pour la *méthode de l'équilibre calorique*, l'accent est mis sur la dépense de consommation journalière permettant à une personne seule d'avoir une ration alimentaire nécessaire pour satisfaire le besoin minimum en calorie prédéterminé. Cette méthode relève de la compétence de spécialiste en matière nutritionnelle.

En ce qui concerne la *méthode de ration alimentaire*, il s'agit de calculer la proportion de revenu d'un ménage affectée à l'achat de quantité de biens alimentaires essentiels. Dans ce cas, un ménage est plus pauvre lorsqu'il dépense une part importante de son revenu à l'achat d'une quantité suffisante d'aliment essentiel.

Pour les groupes de la population les plus démunis, ils dépensent presque l'intégralité de leurs revenus à l'achat de nourriture.

**b) *Pauvreté monétaire.***

En rapport avec le concept absolu, plusieurs auteurs accordent beaucoup d'attention sur l'approche en termes monétaires de la pauvreté dont celle développée par Martin Ravallion<sup>21</sup>.

Ce concept est basé sur une approche absolue de la pauvreté qui correspond à un certain seuil utilisé pour déterminer le niveau de revenu permettant d'acquérir les biens physiologiques alimentaires et non alimentaires minimaux pour assurer la survie.

En d'autres termes, il s'agit de définir le seuil monétaire en dessous duquel les individus se trouvent dans une *pauvreté absolue*.

Ce concept a permis de fixer à 2 dollars par jour le seuil monétaire de pauvreté et à 1,25 dollar par jour le seuil de pauvreté extrême ajustés à la Parité du Pouvoir d'Achat (PPA), utilisés pour comparer l'évolution du phénomène à l'échelle mondiale.

Ces seuils internationaux ont été fixés à partir de la moyenne des seuils de pauvreté nationaux dans les pays en voie de développement et indiquent le coût monétaire pour acquérir un niveau minimum de calories ou un niveau de consommation nécessaire pour assurer les besoins physiologiques fondamentaux.

Sur la base de cette méthode, la Banque Mondiale a fixé en 1985 à un dollar US le seuil de pauvreté dans plusieurs pays en voie de développement.

**c) *La pauvreté relative.***

Parallèlement à l'approche absolue, la pauvreté relative est également utilisée pour définir la pauvreté. Cette approche est souvent utilisée dans les pays développés pour identifier les pauvres des non-pauvres du point de vue niveau de vie global de la population.

Il s'agit de définir la pauvreté et les seuils correspondant selon les conditions de vie de la population d'un pays donné, à une période donnée.

---

<sup>21</sup> RAVALLION, Martin, 1992, "Poverty comparisons. A guide to concepts and methods", *Living Standards Measurement Study*, working paper n° 88, Washington, DC, World Bank, February

Toutes les variables, que ce soit monétaire, soit non-monétaire sont utilisées pour indiquer le niveau de vie de la population concernée dans le but d'évaluer la situation de la pauvreté. On s'y intéresse davantage sur les différences sociales qui séparent les pauvres et les non-pauvres aussi bien du point de vue ressource ou revenu que du point de vue conditions de vie comme les conditions de logement et de santé, le niveau d'implication de la population dans la vie sociale, politique, culturelle, etc.

Cette pauvreté définie par rapport au niveau de vie global de la population est une question liée à la distribution de ressources ou revenu à l'intérieur d'un pays ou société donnée. Autès<sup>22</sup> l'a confirmé en précisant que la pauvreté est plutôt relative. Elle n'existe non pas en soi mais seulement dans sa relation avec la richesse des nations dont la cause principale est due à la mauvaise répartition de celle-ci.

Par conséquent, la différence sociale qui sépare les deux couches sociales opposées se réduit quand il y aura une politique de distribution équitable de ressource en faveur des pauvres.

Dans cette approche, la fixation du seuil de pauvreté est confiée à des techniciens même si sa mise en pratique relève de la compétence des décideurs politiques selon leurs jugements.

A titre d'exemple, en prenant comme variable le revenu d'un ménage, l'union européenne fixe un seuil de pauvreté correspondant à la moitié du revenu médian<sup>23</sup>. La population des Etats membres vivant en dessous de la moitié du revenu médian est considérée comme pauvre.

D'autres indicateurs sont également utilisés pour identifier la pauvreté dans cette approche comme la population appartenant à des classes de revenus les plus basses et l'indice de privation relative de Townsend.

#### ***-La pauvreté subjective.***

Par opposition à la pauvreté objective et à la pauvreté relative, il y a une approche subjective pour identifier les pauvres et pour définir la pauvreté.

Cette approche consiste à identifier la pauvreté par l'évaluation de degré de satisfaction des différents besoins de chaque personne interrogée.

Pour ce faire, on fait appel à une technique d'enquête pour collecter les informations permettant de montrer les opinions et les perceptions des personnes interrogées sur les conditions de leur vie.

Dans ce cas, deux questions sont posées: dans un premier temps, on demande à chaque individu de définir le revenu minimum nécessaire pour satisfaire les besoins minimaux et pour assurer les conditions de vie acceptée par la société ou jugées normales pour un ménage type. Et dans un deuxième temps la question est de savoir : quel est le niveau minimal de revenu dont chaque individu interrogé devra posséder pour qu'il puisse vivre dans une situation qu'il juge normale ?

---

<sup>22</sup> AUTES M, *Travail social et pauvreté*, Ed. Syros Alternatives, Paris, 1992.

<sup>23</sup> PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, Washington, 1997, p 15.

A partir des réponses obtenues, les techniciens pourraient fixer des seuils de pauvreté pour définir la pauvreté (*ligne de pauvreté de Leyden*). Cependant, lors des enquêtes, les personnes interviewées peuvent être influencées par des sentiments ou propos subjectifs.

**- Les définitions sociales de la pauvreté.**

Parallèlement aux approches absolue et relative, les définitions sociales de la pauvreté sont également utilisées pour analyser le phénomène de pauvreté même si elles posent de difficultés en termes opérationnels pour mesurer son ampleur et son intensité. Elles concernent la notion de précarité ou vulnérabilité et celle d'autonomie ou capacité. La précarité et la perte d'autonomie sont en relation directe avec le cumul de désavantage au niveau de ressources économique, culturelle et relationnelle.

**- La précarité et la vulnérabilité.**

Les notions de vulnérabilité et de précarité désignent différentes situations existentielles par rapport à la dimension multiple de la pauvreté telles que la pauvreté selon les ressources économiques, culturelles et relationnelles et les conditions d'existence.

*« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assurer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux, permettant aux ménages ou individus d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence (...) »<sup>24</sup>*

La précarité est parmi les facteurs pouvant aggraver la pauvreté et conduire à la situation d'exclusion sociale quand elle touche cumulativement dans plusieurs domaines de l'existence. Il s'agit d'un cumul de difficultés d'accès au logement, au soin sanitaire, aux entraides familiales et sociales en cas de difficulté financière ou matérielle aigue, au marché du travail décent en raison du faible niveau de formation et de qualification professionnelle, etc. A cela s'ajoute l'absence de choix délibéré pour réaliser un projet.

La notion d'autonomie met l'accent sur la perte d'autonomie. L'autonomie traduit le projet ou l'aspiration d'un individu à mener librement sa vie et son projet de vie au sein de la société selon sa capacité fonctionnelle.

**- Pauvreté comme manque de capacité fonctionnelle.**

Le PNUD a avancé une définition de pauvreté selon l'approche *capacités* inventé par Sen<sup>25</sup>. Cette approche reprend les éléments utilisés dans l'approche objective mais elle se concentre davantage sur les capacités d'un individu ou d'un groupe social à réaliser ou non telle ou telle possibilité, par exemple : avoir de longue

---

<sup>24</sup> WRESINSKI .J, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, Rapport du Conseil économique et social, Paris, 1987, p6.

<sup>25</sup> SEN Amartya Kumar, prix Noble de l'économie en 1998, a développé l'approche de « *capacités* » dans son ouvrage intitulé *Commodities and Capabilities* paru en 1985, fondé sur l'évaluation du bien-être. Dans son concept, Sen a mis l'accent sur deux variables, à savoir les « *fonctionnements* » qui s'expliquent par une action, simple ou complexe qu'un individu peut faire et « *l'ensemble-capabilité* », c'est-à-dire l'ensemble des fonctionnements qu'un individu a la possibilité certaine de réaliser.

espérance de vie et d'eau potable, de participer aux différentes activités socio-économique et culturelle habituelles au sein d'une société ou communauté.

Dans ce cas, lorsqu'un individu est dans une impossibilité de satisfaire de besoins matériel et social essentiels à des niveaux minimums acceptables, à cause du manque ou absence de *capacités*, il se trouve dans une pauvreté humaine du point de vue développement humain.

Dans les pays en voie de développement, l'ampleur des déficits qui définissent cette pauvreté est mesurée par des indices spécifiques comme l'IPH ( indice de pauvreté humaine). Celui-ci est analysé dans trois domaines tels que la durée de vie, l'instruction et les conditions de vie.

Du point de vue durée de vie et niveau d'instruction ; les déficits sont mesurés respectivement par le pourcentage d'individus risquant de ne pas atteindre l'âge de quarante ans et le pourcentage d'adultes analphabètes.

En ce qui concerne les déficits en matière de conditions de vie : l'accent est mis sur l'accès aux services de santé et à l'eau potable ainsi que la proportion d'enfants de moins de cinq ans qui souffrent de malnutrition.

Dans son rapport de 2000 <sup>26</sup>, la Banque mondiale a confirmé également que la pauvreté a des « *dimensions multiples, de nombreuses facettes et qu'elle est la résultante de processus économiques, politiques et sociaux interagissant entre eux dans des sens qui exacerbent l'état d'indigence dans lequel vivent les personnes pauvres* »

---

<sup>26</sup> BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement 2000*, « Combattre la pauvreté », Edition Eska, Paris, p 1, 2001.

## 1-4- Définitions de l'exclusion sociale.

### - L'exclusion sociale comme processus cumulatif d'insuffisance des ressources.

Définir l'exclusion sociale, c'est définir la pauvreté selon sa forme absolue même si différents mots sont associés pour la désigner : paupérisation, précarité, vulnérabilité, exclusion sociale, disqualification sociale, désaffiliation sociale et nouvelle pauvreté, désignent un processus lié au cumul d'insuffisance des ressources économique, culturelle, relationnelle et aux conjonctures individuelles.

L'exclusion sociale, en tant que processus peut être appréhendée par les trajectoires et le vécu des acteurs engagés dans le processus. Ces trajectoires et vécu permettent de mettre en évidence un ou quelques événements déclencheurs de l'exclusion sociale, surtout dans le milieu urbain. Ce sont des événements qui surviennent sur les plans socio-économique et individuel, à savoir : l'exode rural, l'échec des politiques de lutte contre la pauvreté, la perte d'emploi, l'état de santé, le divorce, le veuvage, les enfants nombreux, etc.

Castel<sup>27</sup> a utilisé le mot « *désaffiliation* » pour définir l'exclusion sociale en Europe. Selon lui, la désaffiliation est un processus qui conduit finalement à la dissolution totale des liens sociaux.

De plus, Paugame, dans ses recherches sur la pauvreté en France, a défini l'exclusion sociale en utilisant le terme « *disqualification* ». Sa définition a été établie sur la base des étapes franchies par les pauvres et le degré de leur situation selon un continuum entre *les fragiles, les assistés et les marginaux*. Selon lui : « *Les marginaux (...) ne disposent ni de revenus liés ou dérivés d'un emploi régulier, ni d'allocations d'assistance régulières* »<sup>28</sup>

Dans les pays industrialisés, le facteur explicatif de la pauvreté est souvent centré sur la situation vis-à-vis de l'emploi. C'est le chômage de longue durée conjuguée avec une rupture d'assistance institutionnelle ou d'entraide lignagère qui mène vers la situation de la marginalisation sociale.

L'exclusion sociale est ainsi la combinaison ou le cumul :

- D'une part, de l'exclusion sur le marché du travail qui engendre une perte d'emploi et de revenu,
- D'autre part, de la désintégration des liens sociaux et de l'arrêt de l'assistance institutionnelle.

Ainsi, les marginaux sont ceux qui n'ont pas assez de marge de manœuvre pour s'en sortir pour des raisons liées au cumul de carence de leurs ressources économique, culturelle et relationnelle, et aux conjonctures individuelles.

Les figures de marginalisation sociale sont diverses et peuvent être identifiées à partir des récits de vie ou trajectoires des individus engagés dans des processus qui conduisent dans une situation de chômage chronique, à la perte de revenu, à la désintégration des relations sociales et d'entraides familiale et financière dictées par les liens de parenté et les relations de voisinage et de proximité géographique et à la rupture de l'assistance institutionnelle.

---

<sup>27</sup> CASTEL R, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995

<sup>28</sup> PAUGAM. S, *La disqualification sociale*, PUF, Paris, 2000, p 32.

### **- L'exclusion sociale comme réalité et pratiques vécues.**

Les individus et les familles engagés dans le processus de marginalisation ont leurs expériences vécues de la détérioration de leur situation. Ils ont leurs pratiques quotidiennes et leurs stratégies de survie pour faire face à la perte de l'emploi et de revenu et à la dissolution des liens sociaux informel et formel.

Des concepts théoriques sur le vécu des processus de disqualification sociale ont été développés durant la première moitié des années 1990 par certains auteurs dont Paugame et Messu<sup>29</sup>. Ils ont mis en évidence que la marginalisation appréhendée par le vécu va permettre de révéler les différents types du vécu des processus de marginalisation et d'identifier l'estime de soi, les aspirations et les besoins des individus engagés dans tels processus ainsi que leurs attitudes vis-à-vis des politiques institutionnelles de réinsertion professionnelle et sociale.

### **- L'exclusion sociale en termes financiers.**

Parmi les nombreux facteurs explicatifs de la pauvreté, le problème d'accès aux moyens de production, dont le crédit, est souvent soulevé.

L'exclusion financière est un processus d'exclusion spécifique associée à la difficulté des populations à faible revenu qui exercent surtout des activités indépendantes tant dans le secteur informel que formel d'accéder aux services financiers offerts par le système bancaire traditionnel.

L'exclusion financière est un processus complémentaire de l'exclusion sociale. Elle constitue un facteur facilitateur de celle-ci.

En cas de difficulté financière aigue et pour satisfaire les besoins de financement, certaines populations à faible revenu non desservis par le système financier institutionnel ont deux possibilités :

- Soit elles intègrent dans les réseaux de finance informelle pour réintégrer dans les diverses sphère d'insertion.
- Soit elles intègrent dans les réseaux de microfinance formelle. Ces sont des institutions créées par des acteurs publics et privés et des ONG œuvrant dans la promotion du développement local dont les développements et pérennisations sont inscrits dans les stratégies nationales de microfinance et de finance inclusive.

Par ailleurs, la possibilité d'accéder aux services offerts par le système de microfinance formel ou d'intégrer dans les réseaux informels de l'entraide financière et sociale qui s'effectuent entre membres de communauté de parenté, voisins et connaissance est fonction de divers facteurs socio-économique et culturel tels que la situation géographique des membres d'une communauté lignagère, la volonté du prêteur de proximité à accorder de crédit au demandeur, la solvabilité de l'emprunteur, le taux de pénétration des institutions financières formelles, etc.

---

<sup>29</sup> MESSU.M, « Statuts et identités des assistés sociaux », *De la non-intégration. Essais de définition théorique d'un problème social contemporain*, Ed. Universitaires, Fribourg, pp. 111-135, 1994.  
PAUGAME.S, « La disqualification sociale », *De la non-intégration. Essais de définition théorique d'un problème social contemporain*, Ed. Universitaires, Fribourg, pp. 85-110, 1994.

## **Chapitre 2 : Les grandes lignes méthodologiques.**

Dans ce travail, on cherche des informations théorique et empirique qui tentent de décrire, d'expliquer et de suivre l'évolution de la pauvreté à Madagascar selon une approche multidimensionnelle. L'objectif principal est ainsi d'apporter un éclairage et de nouvelles informations plus proches de la réalité sur les situations de précarité économique et sociale des populations à faibles revenus de l'agglomération d'Antananarivo. Il s'agit d'appréhender les facteurs explicatifs du phénomène de la pauvreté et de l'exclusion sociale et les difficultés rencontrées par les populations pauvres.

Dans cette optique, la démarche mobilisée vise à cerner ce phénomène selon les concepts théoriques et les approches empiriques permettant d'identifier et de mesurer la pauvreté selon les indicateurs économiques et sociaux. Mais selon les différentes écoles de pensées, la pauvreté est analysée sous différents angles : la pauvreté est absolue ou relative, objective ou subjective, état ou processus.

### **2-1-Choix des indicateurs et instruments de collecte des données.**

Le choix des indicateurs s'impose pour garantir l'interdépendance des phases de formulation des hypothèses de la recherche et de leur vérification.

Un indicateur vise à mesurer une dimension de la réalité à étudier et rien d'autre. Il est identifié et mesuré à partir de démarches empiriques effectuées à l'aide des instruments de mise en forme de l'information tels que les observations, les enquêtes par questionnaires et par entretiens, etc.

Les conclusions de recherche vont confirmer ou infirmer les hypothèses émises à partir des données empiriques, notamment les indicateurs reflétant d'une manière adéquate des concepts.

L'indicateur se définit par rapport à un concept de pauvreté utilisé aux réalités de l'enquête et à la nature des données disponibles de la société ou du pays où l'on fait l'étude.

Par rapport au choix de l'indicateur économique de la pauvreté deux approches sont généralement utilisées pour traiter les problèmes de la pauvreté tels que l'approche sur le niveau de vie et le concept basé sur le droit à un niveau minimum de ressources.

Quant au choix de l'indicateur économique de la pauvreté selon la nature des données disponibles, l'utilisation du revenu pour mesurer la pauvreté pose certains problèmes pour certaines raisons telles que le manque de fiabilité de mesure des revenus monétaires à partir des données fiscales et à partir des données sur le revenu salarial, l'importance des activités du secteur informel et le problème posé par la détermination du revenu net annuel ou mensuel ou journalier des indépendants du secteur formel, etc.

Pour ce qui concerne les ressources relationnelles, elles touchent le domaine des réseaux de solidarité sociale et institutionnelle. Elles sont indiquées par la densité de l'entraide sociale, familiale et finance informelle et le niveau d'assistance institutionnelle reçue.

Les indicateurs revenus et dépenses sont utilisés conjointement et alternativement pour traiter le problème de pauvreté selon la ressource économique, d'une part et les

conditions d'existence, d'autre part. Les indicateurs revenus sont constitués principalement par les revenus primaire et secondaire, le revenu non monétaire, le revenu de transfert, le crédit formel ou informel, le salaire des enfants, l'épargne, etc. S'agissant des indicateurs de dépenses, ils regroupent la structure des dépenses selon les différents postes : logement, électricité et eau, nourriture, habillement, équipements ménagers, santé, éducation, transport. A cela s'ajoute la difficulté financière pour payer les dépenses.

Quant aux ressources culturelles, elles sont indiquées à partir des domaines d'insertion professionnelle qui touchent les différentes questions relatives à l'emploi : emploi principal, emploi secondaire, chômage, sous-emploi, taux de rémunération, etc. et au niveau de formation, voire l'accès aux moyens de production.

Les indicateurs relatifs au cumul de déficits des ressources économiques et culturelles de ménage ont des relations défavorables avec les domaines d'existence. Par rapport au domaine d'habitation, l'analyse des caractéristiques des logements occupés par les populations à faibles revenus, notamment le type de logement, le taux d'occupation, l'équipement et les sources d'éclairage et de l'eau, l'hygiène révélé que la dynamique de la pauvreté monétaire conditionne celle de la pauvreté en termes de conditions de logement.

L'indicateur a pour fonction de classer des objets étudiés dans des catégories. Dans ce sens, les opérations de mise en forme des informations sont s'effectuées à partir de trois types de catégorisation tels que la catégorisation nominale qui consiste à juxtaposer simplement les objets étudiés les uns après les autres, la catégorisation ordinale qui permet de ranger les objets étudiés selon un continuum allant du plus grand au plus petits et la catégorisation numérique à l'intérieur de laquelle on pourrait distinguer les niveaux intervalle et ratio.

La construction des indicateurs fait appel à l'utilisation des instruments de mise en forme des informations recherchées, notamment le questionnaire et le guide d'entretien.

Le questionnaire est une série de questions à poser auprès des populations à faibles revenus cumulant des risques de précarités économiques et de vulnérabilités sociales issues de l'échantillon de la population-mère.

Il permet d'identifier les indicateurs de pauvreté et des difficultés des ménages à bas revenus décrits à partir des variables explicatives des facteurs de risque de sous-alimentation couvrant certains domaines d'existence, seront administrés selon les axes thématiques des pauvretés subjective et objective, à savoir le revenu, le dépenses du ménage, le logement, le réseaux de sociabilité, d'intégration sociale, et d'entraide communautaire ou parentale en cas de difficultés, le niveau de formation, l'emploi, le niveau de participation à la prise de décision politique, etc.

Le guide d'entretien est également une série de questions à poser d'une manière approfondie auprès de l'échantillon de la population mère. Il est formulé sur la base de la dimension multiple de la pauvreté et de marginalisation sociale ainsi que le type d'analyse qu'on a choisi. Le guide est structuré pour mesurer les indicateurs selon les différents thèmes de pauvreté et de marginalisation sociale à explorer.

Les principaux indicateurs empiriques de l'exclusion sociale sont constitués par les *événements déclencheurs* liés à la conjoncture individuelle et sociale identifiée à partir des trajectoires et figures de la marginalisation professionnelle, les *facteurs fragilisants* sur le plan d'intégration par le travail, notamment le niveau d'instruction faible qui mesurent la marginalisation professionnelle et la fracture de l'intégration relationnelle, la marginalisation urbaine par la perte d'emploi et la dégradation du statut professionnel et la marginalisation par le veuvage chez les femmes avec plusieurs enfants en bas âge et la marginalisation par le divorce dans un contexte de précarité d'emploi.

La formulation des stratégies d'intervention est fixée sur la base du questionnaire d'enquête et du guide d'entretien. Ces stratégies concernent l'usage du guide, les formes de discours et de témoignages attendus et les types de relance.

## **2-2- Constitution de l'échantillonnage et choix de l'unité d'analyse.**

### **- Variable : précarité économique et vulnérabilité sociale.**

Les éléments des résultats qui découlent du travail sur la constitution de l'échantillonnage, le choix de l'unité d'analyse et les grandes lignes méthodologiques pour tester l'hypothèse générale de départ et la série d'hypothèses spécifiques sous-jacentes portant sur la pauvreté dans les pays à faibles revenus comme Madagascar sont les suivants.

### **- La phase d'identification des pauvres nécessite une définition préalable de la population-mère.**

L'identification des pauvres par le biais des seuils de pauvreté est la première démarche utilisée pour traiter le problème de la pauvreté. Cette phase d'identification nécessite une définition préalable de la *population de base* et de la *population-mère* qui définissent respectivement le champ dans lequel l'étude devrait être menée et les sous-ensembles de la *population de base* dont certains traits caractéristiques communs font l'objet d'une étude selon un objectif préalablement défini.

Le revenu est une variable explicative pour définir la situation matérielle des populations ou bien leur condition d'existence. La *population-mère* est ainsi constituée principalement par les populations de l'agglomération d'Antananarivo qui ont des revenus inférieurs à un certain seuil.

La conception de la pauvreté utilisée définit finalement la *population-mère*. Par rapport à l'approche relative de la pauvreté qui consiste à définir la pauvreté et à déterminer les seuils de pauvreté sur la base du niveau de vie d'un pays donné, la *population-mère* est constituée par des sous-ensembles de la population ayant relativement des revenus les plus démunies.

Si l'étude de la pauvreté se base sur le concept absolu qui consiste à définir la « *ligne de pauvreté* » en dessous de laquelle les individus se trouvent dans une situation de sous-alimentation en biens physiologiques alimentaires et non alimentaires.

### **- Le ménage est l'unité d'analyse quantitative retenue.**

L'unité d'analyse est choisie sur la base du concept de la pauvreté retenu. Dans les pays à faibles revenus, étant donné les difficultés liées à l'identification de la nature et du niveau des ressources mises en commun à l'intérieur du ménage; l'étude de la pauvreté privilégie plutôt le concept absolu de la pauvreté et donc le ménage comme unité d'analyse et non pas l'individu. L'unité d'analyse ménage permet également de

mesurer la pauvreté ou le niveau de consommation ou le niveau de ressource de chaque membre du ménage.

Le choix retenu de ménage comme unité d'analyse est dicté par différents facteurs tels que le manque d'informations sur les revenus d'un couple tirant leur principal revenu dans le secteur formel, les données fiscales sur les actifs tirant leur revenu dans le secteur formel ne renferment pas d'informations sur la source de revenu de leurs conjoints ou conjointes respectifs travaillant dans ce secteur formel, le manque d'une base de données consolidées, précises et fiables permettant de distribuer les revenus des actifs occupés du secteur formel selon les critères sociodémographiques, l'absence des données officielles fiables sur la distribution de revenus des actifs occupés par le secteur informel qui échappent au fisc, etc.

***- L'échantillon dit « par quotas » basé sur des taux de sondage variables a permis de redimensionner la représentativité de certains types de ménage.***

Pour avoir des données précises et équilibrées sur la situation matérielle de chaque type de ménage, il est nécessaire de redimensionner, soit augmenter, soit diminuer la taille de chaque type de ménage interrogé. Pour ce faire, l'échantillon par quotas basé sur des taux de sondage variables est nécessaire dans le but d'accroître la représentativité de certains types de ménage sous-représentés pour avoir un nombre suffisant d'entretiens ou d'en réduire pour ceux qui sont sur-représentés.

***- Les informations sur la catégorie socioprofessionnelle a permis d'appréhender les structures des revenus et des dépenses des ménages pauvres.***

Les informations sur la catégorie socioprofessionnelle selon différents critères tels que le secteur institutionnel des activités, le niveau de formation, le sexe, la taille et le type des ménages sont nécessaires pour appréhender les structures des revenus et des dépenses des ménages pauvres.

Sur la base du plan d'échantillonnage basé sur la méthode par quotas à taux variables, la taille de l'échantillon a été finalement fixée à 720 individus questionnés.

Selon la catégorie socioprofessionnelle, plus de 44% de la taille de l'échantillon sont des indépendants de petite et moyenne taille qui exploitent des activités de nature diverses aussi bien dans le secteur formel qu'informel. Les salariés qualifiés en représentent 21,25% contre 17,08% pour les ouvriers non qualifiés. Les cadres supérieurs et moyens frappés par la pauvreté monétaire et les individus qui ont déclaré sans travail fixe au moment de l'enquête et les femmes au foyer sont moins significatifs dans l'échantillonnage.

Neuf ménages sur dix questionnés sont composés de ménages de plus d'une personne. Les personnes mariées en constituent la majorité, à raison de 77,60% de la taille de l'échantillonnage

Par rapport à la nature institutionnelle des activités, les actifs occupés du secteur formel sont majoritaires dans l'échantillon et représentent près de 59% des individus questionnés. Plus de 38% de l'échantillon sont des actifs qui pratiquent leurs activités principales dans le secteur informel. Plus de la moitié des indépendants de petite et moyenne taille se trouvent dans ce secteur informel, contre 58% pour les ouvriers non qualifiés. Les femmes sont majoritairement représentées dans l'échantillon.

Sur les 720 individus questionnés, près de 4% n'ont reçu aucune formation, environ 22% ont fréquenté l'école primaire et plus de 54% ont suivi le secondaire et moins de 20% ont une formation supérieure.

Plus de 60% des indépendants de petite et moyenne taille ont reçu une formation au niveau de l'école secondaire, contre 24,29% qui ont suivi le primaire. Pour ce qui concerne les salariés qualifiés, 63,39% d'entre eux ont suivi l'étude secondaire.

***- L'enquête par questionnaire a permis d'identifier et de décrire les différentes dimensions de pauvreté.***

D'une manière générale, les enquêtes quantitative et qualitative ont permis d'identifier et de décrire la dimension multiple de la pauvreté. Elles ont permis également de déterminer les caractéristiques sociodémographiques des ménages à bas revenus.

L'enquête par questionnaire a permis d'appréhender la situation matérielle des ménages pauvres interrogés en termes de *revenu-dépense* et de difficulté financière, de niveau de cumul des désavantages dans les divers domaines d'existence, de niveau de formation achevé pouvant expliquer la situation ou la précarité de l'emploi et de densité de sociabilité et des relations institutionnelles.

Elle est aussi une source des données complémentaires nécessaires pour approfondir les résultats du traitement des données statistiques concernant le revenu de la population pauvre.

Le questionnaire administré en face-à-face a été utilisé afin d'identifier les indicateurs de pauvreté monétaire et les variables explicatives permettant de découvrir les facteurs de risque de sous-approvisionnement en biens d'existence des populations à bas revenus.

Des précautions ont été prises dans la conduite de l'enquête par questionnaire pour étudier la pauvreté selon la variable revenu afin de réduire certaines limites liées à la nature même de cette variable telles que les problèmes engendrés par la mesure des revenus monétaires des activités informelles non déclarées qui échappent à des impositions fiscales, le manque de précisions sur les chiffres d'affaires et le revenu net ou revenu minimum des actifs à faibles revenus exploitant des unités de production formelles, la prédominance de revenu non monétaire affecté directement à l'autoconsommation.

***- L'enquête par entretien a permis de déceler les facteurs de risques de pauvreté et les figures de l'exclusion sociale.***

Le volet qualitatif de la recherche est constitué par les enquêtes qualitatives par entretiens approfondis et les observations directes et participantes.

La démarche qualitative a permis de collecter d'informations plus approfondies sur les conditions de vie des ménages à faibles revenus interviewés, leurs vécus, leurs stratégies de survie et leurs trajectoires. Elle est une source d'information pour déceler les facteurs de risques de pauvreté.

Des facteurs liés à l'environnement de l'enquête par questionnaire dont de refus catégorique ou indirecte de participation ont influencé le déroulement des collectes des données sur le terrain.

## - Variable : Exclusion sociale.

Dans l'étude sur la pauvreté, l'analyse porte principalement sur la variable économique, en particulier le revenu qui conduit à la détermination des différents seuils de pauvreté. En rapport avec le critère revenu, la pauvreté est également appréhendée avec les conditions d'existence qui se traduisent par le chômage, le manque, voire l'absence de certains biens physiologiques fondamentaux dont le logement, la dégradation de l'état de santé, la sous-alimentation, l'insuffisance de formation, la privation en matière de relations sociales et de loisir, etc.

Mais la pauvreté ne réduit pas seulement son explication au niveau de revenu et à l'état des conditions d'existence, elle est aussi analysée en termes de processus de l'exclusion sociale des individus concernés à savoir : leur trajectoire, leur expérience vécue et leur stratégie de survie tout au long de ce processus ainsi que leur aspiration.

Par rapport à la problématique de recherche axée sur l'exclusion sociale, les informations à rechercher visent à expliquer et décrire ce phénomène plus répandu, surtout en milieu urbain. Le centre urbain offre un terrain pertinent pour étudier ce phénomène. C'est dans les milieux urbains que les mauvaises conditions d'existence se manifestent de manière les plus visibles, que le système d'entraide sociale et lignagère se désintègre davantage et que la précarité économique et la vulnérabilité sociale sont plus aiguës.

L'une des hypothèses principales de recherche qui fait l'objet d'un test sur le terrain se résume comme suit : *L'exclusion sociale est un processus de « déclassement » de statut social et de rupture des liens socio-relationnels vécu par des groupes de la population à très faibles revenus qui n'ont pas de marge de manœuvre pour s'en sortir pour des raisons liées, d'une part au cumul de manque de leurs ressources économique, culturelle et relationnelle, et d'autre part au contexte socio-économique et culturel de la société où ils vivent.*

Les matériaux qui ont servi de base d'analyse pour tester cette hypothèse principale et les hypothèses spécifiques sous-jacentes sont constitués principalement par les trajectoires, le vécu, les pratiques, les stratégies de survie et les aspirations des acteurs engagés dans tel processus.

Il s'agit des matériaux qui permettent d'apporter des explications sur les causes de ce phénomène, d'une part et les trajectoires des groupes de population engagés dans le processus d'exclusion sociale par la reconstruction de leurs histoires ou récits de vie, d'autre part. Ils sont recueillis avec les entretiens semi-directifs approfondis et répétés, complétés par des observations directes et participantes.

L'enquête par entretien est menée avec un guide structuré préalablement selon une grille thématique d'analyse axée principalement sur la chronologie de succession des situations occupées par chaque acteur interviewé.

Les personnes interviewées sont constituées par les familles très pauvres de l'agglomération d'Antananarivo composées des familles d'origine paysanne à très faibles revenus : migrants définitives ou temporaire, d'une part et des familles citadines à revenus dérisoires. Eu égard à la continuité linéaire entre pauvreté rurale et pauvreté urbaine, des familles paysannes pauvres ont été également interrogées.

L'enquête sur terrain a montré que l'unité d'analyse *ménage* n'est pas entièrement pertinente pour d'autres cas. Certaines personnes interviewées issues d'un même

ménage ne possèdent aucun logement et ne partagent pas les mêmes repas. Ce type de ménage habite dans un lieu public ou dans des maisons en ferraille ou en sachet plastic amovible. Il séjourne pendant toute l'année dans ces endroits.

Par rapport à cette nuance sur la définition de l'unité d'analyse, le *ménage* et la famille sont à la fois utilisés comme unité d'analyse même si les malgaches font bien la distinction entre la famille et le ménage. Ces deux critères sont complémentaires et non pas concurrents.

L'accès à l'historicité des familles et d'individus engagés dans le processus d'exclusion sociale n'est pas possible sans avoir des relations de confiance avec eux durant la collecte des données sur le terrain. Le tissage des relations avec eux se fait par le biais des médiateurs qui assurent à la fois l'introduction des enquêteurs dans leur communauté et l'interface entre ces enquêteurs et les personnes interviewées.

L'analyse des récits de vie est la principale démarche qualitative utilisée pour appréhender le processus de paupérisation et d'exclusion sociale vécus par des groupes de population les plus démunis de l'agglomération d'Antananarivo.

Les récits de vie construits font l'objet d'une analyse pour suivre l'évolution et les événements déclencheurs du processus de paupérisation et d'exclusion sociale ainsi que le vécu et les pratiques des acteurs engagés dans ce processus.

Les récits ont été élaborés à partir des entretiens semi-directifs structurés de façon chronologique, c'est-à-dire selon « *la succession temporelle des événements, leurs relations avant/après.* »<sup>30</sup>.

Les récits de vie élaborés étaient menés sur la base d'un guide structuré préalablement selon une grille thématique d'analyse axée principalement sur la chronologie : enfance, scolarité, trajectoires professionnelles, trajectoires relationnelles et trajectoires résidentielles, les expériences vécues, les stratégies de survie, les aspirations, les représentations de soi, etc.

Les récits de vie des familles sont des constructions personnelles des expériences de vie des acteurs engagés dans le processus d'exclusion sociale, notamment les habitants des bidonvilles et les populations qui vivent dans des maisons amovibles en carton et en plastic, sur le long du chemin de fer, sur les trottoirs des rues ou sous les tunnels. C'est à la fois une construction chronologique des vécus des acteurs engagés et une reproduction de leur identité sociale et culturelle.

Les récits de vie élaborés à partir des entretiens approfondis répétés ne font pas seulement l'objet d'une construction ordonnée des vécus de ces acteurs ; elles apportent également des informations plus proches du terrain sur les différentes causes de l'exclusion, le statut social des exclus et leur mode de vie.

Les récits de vie construits permettent d'illustrer les expériences vécues des groupes de populations engagés dans le processus d'exclusion sociale et les situations économique et sociale de ceux qui sont plus exposés à ce phénomène. Ils permettent également d'identifier les diverses figures de l'exclusion sociale par les différents facteurs déclencheurs et les autres facteurs qui peuvent le renforcer ou l'atténuer ainsi que les aspirations des acteurs engagés dans tel processus.

---

<sup>30</sup>BERTAUX Daniel, *Les récits de vie*, Paris, Nathan, 1997, p 49.

La trajectoire, construite à partir des récits de vie, est la succession temporelle des positions qu'occupe l'individu interviewé dans un espace social. A révéler que chacune de ces positions étant inscrite à la fois dans les dimensions professionnelle, relationnelle, culturelle et résidentielle.

L'exclusion sociale appréhendée par l'itinéraire relationnel des acteurs permet de saisir la densité de réseaux de sociabilité des acteurs engagés.

Pour ce qui concerne l'itinéraire professionnel et culturel, il fait révéler le parcours scolaire et la formation professionnelle indiqués par le niveau de scolarité et d'apprentissage, la nature d'emplois occupés successivement, etc.

Quant à l'itinéraire résidentiel des acteurs, il regroupe leur région ou leur village d'origine, leur statut résidentiel : migrants définitifs ou temporaires ou saisonniers, le motif de changement de résidence, les conditions matérielles et sanitaires de logement et de village ou de quartier, les déménagements ou déplacements effectués, etc.

Bref, les différentes trajectoires des individus et des familles engagés dans le processus d'exclusion sociale sont reconstituées à partir des discours-narratifs, notamment les *récits de vie* ou les *histoires de vie*, recueillis lors des entretiens effectués auprès des individus ou familles ayant plus de risques de précarité ou engagés dans un processus d'exclusion sociale.

Les trajectoires relationnelle, résidentielle, professionnelle et culturelle identifiées à partir des récits de vie construits, font l'objet d'une analyse pour suivre la dynamique de l'évolution de l'exclusion sociale, l'évolution des événements déclencheurs, le vécu et les pratiques des acteurs engagés dans le processus d'exclusion sociale.

Sur la base des récits de vie, la dynamique de l'exclusion sociale à Madagascar est analysée avec les trajectoires des individus interviewés selon les critères « intégration par le travail » et « intégration relationnelle et socio-familiale », leur vécu et leurs pratiques face à la marginalisation.

Dans cette optique, la dynamique de l'exclusion sociale par les trajectoires et le vécu est appréhendée par :

- Les trajectoires et figures de marginalisation sociale ;
- L'interaction entre marginalisations relationnelle et professionnelle ;
- Les figures de la marginalisation professionnelle ;
- Les figures de la marginalisation relationnelle selon l'axe d'*intégration socio-familiale*.

Par ailleurs, comme l'itinéraire de vie de chaque personne interviewée se construit avec ses ressources telles que les ressources économique, culturelle et relationnelles, d'une part, et ses conditions d'existence telles que le logement, la nourriture, l'emploi, les relations sociales, le loisir, etc., d'autre part, l'analyse du déficit des ressources, en tant que facteur principal d'apparition des individus et familles marginalisés, est donc primordiale.

### **Chapitre 3: Choix et fixation des seuils de pauvreté pertinents.**

Les deux phases fondamentales dans toute étude visant à mesurer la pauvreté sont la phase d'identification et la phase d'agrégation. L'identification de la pauvreté se fait sur la base d'une construction d'un seuil de pauvreté. Il s'agit d'une ligne en dessous de laquelle un individu est classé pauvre. Une fois le seuil de pauvreté fixé, la phase d'agrégation est entamée qui consiste en la définition d'un indice de pauvreté.

La fixation et le choix des seuils et indices de pauvreté doivent être basés sur les réalités économiques et sociales dans le pays où l'on fait l'étude.

#### **3-1- Seuil absolu : détermination et incertitudes.**

Dans les pays à faibles revenus comme Madagascar, les situations matérielles des ménages aux quelles ils se trouvent, occupent une place centrale dans l'étude de la pauvreté, notamment la détermination des seuils et ses différentes formes même si on n'écarte pas les autres aspects tels que les aspects subjectif, social et culturel.

Le seuil de pauvreté absolue, appelé « *ligne de pauvreté* » constitue un minimum vital dont la fixation ne fait pas référence aux « *besoins minimaux acceptables* » définis selon le niveau de vie d'une société mais plutôt aux besoins en dessous desquels, la nourriture, le logement, l'habillement, la santé etc. ne sont pas assurés.

Trois méthodes sont utilisées pour déterminer le seuil de pauvreté absolue telles que la *méthode du coût des besoins de base*, la *méthode de l'équilibre calorique*, et la *méthode de la part alimentaire*.

La méthode du coût des besoins de base précise que la pauvreté est définie par rapport à un seuil correspondant au coût d'une ration alimentaire de base auquel s'ajoutent les autres besoins essentiels non-alimentaires. Ce seuil permet d'établir par l'intermédiaire des travaux statistiques la proportion de population pauvre vivant en dessous de ce seuil.

La méthode de l'équilibre calorique est fondée sur la dépense de consommation journalière permettant à une personne seule d'avoir une ration alimentaire nécessaire pour satisfaire le besoin en calorie prédéterminé.

Quant à la méthode de ration alimentaire, elle met l'accent sur la proportion de revenu d'un ménage affectée à l'achat de quantité de biens alimentaires essentiels. Dans ce sujet, un ménage est classé pauvre lorsqu'il dépense une part importante de son revenu à l'achat d'une quantité suffisante d'aliment essentiel. Les groupes de population les plus pauvres sont ceux qui dépensent presque l'intégralité de leurs revenus à l'achat de nourriture.

Par rapport à ces différentes méthodes, le seuil de pauvreté absolue se calcule à partir de quantité des biens alimentaires minimale et celle des autres besoins physiologiques non alimentaires pour assurer la survie et par conséquent les ressources nécessaires pour les satisfaire. Il s'agit d'un seuil monétaire qui donne plus d'importances aux ressources ou dépenses monétaires dans la structure des budgets des ménages pour mesurer la pauvreté des populations à faibles revenus.

La détermination de la ligne de pauvreté se fait sur la base de la « *ligne d'indigence* », en dessous de laquelle la pauvreté est extrême.

La *ligne d'indigence* est déterminée à partir du panier de biens physiologiques alimentaires renfermant le nombre minimal de calories exigé pour assurer la survie. La *ligne d'indigence* permet de calculer la ligne de pauvreté par *personne-adulte* et par jour.

La taille et la composition du ménage ont des impacts significatifs sur le niveau de satisfaction des besoins de ses membres. Au sein du ménage, les enfants et éventuellement les personnes âgées à charge n'ont pas les mêmes dépenses ou le même nombre de calories nécessaires par jour pour assurer le minimum vital que les individus adultes. L'application d'une *échelle d'équivalence* à l'ensemble des ménages permet de déterminer le nombre d'unités de consommation correspondant au ménage moyen pour calculer le seuil de pauvreté absolue. Cette échelle d'équivalence permet de pondérer les coûts des ménages avec enfants à charge en comparaison avec le coût d'un ménage composé d'un individu adulte seul.

Pour pouvoir comparer les ménages de tailles différentes entre eux en vue de calculer le seuil de pauvreté absolue *ajusté* aux dépenses du ménage moyen, il est utile de déterminer le nombre d'unités de consommation du ménage de taille moyenne.

Le seuil de pauvreté absolue ajusté calculé aux dépenses pour un ménage moyen de l'agglomération d'Antananarivo au moment de l'enquête qui a été menée en juillet 2014, s'élève à 7.679 Ariary, soit 230.370 Ariary par mois.

La fixation du seuil de pauvreté absolue est basée sur un « panier de consommation standard » et ne tient pas compte des habitudes alimentaires, les préférences subjectives individuelles et l'existence de produits substituables dans le pays où l'on fait l'étude. Cette lacune inhérente à ce concept absolu peut être complétée par celui de pauvreté subjective. Celle-ci est basée sur l'estimation subjective du degré de satisfaction d'une liste de besoins de base de chaque personne interrogée lors d'une enquête d'opinion. Il s'agit d'une appréciation subjective du niveau minimum de revenus que les ménages interviewés jugent suffisant pour mener une vie décente.

Deux étapes sont à franchir pour fixer des seuils de pauvreté pour définir la pauvreté en termes subjectifs. Il consiste d'abord à demander à chaque individu de définir le revenu minimum nécessaire pour satisfaire les besoins minimaux et pour assurer les conditions de vie acceptées par la société ou jugées normales pour un ménage type. Ensuite, on demande à chaque personne interviewée de définir subjectivement le niveau minimal de revenu dont elle devra disposer pour qu'elle puisse vivre dans une situation qu'elle juge normale.

La pauvreté est également définie d'une façon officielle. Il s'agit d'un revenu minimal fixé plutôt par la volonté politique des décideurs que la réalité exacte vécue au quotidien par chaque ménage pour assurer la survie d'un individu ou ménage.

Ce seuil officiel permet tout de même au gouvernement de mesurer les efforts nécessaires pour la lutte contre la pauvreté. Il est fixé selon le critère consommation, évaluée à travers les dépenses de ménage nécessaires par jour pour acquérir la quantité des biens alimentaires et non alimentaires minimales pour assurer la survie. Il est fixé approximativement par rapport aux prix de panier des biens minimaux physiologiques alimentaires et non alimentaires.

Le calcul des différents seuils de pauvreté quelque que soient les méthodes utilisées pose de difficultés pour de diverses raisons. Ce sont des difficultés liées au calcul de coût de la ration de base qui nécessite un regroupement de la population selon des critères (classes d'âge, les poids, le sexe, le milieu d'habitation, etc.), à l'estimation de dépense non monétaire pour couvrir le coût de cette ration, etc. De plus, les personnes interviewées peuvent être influencées par des sentiments ou propos subjectifs pour évaluer leur satisfaction et définir le seuil subjectif.

Eu égard aux différents concepts de pauvreté, la pauvreté absolue correspondant au seuil de pauvreté définie par rapport à un revenu minimal en dessous duquel, un individu ou un ménage se trouve dans l'impossibilité de satisfaire les besoins fondamentaux, est pertinente pour étudier et analyser le phénomène de pauvreté dans les pays à faibles revenus comme Madagascar. De ce fait, on n'accorde pas beaucoup d'attention sur l'approche subjective de la pauvreté basée sur une évaluation du degré de satisfaction des besoins par les personnes interrogées.

### **3-2- Fixation des seuils relatifs et leurs limites.**

Les seuils de pauvreté varient selon le niveau de développement d'un pays ou d'une société. Le critère du manque de revenu est souvent utilisé pour évaluer le niveau de pauvreté.

Le concept de pauvreté relative en termes objectifs est fondé sur les « *besoins minimaux acceptables* » définis selon le niveau de vie ou la répartition des revenus de la population qui fait l'objet de l'étude.

Le seuil de pauvreté relatif consiste à définir la pauvreté et à déterminer les seuils de pauvreté sur la base du niveau de vie d'un pays donné, à une période donnée. Il s'agit d'évaluer la pauvreté en prenant en compte le niveau de vie global de la population. Ce niveau de vie est souvent mesuré à l'aide de la variable revenu ou dépenses. Dans cette optique, les individus considérés comme pauvres sont ceux qui n'ont pas de ressources suffisantes pour satisfaire les besoins alimentaires et non alimentaires jugés comme normal et pour avoir des conditions de vie jugée par la société comme acceptable.

La fixation des seuils de pauvreté relatifs nécessite l'utilisation de base des données consolidées officielles pour définir les besoins minimaux acceptables. Comme il n'existe pas à Madagascar des données fiables sur la situation économique des personnes tirant des revenus dans le secteur informel; la fixation du seuil de pauvreté relatif devrait être basée seulement sur les données fiscales concernant les revenus des actifs occupés du secteur formel et des rentiers formels.

Par rapport à la variable revenu, les principaux contribuables malgaches sont composés par les employés du secteur public et ceux du secteur privé qui ont de revenu net mensuel inscrit sur les fiches de salaire, d'une part et les indépendants formels qui exercent dans différents secteurs d'activité tels que les commerçants, les gargoniers, les artisans, les transporteurs, etc. dont les revenus nets annuels sont inscrits dans le fichier d'impôt du service de contribution du service de l'impôt du Ministère des Finances et du Budget, d'autre part.

Plusieurs étapes sont à franchir pour déterminer les seuils de pauvreté relative. La première étape consiste en la construction de la base des données fiscales de l'ensemble des contribuables à partir des données des salaires et des rentes de l'ensemble des contribuables, l'étude des données fiscales de l'ensemble des contribuables.

On procède par la suite aux différents calculs tels que le calcul de l'effectif total des actifs occupés par le secteur formel, le calcul du revenu disponible moyen par contribuable après imposition, le calcul du revenu disponible moyen par unité de consommation et la fixation et le choix des seuils de pauvreté.

Au sens strict du terme, le seuil de pauvreté relative fixé est égal à 50% du revenu disponible moyen par unité de consommation. Ce seuil, au sens large du terme, appelé « *seuil de précarité* » est fixé à 66,6% du revenu moyen disponible par unité de consommation. De cette manière, des seuils de pauvreté pour chaque type de ménage pourraient être fixés.

Ces deux seuils sont des outils pour définir et analyser une frange intermédiaire entre *pauvres* et *non pauvres*, regroupant des individus dont les revenus se trouvent entre le seuil de pauvreté au sens strict et le seuil de pauvreté au sens large.

Des limites surgissent lors qu'on utilise les seuils relatifs pour étudier la pauvreté. Il s'agit des difficultés liées au concept même de la pauvreté relative, aux situations socio-économiques à Madagascar et à l'insuffisance de base des données fiscales consolidées.

Le degré très bas du niveau de vie des malgaches et la faiblesse du système productif à Madagascar rend difficile l'utilisation du seuil de pauvreté au sens strict, et du « *seuil de pauvreté relative au sens large ou « seuil de précarité* ».

A cela s'ajoute la faiblesse du degré de monétisation et l'importance des ressources et dépenses non monétaires dans la structure des budgets de la majeure partie des ménages pauvres, surtout ruraux constituent des limites sur les différents seuils de pauvreté relative en termes monétaires pour identifier et mesurer la pauvreté.

De surcroît, la fixation des seuils de pauvreté relative reste difficile pour d'autres raisons telles que, la prédominance des actifs qui tirent leur revenu des activités du secteur informel et l'absence des données de base qui les concernent, l'importance de revenus non monétaires des paysans destinés à l'autoconsommation, le faible taux de salarisation dans certains domaines d'activité du secteur informel, l'absence des données consolidées et fiables sur la distribution des revenus de population à faibles revenus pour définir les besoins minimaux acceptables et le coût des ressources à mobiliser pour faire le saisi et le traitement consolidés des données sur les salaires, les revenus et les rentes de l'ensemble des individus du secteur formel afin de déterminer les seuils de pauvreté relative à partir de Revenu Disponible Moyen par Unité de Consommation.

En outre, l'utilisation des seuils relatifs ne considère souvent que le groupe de population le plus exposé aux risques au moins sur l'une des formes multiples de la pauvreté, en l'occurrence les deux premiers déciles du niveau de revenu le plus bas dans le but de surmonter l'influence des valeurs extrêmes sur la moyenne de la distribution de revenu.

Ces différents facteurs rendent difficiles l'identification et la mesure de la pauvreté par la stratification des ménages selon le niveau de leurs revenus ou selon la distinction faite à l'intérieur d'un groupe de ménages ayant des revenus faibles, notamment entre ceux qui vivent dans la précarité et dans la privation de certains besoins fondamentaux.

Somme toute, les références faites aux « *besoins minimaux acceptables* » pour assurer le minimum vital selon le modèle de calcul pratiqué dans les pays développés ne sont entièrement pas adéquates pour étudier la pauvreté dans les pays à faibles revenus comme Madagascar mais plutôt aux besoins en dessous desquels, la nourriture, le logement, l'habillement, la santé etc. ne sont pas assurés.

### **3-3- Choix des indices pour mesurer la pauvreté.**

Un indice de pauvreté est une vision synthétique de l'ampleur du phénomène de pauvreté et de son évolution dans le temps. Il s'agit de résumer toutes les informations sur l'effectif des pauvres et le niveau de leur revenu selon certains critères tels que le sexe, l'âge, la taille et la composition des ménages pauvres, la nature et la distribution de leur revenu, etc.

L'analyse de l'évolution des valeurs d'un indice permet de suivre la dynamique de la pauvreté à l'intérieur d'un pays.

Un indice est défini selon le concept et les indicateurs de pauvreté retenus, censé résumer l'information sur au moins un aspect de la pauvreté. Par rapport aux principaux concepts de pauvreté, deux catégories d'indice de pauvreté sont souvent utilisées, notamment l'indice absolu de pauvreté et l'indice relatif de pauvreté.

L'indice absolu est un indice représentant les caractéristiques de rester insensible à des changements ou variations d'un montant fixe de tous les revenus, y compris le montant qui constitue la ligne de pauvreté.

Un indice relatif de pauvreté est un indice qui est invariable à des changements équi-proportionnels de tous les revenus, y compris le seuil de pauvreté.

Le *headcount ratio* et l'*income gap ratio (IGR)*, indices relatifs bruts sont les plus utilisés pour mesurer la pauvreté. Le *headcount ratio* est une fréquence absolue et indique la proportion de pauvres dans la population totale tandis que l'IGR indique le taux d'effort pour permettre à la population pauvre d'accéder au seuil de pauvreté.

La stratification et la décomposition de la population pauvre à partir des indices de pauvreté est un outil pour formuler des politiques publiques de lutte contre la pauvreté qui donnent plus de poids aux plus pauvres.

Du point de vue économique, les indices de pauvreté donnent des informations sur le nombre de pauvres et l'intensité de pauvreté, calculés sur la base des dépenses de consommation.

Dans les pays à faibles revenus comme Madagascar, l'évaluation de la pauvreté a des limites, surtout lorsqu'on utilise l'indicateur revenu pour la mesurer, en raison de l'absence de données fiables et consolidées des revenus, de l'importance du revenu du secteur informel et du revenu agricole non monétaire destiné à l'autoconsommation,

De plus, même si le revenu et la consommation sont des principaux indicateurs de bien-être fréquemment utilisés pour identifier et mesurer la pauvreté, ils donnent malgré tout une vision limitée ou restreinte du phénomène de pauvreté.

Ces différents problèmes liés à l'agrégation de la pauvreté selon les variables économiques s'imposent à nous de prendre en considération les indicateurs sociaux de pauvreté selon sa dimension multiple qui complètent les indicateurs économiques.

Ces indicateurs sociaux et démographiques regroupent l'état de santé, le niveau d'alphabétisation, le taux de scolarisation, le taux d'occupation d'un logement, le degré de participation à des activités au sein d'une société, etc.

Les indicateurs de pauvreté sont choisis selon le concept de pauvreté utilisé. Eu égard au concept général de pauvreté ; le niveau de revenus ou de consommation des ménages est l'indicateur utilisé.

Par rapport au concept basé sur *la méthode de part alimentaire*, on utilise *l'indicateur revenu* nécessaire pour couvrir le coût d'une ration alimentaire de base et le revenu nécessaire pour satisfaire les besoins essentiels non-alimentaires. Si la pauvreté est appréhendée selon *la méthode de l'équilibre calorique*, on prend en considération la dépense de consommation journalière permettant à une personne seule d'avoir une ration alimentaire nécessaire pour satisfaire le besoin en calorie prédéterminé. Si on s'intéresse à la méthode *de ration alimentaire*, l'indicateur utilisé est la proportion de revenu d'un ménage affectée à l'achat de quantité de biens alimentaires essentiels.

## **PARTIE 2 : L'APPROCHE DE LA PAUVRETE PAR LES RESSOURCES.**

Les différences ou les inégalités sociales qui séparent les pauvres et les non-pauvres au sein d'une société se traduisent par les niveaux des diverses ressources qu'ils détiennent, notamment les ressources économiques, culturelles et relationnelles.

Cependant, les ressources économiques, appréhendées par le revenu et les autres actifs quels que soient leur nature, leur degré de liquidité et leur forme juridique, entre autres, les actifs immobilisés sont fondamentales dans l'analyse de la pauvreté.

Par rapport à l'approche par les ressources relationnelles, la mesure et la description qualitatives du degré ou densité de sociabilité et des relations des familles à plus faibles revenus avec leur entourage ou le reste du monde sont illustrées à partir de leur expérience vécue et de leurs trajectoires relationnelles, sous l'angle réseaux d'échanges et de relations de solidarité existants dans les sociétés paysanne et urbaine malgaches.

Quant aux ressources culturelles, l'une de nos hypothèses spécifiques a soulevé que *le déficit des ressources culturelles, notamment la formation est un des principaux facteurs de la pauvreté, surtout dans les centres urbains.*

### **Chapitre 4 : L'approche par les ressources économiques.**

#### **4-1- Les caractéristiques sociodémographiques des populations pauvres.**

##### **- Les figures de la précarité économique et de la vulnérabilité sociale.**

Dans ce travail, les deux principaux indices de la pauvreté, notamment l'incidence de la pauvreté ou ratio de la pauvreté qui exprime la proportion de la population vivant en dessous du seuil monétaire calculé sur la base des données collectées, et l'intensité de la pauvreté qui mesure l'écart moyen entre la consommation des personnes vivant en dessous du seuil calculés sur la base de l'indicateur de type FGT (*Foster-Greer-Thorbecke*) ne sont pas utilisés pour stratifier les populations pauvres. Et, ce en raison de l'absence de base des données sur la distribution des revenus de la population-mère.

En effet, le manque des données consolidées sur les revenus des actifs occupés par le secteur formel, d'une part et des difficultés sur la détermination des revenus monétaires des actifs exerçant des activités du secteur informel, d'autre part pour construire une distribution de leur revenu et classer les pauvres par quartile par exemple (*riche, moyennement riche, moyennement pauvre, très pauvre*) s'impose à nous d'utiliser les observations effectuées sur le terrain et les analyses portant sur les sources et les niveaux de revenus, de formation et de densité de sociabilité des populations pauvres questionnées pour les stratifier ou les regrouper selon le degré de précarité économique et sociale.

Ainsi, quatre principaux groupes de populations à faibles revenus apparaissent selon les figures de précarité qui en sont associées, à savoir ; les ménages à l'apogée de l'exclusion sociale, les ménages extrêmement pauvres aux limites de l'exclusion sociale, les ménages très exposés à la précarité économique et à la vulnérabilité sociale et les ménages moyennement pauvres moins exposés à la précarité économique et à la vulnérabilité sociale.

**- Les ménages à l'apogée de l'exclusion sociale.**

Les ménages qui se trouvent à l'apogée de l'exclusion sociale sont composés par des familles ou individus sans abris dénommée « 4'mi », soit d'origine citadine, soit des migrants définitifs ou temporaires d'origine paysanne. C'est surtout dans l'agglomération d'Antananarivo qu'apparaît ce groupe de population.

Ce sont des êtres humains qui ne disposent ni de revenus réguliers, ni de logements fixes. Ils sont faciles à distinguer parce qu'ils logent dans des bidonvilles ou dans des assemblages fabriqués avec des sacs en plastique, des cartons et des morceaux de tissu, situés dans des endroits publics, notamment en bordure du chemin de fer et des routes, sous les tunnels ou derrière les murs de protection des bâtiments publics. Certains habitent dans les marchés à ciel ouvert de la capitale. Ils se trouvent dans une situation d'isolement social total et connaissent toutes les figures de l'exclusion sociale.

**- Les ménages extrêmement pauvres aux limites de l'exclusion sociale.**

Les ménages extrêmement pauvres aux limites de l'exclusion sociale sont des ménages qui ont des revenus ne leur permettant d'acquiescer qu'une partie des besoins physiologiques alimentaires et non alimentaires. Ils ont dû réduire les consommations alimentaires pour pouvoir payer les dépenses physiologiques non alimentaires. Ils sont frappés par la précarité économique mais aussi de précarité de l'emploi. Bon nombre d'entre eux n'ont pas terminé l'école primaire.

La plupart d'entre eux exercent des activités du secteur informel à rémunération dérisoire et à faible productivité. Ils habitent dans des quartiers insalubres et logent dans des maisons de mauvais état d'une ou deux pièces. On y trouve des migrants saisonniers qui partagent les mêmes logements avec des amis pour répartir les dépenses du loyer.

Le taux d'occupation de chacune des maisons habitées par ce groupe de ménages très pauvres est élevé aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

On trouve également dans ce groupe de ménages très pauvres des individus ou des familles dans une situation d'isolement social partiel. La plupart des individus dans ce groupe déclarent n'avoir la possibilité de demander de l'aide auprès de personne de confiance pour les aider en cas de difficultés financières aiguës.

Seules les entraides lignagères dictées par les liens de parenté sont l'unique possibilité de recours pour ce groupe de ménages lorsqu'ils sont frappés par des événements difficiles dont la maladie grave.

La plupart d'entre eux sont des conducteurs de pousse-pousse, des traîneaux à roulettes et des charrettes à bras qu'ils louent auprès des propriétaires, des vendeurs ambulants de café et de fruits, des manutentionnaires sur les gares routières, des petits gargoniers.

Les autres sont des citadins qui exploitent des surfaces agricoles autour de la ville d'Antananarivo. Leurs maisons sont construites sur les bordures de leurs exploitations ou sur les remblais des routes et sur des digues de protection. Ils vivent sous la menace de l'inondation pendant la période de pluie. Ils cultivent le riz et pratiquent également la culture maraîchère.

**- Les ménages très exposés à la précarité économique et à la vulnérabilité sociale.**

Ils cumulent moins de désavantages par rapport au groupe de ménages aux limites de l'exclusion sociale. Mais dans le continuum de la pauvreté, ce groupe reste encore très exposé à la précarité économique, à la précarité de l'emploi et à l'exclusion sociale. Ces ménages restent toujours dans une situation de précarité budgétaire et financière régulière.

Leur revenu très faible qui varie d'un jour à l'autre ne permet pas d'assurer la subsistance familiale. Les chefs des ménages ont un niveau de formation très bas et sont donc classés dans la catégorie socioprofessionnelle de manœuvres, d'employés, de travailleurs indépendants de petite taille, etc.

**- Les ménages moyennement pauvres moins exposés à la précarité économique et à la vulnérabilité sociale.**

Les ménages moyennement pauvres sont relativement moins exposés à la précarité économique et à la vulnérabilité sociale. Ils sont composés par des familles qui pratiquent des petits métiers indépendants stables à faible productivité, des actifs moyennement qualifiés qui travaillent dans le secteur formel. Ce sont des employés des entreprises privées, des agents publics à bas et à moyen échelon et des chefs de familles qui exploitent des petits commerces. Ils perçoivent des revenus mensuels réguliers légèrement inférieurs au seuil de pauvreté.

On trouve dans ce groupe des ménages des individus qui exercent des activités secondaires. Quelques uns disposent un réseau de sociabilité. Ils peuvent le mobiliser en cas de difficultés financières ou matérielles aigues.

Le tableau ci-après récapitule les différentes figures de la précarité économique et de la vulnérabilité sociale.

**Tableau : Les figures de la précarité économique et de la vulnérabilité sociale.**

<b>FIGURES DE LA PRECARITE ECONOMIQUE ET DE LA VULNERABILITE SOCIALE</b>	
<b>Groupe 1 :</b> <i>Les ménages à l'apogée de l'exclusion sociale.</i>	<b>Groupe 2 :</b> <i>Les ménages extrêmement pauvres aux limites de l'exclusion sociale</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ce sont des ménages et individus à très faible niveau de formation qui ne disposent ni de revenus réguliers, ni de logements fixes ;</li> <li>✓ Ils sont faciles à distinguer parce qu'ils logent dans des bidonvilles ou dans des assemblages fabriqués avec des sacs en plastique ;</li> <li>✓ Ils se trouvent dans une situation d'isolement social total et connaissent toutes les figures de l'exclusion sociale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ce sont des ménages dont les revenus ne permettent d'acquiescer qu'une faible partie des besoins physiologiques alimentaires et non alimentaires ;</li> <li>✓ Ils sont lourdement frappés à la fois par la précarité économique la précarité de l'emploi.</li> <li>✓ Ils exercent des activités du secteur informel à faible rémunération. D'autres exploitent des petits lopins de terrain souvent hérités ;</li> <li>✓ Bon nombre d'entre eux n'ont pas terminé l'école primaire ;</li> <li>✓ Ils logent dans des maisons de deux pièces au maximum avec un taux d'occupation très élevé ;</li> <li>✓ Ils se trouvent dans une situation d'isolement social partiel. Seules les entraides lignagères dictées par les liens de parenté sont l'unique possibilité pour ce groupe de ménages en cas de difficultés aigues dont la maladie grave.</li> </ul>
<b>Groupe 3 :</b> <i>Les ménages très exposés à la précarité économique et à la vulnérabilité sociale</i>	<b>Groupe 4 :</b> <i>Les ménages moyennement pauvres</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ils cumulent moins de désavantages par rapport au groupe de ménages aux limites de l'exclusion sociale Leur revenu est plus supérieur que dans le premier groupe ;</li> <li>✓ Ils sont très exposés à la précarité économique, à la précarité de l'emploi et à l'exclusion sociale ;</li> <li>✓ Leur revenu très instable ne permet pas d'assurer régulièrement la subsistance familiale ;</li> <li>✓ Ils logent dans des maisons en mauvais état sur-occupés ;</li> <li>✓ Les chefs des ménages ont un niveau de formation très bas et sont donc classés dans la catégorie socioprofessionnelle de manœuvres, d'ouvriers, de travailleurs indépendants de petite taille, de petits exploitants agricoles ;</li> <li>✓ Certains ménages peuvent mobiliser les réseaux de sociabilité pendant la période difficile.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ils ont une situation économique relativement meilleure par rapport aux groupes des ménages pauvres ;</li> <li>✓ Ils sont relativement moins exposés à la précarité économique et à la vulnérabilité sociale. Mais ils restent toujours dans une situation de précarité budgétaire et financière fréquente ;</li> <li>✓ Ils perçoivent des revenus mensuels réguliers légèrement inférieurs au seuil de pauvreté ;</li> <li>✓ Ils occupent des logements de mauvaise condition ;</li> <li>✓ Ils sont composés de ménages qui pratiquent des petits métiers indépendants stables mais à faible rémunération, de petits agriculteurs et d'actifs moyennement qualifiés qui travaillent dans le secteur formel (<i>employés des entreprises, agents publics à bas et à moyen échelon, etc.</i>) ;</li> <li>✓ On trouve dans ce groupe de ménages des individus qui exercent des activités secondaires pour arrondir la fin du mois ;</li> <li>✓ Quelques uns disposent d'un réseau de sociabilité qu'ils peuvent mobiliser en cas de difficultés financières ou matérielles aigues.</li> </ul>

## **4-2- Dynamique de la pauvreté.**

Les ressources économiques permettent de décrire le positionnement des ménages ou individus par rapport à des seuils de pauvreté utilisés pour identifier et distinguer les pauvres des non pauvres. La faiblesse du revenu est un grand risque pour un sous-alimentation en biens et services nécessaires pour assurer la subsistance.

### ***- Les salaires mensuels moyens issus des activités principales représentent 66,6% du revenu total.***

Le revenu moyen total d'un ménage est constitué par le salaire mensuel net d'impôt issu de l'activité principale, et éventuellement le salaire mensuel issu de son activité secondaire, le salaire mensuel du conjoint ou des enfants exerçant des activités créatrices de revenu ; le revenu de transfert formel et informel et revenu de la rente foncière ou du loyer immobilier.

Les ménages ruraux malgaches ont différents types de revenus tels que part, le revenu non-matériel, destiné à l'autoconsommation, le revenu matériel procuré par la vente d'une partie de ces produits et par des activités para-agricoles et les revenus de transferts comme l'entraide communautaire et les crédits ruraux informels ou institutionnels.

Le total du salaire mensuel moyen net issu de l'activité principale de la personne questionnée et de sa conjointe qui constitue la principale source de revenu d'un ménage pauvre s'élève à 66,6% du revenu total. Les restes proviennent des activités secondaires, des transferts, de la rente foncière, du loyer, etc.

Le sous-emploi lié à la durée du travail et le sous-emploi lié à des situations d'emploi inadéquates sont des principaux motifs qui poussent les ménages pauvres à pratiquer des activités secondaires.

### ***- Le revenu de transferts reste faible.***

Le poids du revenu de transferts représente en moyenne 9% du revenu total du ménage dont la proportion du revenu de transfert informel est moins importante car elle ne dépasse pas 2% du revenu total moyen, contre 7% pour le revenu de transfert institutionnels. Cette situation est expliquée par la désintégration du système d'entraide familiale et communautaire, surtout en milieu urbain et la faible proportion des individus bénéficiaires des transferts et assurances sociaux institutionnels.

### ***- L'incidence et l'intensité de la pauvreté évoluent au fil du temps et selon les situations socio-économiques et politiques.***

Durant la période allant de 2001 à 2002, un accroissement rapide et brusque du taux de pauvreté a été enregistré à Madagascar. L'incidence de la pauvreté dans ce pays est passée de 69,6% à 80,7%, Cet accroissement significatif du taux de pauvreté est dû aux effets économiques et sociaux de la crise politique de 2002.

Cet accroissement rapide du taux de pauvreté va de pair avec une forte intensification de la pauvreté. L'intensité de pauvreté est passée de 34,8% à 47,6% entre ce période.

Un recul significatif du taux de pauvreté a été enregistré entre 2002 et 2005 suite à la reprise de la croissance économique après la crise. Le taux de pauvreté se situait au niveau de 68,7%, en 2005. Un affaiblissement très sensible de la pauvreté a été également enregistré entre 2002 et 2005. L'intensité de pauvreté est passée de 47,6% à 26,8% entre cette période.

Le pays a enregistré un regain sensible de la pauvreté durant la période de 2005 à 2010. Entre cette période, le taux de pauvreté varie de 68,7% à 76,5. Les effets de la crise politique de 2009 qui perdurait et le taux d'inflation élevé expliquent cet accroissement notable de l'incidence de la pauvreté. L'intensité de la pauvreté s'est également intensifiée au niveau national en passant de 26,8% à 34,9% entre cette période.

La reprise économique enregistrée après la crise politique de 2009 a entraîné une baisse modeste du taux de pauvreté durant la période de 2010 à 2015 ; mais plus de sept malgaches sur dix restent pauvres, Comme l'incidence de la pauvreté, la profondeur de la pauvreté a également enregistré une faible baisse durant la période de 2010 à 2015.

***- La pauvreté est plus dense et plus intense en milieu rural qu'en milieu urbain.***

A Madagascar, la pauvreté est plus dense et plus intense en milieu rural qu'en milieu urbain. La pauvreté frappe plus de 80% de la population en milieu rural, contre près de 52% en milieu urbain en 2015.

Quant à la dynamique nationale de la pauvreté selon son intensité, l'on observe le même constat que celle de la variation de l'incidence de la pauvreté.

L'ampleur et l'intensité de la pauvreté dans ce pays sont plus importantes dans la province de Toamasina dont des taux de pauvreté y avoisinent les 84% et les provinces de Fianarantsoa et de Toliara dans lesquelles l'incidence de la pauvreté dépasse les 90% en 2010.

Dans les régions d'Androy et d'Atsimo Atsinanana, le taux de pauvreté y atteint respectivement 97 % et 93%. Les taux de pauvreté dans les trois autres provinces : Antananarivo, Mahajanga, Antseranana sont relativement moins importants et varient entre 52% et 63%. La dynamique régionale de l'intensité de la pauvreté suit le même niveau que celle de la variation des ratios de pauvreté par région.

***- Les malgaches vivent dans une pauvreté chronique et extrême depuis ces dernières années.***

Par rapport au seuil de pauvreté monétaire officiel, plus de la moitié de la population malgache vivent dans la pauvreté extrême en 2010 même si ce taux a connu une sensible amélioration depuis 2013. Les groupes de population frappés par cette forme de pauvreté n'ont même pas le revenu nécessaire pour acquérir les biens physiologiques alimentaires minimaux pour assurer la survie.

Parallèlement au renforcement et à l'intensification de la pauvreté, les dimensions sociale et humaine de la pauvreté à Madagascar se dégradent. L'Indicateur de Pauvreté Humaine de Madagascar qui se situait au niveau de 36,7 % en 2.000 montre qu'environ un malgache sur trois vit dans un état de pauvreté chronique et extrême indiquée par un manque ou absence de certaines capacités humaines de base, notamment l'espérance de

vie à la naissance longue, l'éducation, la santé, l'emploi, etc. Dès lors, cette situation qui est actuellement indiquée par l'indice multidimensionnelle de pauvreté persiste.

***- Il y a une corrélation entre indices de pauvreté, croissance économique et inflation.***

La dynamique de la pauvreté est influencée par le taux de croissance économique et le taux d'inflation. Ce sont des variables qui peuvent modifier le niveau de consommation des ménages en termes réels et le Produit Intérieur Brut par tête et par la suite l'incidence et l'intensité de pauvreté.

## **Chapitre 5 : L'approche par les ressources relationnelles.**

Ce chapitre vise à apporter des informations plus proches de la réalité qui tentent d'expliquer et de décrire la difficulté financière rencontrée par les populations à faibles revenus et les ressources relationnelles qu'elles peuvent mobiliser pour les réduire. Les éléments des résultats qui en découlent sont présentés comme suit.

### **5-1- Difficulté financière et densité de sociabilité.**

La mesure de la pauvreté par les ressources relationnelles, notamment le réseau de solidarité, le système d'entraide sociale et les échanges de solidarité communautaire permet d'évaluer la densité de sociabilité des pauvres en cas de difficultés aigües.

La difficulté de mobiliser le capital économique et l'absence de réserves alimentaires ou financières ou de mécanisme de protection sociale obligent les pauvres à pratiquer et préserver le système de solidarité sociale dont l'assise est basée sur les règles de cohabitation sociale.

#### ***- L'aspect extrême de la pauvreté peut être mesuré par le cumul de précarité financière et de faiblesse de densité de sociabilité.***

L'aspect extrême de la pauvreté vécu par des groupes de population à faibles revenus peut être mesuré par le cumul de précarités telles que la précarité financière et niveau de densité de sociabilité.

La marge de manœuvre des ménages en situations de difficultés financières pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale ne dépend pas seulement de leur capacité à mobiliser des ressources, surtout économiques. Elle est également conditionnée par leur niveau d'accès aux réseaux de sociabilité.

#### ***- Les questions posées aux ménages enquêtés ont permis d'énumérer les principaux facteurs pouvant être à l'origine de difficulté financière.***

La difficulté financière désigne un manque de revenu nécessaire pour acquérir certains biens pour satisfaire des besoins hiérarchisés.

Près d'un ménage urbain sur trois interrogés a déclaré la dépense nécessaire pour couvrir l'achat des biens alimentaires comme la première préoccupation des ménages. Le loyer et les dépenses d'éducation des enfants constituent leurs deuxième et troisième préoccupations. Viennent ensuite les dépenses d'éducation des enfants et celles de soins sanitaires.

#### ***- Les données quantitatives sur les réseaux de solidarité sociale mobilisés ont permis d'identifier les différentes formes de sociabilité.***

La sociabilité est la possibilité d'aide que les populations à faibles revenus peuvent mobiliser dans le cadre des relations sociales et familiales et de l'assistance institutionnelle en cas de difficulté financière aigüe.

Il existe différentes formes d'entraides sociales qui sont parmi les vecteurs de relations sociales et indiquent l'aspect et la densité de sociabilité. Ce sont des entraides sociales qui s'opèrent dans la sphère économique et des échanges de solidarité sociale qui s'effectuent sous forme de dons spécifiques en argent à offrir d'une façon réciproque et se pratiquent notamment en cas d'événements familiaux et sociaux,

Les entraides et échanges sociaux à caractère marchand sont également une possibilité pour les manages en difficulté de remédier temporairement leur situation même si les bailleurs en tirent souvent des intérêts économiques individuels.

**- La densité de la sociabilité ne change pas avec le statut professionnel.**

Quel que soit le statut professionnel des individus questionnés, près de neuf individus sur dix interviewés affirment avoir recouru à des personnes de confiance pendant la période difficile ou en cas de difficultés tandis que les restant s'isolent en cas de problème. La totalité des chômeurs s'adressent à des personnes de confiance en cas de difficulté pour une raison liée à l'absence de revenu régulier.

Seules les femmes au foyer ont une densité de sociabilité relativement faible. Une femme au foyer sur quatre questionnées a déclaré ne pouvoir compter sur des personnes de confiance en cas de difficulté.

La majeure partie des demandeurs des prestations en cas de difficultés se rendent directement chez la personne de confiance. Seulement 5% utilisent le moyen téléphonique pour demander de l'aide auprès de leur personne de confiance.

**- Les individus interrogés disent pouvoir compter sur plusieurs personnes de confiance.**

Parmi les neuf individus sur dix interrogés disaient avoir compté sur des personnes de confiance lors qu'ils se trouvent dans des difficultés. Ces personnes de confiance préférées en premier lieu sont les amis et connaissances, les collègues du travail, les membres lignagers et de la parenté. Viennent ensuite le prêteur informel, l'employeur et le voisin.

En cas de difficultés, économiques, financières et matérielles ou lorsqu'ils sont frappés par des événements difficiles (décès, maladie grave, etc.), les pauvres ont encore une marge de manœuvre en s'adressant à une personne de confiance, à un membre de famille ou aux voisins.

**- Les difficultés financières sont les premiers motifs qui poussent les pauvres à demander de l'aide auprès des personnes de confiance.**

Les difficultés financières sont les premiers motifs qui poussent les personnes questionnées à demander de l'aide auprès des personnes de confiance. Plus de 45% d'entre elles déclarent demander ce type d'aide alors que moins de 30% des gens s'adressent aux personnes de confiance pour être écoutés et conseillés.

Les difficultés matérielles telles que le problème lié à la non-satisfaction des besoins alimentaires et sanitaires sont le troisième motif qui obligent les individus à compter sur des personnes de confiance. Les dépenses occasionnées par des événements familiaux tels que le décès, la naissance, la circoncision et l'exhumation en constituent le quatrième motif.

La catégorie socioprofessionnelle des individus demandeurs d'aide peut influencer le type de prestations demandées. La moitié des indépendants de petite et moyenne tailles exerçant des activités dans le secteur informel s'adressent à des personnes de confiance pour demander l'aide financière. Plus de 40% des femmes au foyer s'adressent à des personnes de confiance pour être écoutées et conseillées contre 29,63% pour des difficultés financières.

**- La plupart des prestations s'effectuent en dehors du mécanisme de marché et selon la règle de réciprocité.**

Les entraides et les échanges de solidarité sociale visent à renforcer la cohésion sociale et véhiculent des relations de cohésion sociale et renforcent le lien de sociabilité dans les quartiers et les villages. Ils fonctionnent comme un mécanisme de protection sociale mutuelle. Chacun a l'obligation d'aider celui qui se trouve dans une situation difficile. L'actuel bénéficiaire sera dans l'obligation de l'aider selon le principe de réciprocité.

Les transactions entre les prêteurs ou donateurs et les personnes aidées, s'effectuent souvent en dehors du mécanisme de marché. Pour les prêteurs ou les donateurs, la recherche d'intérêt individuel comme la rémunération de l'argent prêté, n'est pas primordiale par rapport aux règles de cohabitation sociale.

Seules les transactions à caractère marchand dont le crédit usuraire s'effectuent selon le mécanisme du marché mais d'une façon indirecte.

**- La sociabilité a des limites pour réduire les difficultés.**

La mobilisation des réseaux de sociabilité a des limites pour réduire les effets de la pauvreté monétaire pour des raisons multiples telles que le recul des pratiques d'entraides sociales en nature, la désintégration progressive des échanges de solidarité sociale, surtout en milieu urbain, la faible marge de manœuvre pour les pauvres d'avoir de l'entraide sociale, l'isolement des personnes en difficulté vis-à-vis des personnes de confiance, le refus catégorique de demande de l'aide sociale et les faibles impacts des entraides sociales sur la pauvreté.

La restriction de certaines dépenses alimentaires et non alimentaires et donc de la consommation est parmi les pratiques des ménages à faibles revenus pour faire face à la difficulté financière, au déséquilibre de leurs budgets et à la désintégration du système d'entraide sociale.

Par rapport à l'ampleur et à l'intensité de la pauvreté dans les pays à faibles revenus comme Madagascar, des Politiques publiques et des traitements institutionnels visant à s'attaquer aux causes de la pauvreté, d'une part et à donner plus des poids aux populations les plus pauvres, d'autre part, devraient être mises en œuvre.

## **Chapitre 6 : L'approche par les ressources culturelles : l'éducation et la formation**

Le fait de ne disposer aucune formation primaire est un handicap majeur pour accéder au marché du travail stable et relativement bien rémunéré. L'insuffisance ou l'absence de formation a un impact significatif sur les niveaux de revenus des pauvres, leurs statuts professionnels, leurs précarités en termes d'emploi.

La corrélation qui existe entre ces paramètres est illustrée par les situations des populations pauvres à faibles niveaux de formation de l'agglomération d'Antananarivo enquêtés et les données secondaires utilisées.

Par ailleurs, nous n'avons pas la prétention d'établir les différents pourcentages des individus urbains à faible revenu enquêtés selon leurs niveaux de formation par rapport au niveau de leur revenu.

### **6-1- Niveau de formation insuffisant et déficit de revenu.**

Le déficit des ressources culturelles, notamment la formation, est un des principaux facteurs de la faiblesse du revenu des actifs urbains. En d'autres termes, la faiblesse du revenu de certains actifs urbains et leurs niveaux de formation ont des relations causales. L'insuffisance ou l'absence de formation a un impact significatif sur les niveaux de revenus de ces actifs urbains.

Dans des milieux urbains, notamment dans l'agglomération d'Antananarivo la plupart des actifs urbains à faibles revenus ont des niveaux de formation insuffisants; ils ont beaucoup de difficultés d'accéder au marché de travail formel, stable et relativement bien rémunéré. Sur le marché du travail formel, le fait de ne disposer d'aucune formation primaire est un handicap majeur pour y accéder.

Les informations recueillies illustrent que la majeure partie des familles migrantes exerçant des activités du secteur informel, originaires du milieu rural qui sont installées dans des centres urbains, n'ont aucune formation suffisante nécessaire pour mieux accéder au marché du travail formel.

L'insuffisance et l'absence d'infrastructures éducatives et formatrices, en particulier les écoles primaires ou secondaires, dans leurs villages d'origine respectifs ne leur ont pas permis d'avoir de tels niveaux de formation.

Pour ceux qui ont pu terminer les écoles primaires dans leurs villages, ils ont du s'arrêter dès lors que leurs parents n'ont pas eu des moyens suffisants pour financer les études secondaires ou supérieures en ville.

Par contre, certains actifs urbains ayant un niveau de formation insuffisant qui exploitent des créneaux rentables du secteur informel, dont le commerce ambulancier des friperies, ont un revenu plus élevé que les autres actifs exerçant des emplois réguliers du secteur formel.

Parmi eux, nombreux sont ceux qui gagnent mensuellement l'équivalent du salaire minimal légal pratiqué dans les entreprises privées ou l'administration. Bon nombre d'entre eux peuvent chacun avoir un revenu net journalier d'environ cinq mille ariary.

## **6-2- Taux de salarisation et niveau de formation.**

Dans une situation où les revenus salariaux et le niveau de formation déterminent le positionnement des ménages dans la catégorie de revenu ; les éléments de réponses aux questions posées par les liens de causalité entre le degré d'instruction et de formation des actifs occupés, d'une part et le taux de salarisation, le niveau de revenu, le statut socioprofessionnel, la structure de l'emploi par branche d'activité et la situation à l'emploi, d'autre part, se résument comme suit.

### ***- Seulement un actif occupé sur dix perçoit régulièrement de salaire.***

Les emplois non salariés qui s'exercent à titre d'aide familiale ou assurés par les indépendants propriétaires des entreprises non agricoles en grande partie informelles, constituent la majeure partie des emplois à Madagascar. Seulement un actif sur dix y touche régulièrement de salaire. Le taux de salarisation est pourtant relativement élevé dans les grands centres urbains. Plus de six actifs occupés sur dix y sont des salariés. De plus, les femmes ont un taux de salarisation plus important que les hommes dans ce pays.

### ***- Le taux de salarisation dans l'agriculture reste très bas.***

En milieu rural, le poids des emplois non rémunérés est très grand. Ces emplois non rémunérés concernent plus de neuf actifs ruraux occupés sur dix. Dans l'agriculture, plus de 70% des parcelles utilise une main-d'œuvre à titre d'aide familiale.

### ***- La faiblesse des revenus salariaux est liée à la prédominance des emplois non rémunérés.***

Le revenu est un indicateur économique qui détermine le pouvoir d'achat et la situation matérielle des ménages. Le revenu salarial moyen d'un ménage est constitué par le salaire net d'impôt issu de l'activité principale, et éventuellement de l'activité secondaire et le salaire des enfants exerçant des activités économiques,

Le salaire mensuel moyen est estimé à 116 000 Arriary dont les hommes restent toujours mieux payés que les femmes. De plus, les salariés urbains gagnent plus que les salariés ruraux.

### ***- Une forte disparité salariale existe aussi bien entre les branches d'activité que les catégories socioprofessionnelles.***

Les fonctionnaires gagnent presque le double du salaire moyen perçu par l'ensemble des salariés de toutes branches confondues. Les cadres supérieurs gagnent presque cinq fois plus que les ouvriers non qualifiés. Les salariés des branches Primaire/agriculture se trouvent en bas de l'échelle dont les ouvriers agricoles non qualifiés sont les moins payés.

### ***- La qualité de la population active est très faible.***

A Madagascar, le niveau d'instruction de la population active est très faible. Environ un actif sur trois n'a pas fréquenté l'école, moins de deux actifs sur dix ont pu terminer l'école primaire. Les actifs ruraux sont moins instruits que les actifs urbains. Dans la région d'Analamanga, environ un actif sur dix possède des diplômes de l'enseignement supérieur.

***- Les actifs instruits ont plus d'accès aux emplois salariés.***

Le taux de salarisation est plus élevé chez les actifs occupés ayant de niveau de formation élevé. Ce taux est très faible chez les actifs occupés sans instruction. Environ 64% des universitaires occupés touchent périodiquement des salaires alors que moins de 4% des actifs occupés non instruits perçoivent régulièrement des salaires.

***- Les chefs de ménage qui n'ont aucune formation sont les plus exposés à la pauvreté monétaire.***

L'analyse de revenus des actifs occupés selon le niveau de formation a permis d'appréhender les liens de causalité entre niveau de formation et pauvreté monétaire. Les ménages à très faibles revenus sont dirigés par des chefs de famille qui n'ont pas terminé l'école primaire et tirent leurs revenus des secteurs d'activités à faibles rémunérations. Ils sont plus exposés à la pauvreté monétaire.

Quant aux chefs de ménage ayant bénéficié d'une formation supérieure ou des formations professionnelles spécialisées ; ils ont un niveau de revenu relativement élevé et sont mieux protégés contre le risque d'appauvrissement.

***- Les actifs non instruits qui exercent l'emploi agricole sont les plus frappés par la pauvreté.***

Les ménages agricoles dirigés par des chefs n'ayant pas fréquenté l'école sont les plus exposés aux différentes facettes de pauvreté. Le quintile de la consommation a fait ressortir que plus de neuf ménages pauvres sur dix exercent dans l'agriculture pour survivre.

***- Les diplômés de l'enseignement supérieur gagnent cinq fois plus que les occupés sans instruction.***

Il y a une forte disparité entre les salaires des actifs sans instruction et ceux qui possèdent de qualification. Les salariés diplômés de l'enseignement supérieur gagnent environ quatre fois plus que les salariés sans instruction. Quel que soit le niveau de formation, le salaire moyen des femmes reste toujours inférieur à celui des hommes.

***- Le chef de ménage agricole instruit a un revenu moyen deux fois plus que celui sans instruction.***

Le revenu agricole aussi bien des agriculteurs ruraux qu'urbains augmente avec le niveau d'instruction du chef de ménage, La différence de rémunération est très importante entre les ouvriers non qualifiés et le cadre supérieur ou moyen dans le secteur agricole.

### **6-3- Niveau de formation et statut socioprofessionnel.**

***- Plus de neuf actifs occupés sans instruction sur dix se trouvent dans l'agriculture/primaire.***

La majeure partie des actifs qui exercent de l'emploi dans l'agriculture est constituée par des mains-d'œuvre sans qualification. L'agriculture utilise neuf actifs non instruits sur dix. Ces actifs non instruits pratiquent la polyculture à faible rendement sur des petites parcelles. Plus de la moitié des actifs occupés ayant le niveau d'instruction secondaire se trouvent dans le secteur agricole/primaire.

***- Environ un fonctionnaire sur trois est diplômé de l'enseignement supérieur.***

La proportion des salariés titulaires des diplômes universitaires travaillant dans l'administration est assez élevée. Environ un employé de l'administration publique sur trois est titulaire de diplômes de niveau universitaire.

***- Les chefs de ménage sans instruction ont les statuts des aides familiales et de travailleurs indépendants du secteur informel.***

Si le niveau d'instruction des actifs est moins élevé, le nombre des actifs qui exercent des activités à titre d'aide familiale et à titre indépendant est très important. Presque l'ensemble des chefs de ménage n'ayant pas achevé l'école primaire tirent leur revenu dans le secteur informel à faible rémunération.

#### **6-4- Niveau de formation et précarité de l'emploi.**

***- Les actifs sans instruction exercent des emplois non protégés et instables.***

Les ménages ayant à leur tête un salarié journalier, un manoeuvre et travailleur indépendant ayant un niveau de formation insuffisant qui exercent surtout des activités du secteur informel sont des salariés non protégés. L'incidence relative du salariat instable et journalier ou indépendant est plus importante dans les ménages très pauvres.

Les chefs de ménage exerçant un travail protégé, stable et régulier sont des employés du secteur moderne dont l'administration publique ou des indépendants exploitant leur propre unité de production. Ce sont des ménages ayant un niveau de formation relativement élevé.

***- La stabilité de l'emploi n'implique pas automatiquement la stabilité des revenus.***

L'exercice sans interruption de la même activité durant une période relativement longue n'implique pas automatiquement la stabilité des revenus. Les revenus des chefs ménages exerçant des activités indépendantes régulières et stables varient d'une manière saisonnière selon la nature de la branche d'activité.

***- Les taux de chômage sont très élevés chez les actifs sans instruction.***

La structure du chômage varie selon le niveau d'instruction du chef de ménage. L'analyse par niveau d'instruction a confirmé que les taux de chômage sont très élevés chez les actifs sans instruction et pour ceux qui ont un niveau d'instruction primaire.

***- Le chômage est un phénomène qui touche le plus les chefs de ménages intellectuels.***

Contrairement à ce qui est observé dans les pays développés, l'analyse a fait ressortir qu'à Madagascar, plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus il est frappé par le chômage. L'incidence du chômage est très significative dans les groupes qui ont un niveau de formation supérieur. La formation ne détermine pas nécessairement la position et la situation des actifs sur le marché du travail.

***- Moins de 10% des chômeurs titulaire des diplômes supérieurs désirent travailler dans l'agriculture.***

Dans la recherche d'emploi, les secteurs d'activité désirés par les chômeurs varient selon leur niveau de formation. Les proportions des chômeurs désirant travailler dans l'agriculture varient selon le niveau d'instruction. Seulement près de 10% des chômeurs titulaire des diplômes supérieurs désirent travailler dans l'agriculture tandis que 23% des chômeurs qui cherchent de travail dans le service n'ont aucune instruction.

La proportion des chômeurs titulaires de diplômes universitaires qui comptent trouver du travail dans les entreprises privées ne dépasse pas 8%.

**- *Le sous-emploi affecte davantage les actifs occupés à faible niveau d'instruction.***

Le sous-emploi lié à la durée du travail affecte davantage les actifs occupés à faible niveau d'instruction. Près d'un actif occupé sans instruction sur trois est frappé par ce type de sous-emploi. Moins de 20% des actifs occupés diplômés de l'enseignement supérieur se déclarent frappés par ce sous-emploi. Les femmes sont toujours particulièrement les plus concernées quel que soit leur niveau d'instruction.

De surcroît, la faiblesse des niveaux des revenus des pauvres et celle de leur formation accentuent leur isolement sur le marché du travail et diminuent leur sociabilité ou relation avec le reste du monde.

**- *Définir le système de formation approprié.***

Les différentes méthodes pédagogiques telles que la formation programmée, la formation collective classique, l'auto formation, la formation-action, etc. constituent des modes d'apprentissage que chaque acteur de la formation peut adapter à sa situation particulière selon les objectifs visés par la politique de formation.

Quelle que soit la politique de formation mise en œuvre pour améliorer la qualification de la population active, on peut dire que la faiblesse du système productif malgache ne permet pas d'absorber tous les produits du système de formation, notamment les diplômés et les instruits, arrivant sur le marché du travail, d'une part ni d'augmenter le niveau de rémunération des actifs occupés, d'autre part.

## **PARTIE 3 : L'APPROCHE DE LA PAUVRETE PAR LES CONDITIONS D'EXISTENCE**

La description et l'analyse de la pauvreté sur la base des ressources économiques, culturelles et relationnelles sont complétées par l'analyse des conditions d'existence des ménages pauvres.

Il s'agit d'appréhender les différentes formes de précarités et de difficultés rencontrées par les individus en tenant compte de leurs ressources personnelles, à savoir les précarités d'emploi, les difficultés financières et budgétaires engendrées par la faiblesse des revenus, le niveau de consommation en termes de déprivation ou de sous-alimentation, les caractéristiques des logements occupés par les populations à faibles revenus, notamment le type de logement, le taux d'occupation, l'équipement et les sources d'éclairage et de l'eau, le niveau d'accès aux soins de santé, etc.

Même si le présent travail ne couvre pas la totalité des conditions d'existence des ménages, il cherche à confirmer que ce cumul de déficits des ressources économiques et culturelles de ménage a des relations défavorables avec les domaines d'existence.

### **Chapitre 7 : Précarité en termes d'emploi.**

#### **7-1- Situation et structure de l'emploi.**

La description des structures et des conditions de l'emploi par l'utilisation des données existantes est une étape permettant de mieux appréhender la pauvreté dans les pays à très faibles revenus comme Madagascar. La compilation et l'analyse de ces données ont conduit aux conclusions suivantes.

##### ***- L'âge moyen des actifs sur l'ensemble du territoire est de 32 ans.***

Compte tenu de la forte implication des enfants dans l'activité économique, l'âge de la population active est fixé de 5 à 85 ans. La population active est jeune car l'âge moyen des actifs sur l'ensemble du territoire est de 32 ans. L'âge moyen des actifs varie pourtant d'une région à une autre. De plus, les femmes et les hommes ont presque le même poids dans la population active. Par contre, les femmes s'insèrent sur le marché du travail plus que les hommes dans certaines régions.

##### ***- Le taux d'activité n'a pas bougé au cours du temps et gravite autour de 64%.***

Le taux d'activité permet de mesurer le niveau de participation de la population en âge de travailler dans la production des biens et services à une période donnée. Le taux d'activité à Madagascar n'a pas beaucoup évolué au cours de ces dernières années mais varie selon la province. Il se situait en moyenne au niveau de 64 % si l'on considère l'âge minimum de travailler à 5 ou 6 ans. Le taux s'est pourtant accru à 90,2% si l'on considère l'âge de la population active de 15 à 64 ans.

Le taux d'activité varie selon les niveaux d'agrégation. Les ruraux ont plus de volonté de s'insérer sur le marché du travail que les urbains. Le taux d'activité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Les plus pauvres cherchent activement du travail que les plus riches.

##### ***- Le taux d'occupation atteignait 66%.***

Le taux d'occupation permet de calculer la proportion de la population pourvue d'un emploi par rapport à la population en âge de travailler. Le taux d'occupation atteignait 65,99% en 2005 si l'on considère l'âge de la population active de 5 à 85 ans.

Le monde rural a connu un taux d'occupation plus important par rapport à celui du monde urbain. La province d'Antananarivo a enregistré le taux d'occupation le plus faible quel que soit l'âge de la population active pris en considération. Les hommes sont légèrement plus occupés que les femmes.

Nombreux sont les facteurs qui expliquent l'inactivité. Il s'agit principalement des facteurs économiques et sociaux spécifiques au contexte du pays.

***- La majeure partie de l'emploi est fortement concentrée dans le secteur primaire.***

L'emploi dans le secteur primaire comprenant l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture utilise plus de trois actifs occupés sur quatre à Madagascar (75%).

En milieu urbain, les emplois dans le secteur agriculture-primaire représentent en moyenne 54% de l'ensemble des emplois. La capitale et son agglomération utilisent près de la moitié des actifs occupés dans le secteur primaire.

Les activités commerciales utilisent près de 6% des actifs occupés. Moins de 3% de l'emploi total se trouve dans l'administration publique. Les services privés destinés aux ménages créent plus de 6% des emplois. Les autres branches d'activités regroupent près de 6% des actifs occupés.

Les branches qui regroupent l'enseignement privé, la santé privée, le transport, le bâtiment et travaux publics, l'industrie alimentaire et le textile utilisent près de 6% des occupés à Madagascar.

***- Les indépendants représentent plus de 40% des actifs occupés.***

La structure de l'emploi selon la catégorie socioprofessionnelle a montré que les actifs occupés qui exercent des emplois indépendants représentent plus de 40% des actifs occupés depuis ces dernières années. Les emplois à titre d'aides familiales constituent près de la moitié des emplois créés. Moins de 2% des actifs occupés sont des cadres.

***- Le système économique malgache est largement dominé par le secteur informel en matière d'emploi.***

Le secteur informel est constitué notamment par les indépendants exerçant dans l'agriculture informelle et les entreprises non agricoles qui n'ont pas de carte statistique. Le secteur informel reste le premier pourvoyeur d'emploi à Madagascar. Ce secteur a pu créer près de neuf emplois sur dix (90%) à Madagascar en 2010.

En milieu rural, le secteur informel utilise plus de 90% des actifs occupés à Madagascar. L'emploi du secteur informel domine dans les grandes villes. Les secteurs informel et formel ont les mêmes poids dans la création d'emplois dans la capitale.

***- Le secteur formel utilise en moyenne 12% des actifs occupés.***

Le secteur moderne est composé du secteur public, des entreprises privées formelles et des zones franches. La structure de l'emploi selon le secteur institutionnel a montré que le secteur moderne utilise moins de 12% des actifs occupés en 2010 dont le secteur industriel en constitue le principal créateur d'emplois. Le nombre d'emplois dans les entreprises franches fluctue selon le contexte.

**- Le secteur public occupe moins de 3% des emplois à Madagascar.**

Les employés du secteur moderne public regroupent les salariés de l'administration publique et des entreprises publiques. On ne connaît pas l'effectif exact des agents publics jusqu'à maintenant. Ce secteur occupe moins de 3% des emplois à Madagascar en 2010.

**- Les ménages agricoles représentent environ 80% des ménages ruraux.**

La population agricole est fortement représentée par des agriculteurs. Les ménages agricoles sont composés des ménages des exploitants agricoles dont l'agriculture constitue l'emploi principal, première source de revenu et ceux qui ont pratiqué au moins un type de culture au cours d'une période culturale et exercent souvent d'autres activités.

Près de quatre ménages sur cinq (80%) sont occupés dans l'agriculture en 2010. En milieu urbain, les ménages agricoles représentent plus de la moitié du total des ménages en 2010.

**- Près de 72% des ménages agricoles sont des petits exploitants.**

Les petits exploitants agricoles cultivent chacun moins de 1,5Ha de terrain. Ils représentent près de 72% des ménages agricoles malgaches en 2010. Les moyens exploitants agricoles représentent 23,3% des ménages agricoles. Le poids des grands exploitants agricoles exploitant plus de 4Ha de terrain ne dépasse pas 5% des ménages agricoles.

**- La majorité des ménages agricoles pratiquent la polyculture sur plusieurs parcelles.**

Près de neuf ménages agricoles sur dix (90%) pratiquent la polyculture sur un et plusieurs parcelles. Il n'y a que 12% environ des ménages agricoles qui pratiquent la monoculture. Par ailleurs, la majorité des agriculteurs malgaches pratiquent la monoculture sur une parcelle.

**- L'agriculture comme activité principale des chefs de ménage.**

Deux ménages malgaches sur trois (66,67%) sont des ménages des exploitants agricoles, notamment ceux qui sont dirigés par des chefs de familles dont l'emploi principal est l'agriculture. Plus de cinq ménages agricoles sur dix exercent d'activités secondaires dans certaines régions.

**- Les actifs occupés dans l'agriculture regroupent plus de 82% des emplois créés à Madagascar.**

Les actifs occupés dans l'agriculture regroupent plus de 82% des emplois créés à Madagascar en 2005. La proportion des femmes occupées dans l'agriculture est légèrement supérieure à celle des hommes.

Presque la totalité des enfants des ménages agricoles pratiquent des activités économiques. La non-scolarisation pousse les enfants de 6 à 10 ans à exercer des activités de production.

**- Il y a en moyenne 1,5 employé dans chaque entreprise non agricole.**

Les entreprises non agricoles sont en général des unités de production informelles de type familiale de petite taille en termes d'emploi. Elles sont gérées par les ménages et utilisent en grande partie des aides familiales. Près d'un ménage sur trois sont propriétaires des entreprises non agricoles.

Les entreprises non agricoles exercent en grande partie dans la branche du commerce. Environ 7% des entreprises non agricoles possèdent la carte statistique. Chaque entreprise non agricole utilise au moins en moyenne 1,5 employé.

## **7-2- Le chômage et le sous emploi.**

D'après les informations disponibles sur le chômage, l'emploi et les politiques de l'emploi, on a constaté qu'il existe un dysfonctionnement notable sur le marché du travail. L'offre du travail n'arrive pas à suivre la demande du travail sur le marché. Cette situation est liée en grande partie à la faiblesse du système productif malgache. A cet égard, l'étude portant sur l'état des lieux du chômage, du sous-emploi et des différentes politiques publiques y afférentes a abouti aux conclusions ci-après.

### ***- Le taux de chômage est très bas et gravite autour de 3%.***

Le taux de chômage est relativement très bas à Madagascar et fluctue faiblement selon la période. Ce taux gravite autour de 3%. Cette faiblesse du taux de chômage est liée à la prédominance de l'agriculture dans le système productif malgache où le chômage est quasi nul dans ce secteur d'activité qui utilise plus de huit actifs sur dix. L'agriculture est cependant caractérisée par un sous-emploi massif et chronique.

Plus d'un individu sur dix restent toujours au chômage au-delà de un an et environ un jeune âgée de 15 à 24 sur trois est chômeur. Les femmes sont beaucoup plus exposées au chômage que les hommes. Le chômage frappe en moyenne plus de quatre femmes sur dix, contre trois hommes sur dix.

### ***- Les urbains sont plus frappés par le chômage que les ruraux.***

Le taux de chômage varie selon la région et le milieu. Les urbains sont plus frappés par le chômage que les ruraux. Il est relativement élevé dans la province d'Antananarivo. Presque 6% des actifs y sont touchés dont la capitale est la plus frappée. Les autres provinces ont connu un taux de chômage inférieur à 3%.

### ***- Les chefs de ménages intellectuels sont les plus touchés par le chômage.***

La structure du chômage varie selon le niveau d'instruction du chef de ménage. Le chômage est un phénomène qui touche le plus les chefs de ménages ayant une formation universitaire que les autres ménages. Plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus il est frappé par le chômage.

### ***- La majeure partie des chômeurs souhaitent travailler dans le secteur tertiaire.***

Lorsqu'on examine les motifs de la recherche d'emploi, on constate que la majeure partie des chômeurs souhaitent travailler dans le secteur tertiaire. Plus de 60% des chômeurs désirent travailler dans le secteur tertiaire, suivi par l'industrie avec 36,6% des chômeurs.

Le désir des chômeurs de travailler dans l'agriculture n'attire que près de 3% des préférences des chômeurs.

De plus, la majorité des femmes préfèrent travailler dans les entreprises privées. Les chômeurs âgés de 25 à 64 ans désirent travailler dans la branche service. La majorité des chômeurs âgés de 15 à 64 ans cherchent du travail dans les entreprises privées.

**- Le secteur privé est la branche la plus préférée par les chômeurs ayant le niveau d'instruction primaire.**

La branche d'activité désirée par les chômeurs varie selon le niveau d'instruction. La plupart des candidats qui préfèrent travailler dans le secteur privé ont le niveau d'instruction primaire. Il en est de même pour la moitié des chômeurs qui envisagent de travailler de façon indépendante : ils ont aussi le niveau d'instruction primaire.

**- Un individu sur quatre est frappé par le sous-emploi lié à la durée du travail.**

Le taux de sous-emploi lié à la durée du travail qui concerne les individus occupés âgés de 6 ans et plus gravite en moyenne autour de 25% depuis ces dernières années. Si l'on considère l'âge de population active de 15 à 64 ans, ce taux atteint plus de 44% en 2004.

Les femmes sont plus frappées par le sous-emploi lié à la durée du travail que les hommes dont plus de la moitié des femmes sont touchées.

**- Les occupés ruraux sont plus affectés par le sous-emploi lié à la durée du travail.**

Les occupés ruraux sont plus affectés par le sous-emploi lié à la durée du travail que les occupés urbains: Près de trois occupés sur dix en milieu rural sont touchés par ce phénomène contre deux occupés urbains sur dix en sont confrontés.

**- Les pauvres sont les plus sous-employés.**

Les bas salaires sont plus exposés au sous-emploi lié à la durée du travail. Près d'un salarié pauvre sur trois se plaignent de cette forme de sous-emploi contre un salarié sur cinq chez les non pauvres. Les femmes pauvres sont toujours les plus affectées par cette forme de sous-emploi.

**- Plus de 34% des ménages pauvres exercent des activités secondaires.**

L'enquête par questionnaire a fait ressortir que 34,72% des individus questionnés exercent des activités secondaires pour faire face au sous-emploi lié à la durée du travail, contre 65,28% des individus qui n'exercent qu'une seule activité. Ces deux types d'activités procurent les principales sources des revenus des individus à faibles revenus enquêtés.

**- Les activités secondaires des ménages urbains.**

Certains actifs urbains, notamment ceux qui exercent dans le secteur moderne, pratiquent d'autres activités secondaires après avoir terminé la journée ou pendant le week-end. Nombreux sont ceux qui exploitent par exemple des petites gargotes ou des unités informelles de commerce en détail des produits locaux. D'autres travaillent à temps partiel dans des entreprises privées du secteur formel.

Dans la ville d'Antananarivo, les informations recueillies lors de l'enquête ont montré que certains employés du secteur moderne pratiquent des petits élevages et agricultures. Certains d'entre eux consacrent quelques heures par jour après avoir terminée leur journée dans l'activité principale, dans la sculpture du bois et des cornes de bovin, dans le tissage de fil de soie et dans d'autres activités du secteur informel.

Par ailleurs, plusieurs habitants de banlieue de la ville d'Antananarivo pratiquent de l'agriculture urbaine et exploitent des petits lopins de terre sur la plaine d'Antananarivo exercent également des activités secondaires dans le secteur informel urbain.

**- Les activités para-agricoles des ménages ruraux.**

Les informations collectées ont montré que les activités secondaires sont majoritairement liées à la production agricole. Le salariat agricole est une des activités secondaires pratiquées par les interviewés. L'exploitation des petits commerces ruraux fait également partie des activités secondaires exercées par les ruraux enquêtés.

Les petits commerces ruraux sont constitués par les vendeurs des produits de première nécessité, des friperies, la collecte et la revente en petites quantités de produits agricoles et artisanaux. Le montant utilisé pour financer chaque unité de petit commerce est relativement important par rapport au budget de ménage de ce qui le pratique. Les informations recueillies précisent que ce montant représente presque la moitié du revenu annuel du ménage concerné.

Les ménages ruraux consacrent assez de temps aux activités secondaires, surtout pendant la période sèche. Ils consacrent trois à quatre mois par an pour exercer des activités secondaires.

Dans les quelques régions rurales de la province d'Antananarivo concernées par l'enquête, des paysans se spécialisent dans le tissage manuel de fil de soie, des nattes et panier en chaume et dans la fabrication des outils de production agricole tels que les charrettes et charrues à traction animale, les sarcleuses, les couteaux, etc.

**- Plus d'un fonctionnaire sur trois est sous-employé.**

Selon le secteur institutionnel, les actifs occupés par le secteur public est parmi les plus touchés par le sous-emploi lié à la durée du travail : Environ un agent public sur trois travaille effectivement moins de 35 heures par semaine, soit moins de sept heures (7h) par jour.

**- Les actifs occupés sans instruction sont les plus frappés par le sous-emploi.**

Selon le niveau d'instruction, le sous-emploi lié à la durée du travail affecte davantage les actifs occupés possédant un faible niveau d'instruction. Les actifs occupés sans instruction sont les plus frappés avec un taux de 31,7% contre 24,5% chez les actifs occupés ayant le niveau d'instruction secondaire. Moins de 20% des actifs occupés diplômés d'enseignement supérieur se déclarent sous-employés par rapport à la durée effective du travail. Les femmes sont toujours particulièrement les plus concernées quel que soit leur niveau d'instruction.

**- Environ quatre actifs occupés sur dix sont sous-employés en raison de situations d'emploi inadéquat.**

Le taux de sous-emploi lié à des situations d'emploi inadéquat reste stable ces dernières années. Ce taux concerne environ 42 % des actifs occupés qui touchent un salaire inférieur au salaire par heure minimum.

Les hommes sont légèrement plus affectés par cette forme de sous-emploi que les femmes. Les salariés ruraux sont plus concernés que les salariés urbains.

**- Les situations d'emploi inadéquat sont très fréquentes dans l'agriculture.**

Les actifs occupés dans la branche d'activité de l'agriculture sont les plus confrontés aux situations d'emploi inadéquat. Dans cette branche, les situations d'emploi inadéquat concernent près de huit employés agricoles sur dix, suite à des mauvaises situations et conditions de leur travail.

**- Les actifs occupés dans la branche de l'indépendant sont les plus frappés.**

Le sous-emploi lié à des situations d'emploi inadéquat est fréquemment rencontré par les actifs occupés dans la branche de l'indépendant. Presque deux employés sur trois se déclarent insatisfaits des conditions de leur travail et se trouvent en situation de sous-emploi.

Cette forme de sous-emploi est aussi fréquemment observée dans la branche de l'entreprise privée. Ce sous-emploi lié à des situations d'emploi inadéquat est relativement faible dans la branche de l'administration publique.

Les femmes, avec un taux de 46,7% sont relativement plus touchées que les hommes contre 39,6 % chez ces derniers.

### **7-3-Faible performance et dysfonctionnement du système d'information sur l'emploi et la formation professionnelle.**

La place centrale qu'occupe les entreprises individuelles et celles du secteur moderne dans la création de l'emploi et la nécessité pour les demandeurs d'emploi de mieux orienter leur recherche d'emploi sur le marché exigent des informations fiables sur le marché de l'emploi.

De plus, les informations suffisantes et fiables en la matière permettent de suivre les dynamiques réelles du marché du travail et d'y apporter des mesures correctrices efficaces.

L'analyse des situations actuelles du système d'information en matière d'emploi et de formation a permis de tirer les conclusions suivantes :

Il existe un nombre important et une dispersion des organismes producteurs d'information sur l'emploi. Seules les informations principales sur la formation sont centralisées et traitées au niveau des ministères tutelles.

Le système d'information est basé sur une multitude de sources d'information et sur des informations à la fois périodiques, ponctuelles et fragmentaires. Les informations issues des sources périodiques dont le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) et l'Enquête Prioritaire auprès des Ménages (EPM) permettent de suivre l'évolution ou la tendance des différents indicateurs en matière d'emploi et de formation sur le territoire national. Cependant, leur collecte régulière dépend souvent des moyens matériel, financier et humain accordés par des bailleurs de fonds et organismes de coopération. Le dernier RGPH date de 1993 tandis que l'EPM la plus récente a été réalisée en 2010.

Les organismes étatiques en charge de la politique de l'emploi souffrent de problème d'insuffisance des moyens, des outils et des instruments de collecte de l'information sur le marché du travail au niveau national.

Les informations concernant tel ou tel thème sur l'emploi et la formation collectées et diffusées par chaque producteur ne sont pas identiques et varient selon les méthodologies de collecte utilisées telles que le recensement, les enquêtes, l'enregistrement périodique des données, etc. Ceci se traduit par une incohérence et un manque de complémentarité des informations recueillies. Il est ainsi très difficile de comparer les informations produites.

Les relations de travail et les échanges d'informations et de compétences existant entre différents producteurs d'information ne sont pas significatifs même si des efforts de coopération existent. L'interconnexions tant horizontale que verticale entre eux ne sont pas explicite.

Il manque des échanges d'informations entre producteurs et utilisateurs d'information sur l'emploi et la formation. Certains producteurs d'information n'ont pas de degré d'ouverture suffisant en ce qui concerne la diffusion d'information, sous prétexte de confidentialité ou d'indisponibilité. Il manque de coordination du système d'information et de rapprochement entre producteurs et utilisateurs d'information. La confrontation de l'offre et de la demande d'informations reste ainsi une tâche difficile. Seuls les producteurs spécialisés utilisent les mêmes concepts et les mêmes définitions des indicateurs et termes relatifs à l'emploi et à la formation.

Tous les utilisateurs d'informations déclarent que leurs besoins respectifs sont satisfaits en partie. Il manque un certain nombre d'informations sur l'emploi et la formation ventilées selon les besoins de chaque utilisateur. Certaines informations sur le travail rural restent insuffisantes. Il s'agit notamment de la quantité de travail, du travail effectif, du type de travail hors exploitation, des conditions physiques, psychologique et sociologique du travail rural, etc.

La régulation du problème de l'emploi nécessite une information suffisante, fiable et disponible à tout moment. Les informations sur l'emploi et la formation sont parmi les outils d'aide à la décision. Elles constituent une matière première dans le processus de décision, notamment pour la conception et l'élaboration de la « composante Emploi » des stratégies et des politiques de lutte contre la pauvreté, ainsi que pour le suivi et l'évaluation de ces politiques.

Cependant, les indicateurs sur l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité des programmes et projets relatifs à la création et à la promotion d'emploi ne sont pas suivis périodiquement. Les informations sur le nombre exact des entreprises et leurs adresses ne sont pas précises.

Enfin, pour rendre opérationnel et pertinent le système d'information en matière d'emploi et de formation existant et satisfaire par la suite les besoins de ses principaux utilisateurs tels que l'Etat, les employeurs et les demandeurs d'emploi; les recommandations sus-énumérées devraient être prises en considération.

## **Chapitre 8 : Précarité en termes budgétaires.**

### **- Structure et déficit du budget des ménages.**

L'analyse de la structure des revenus des ménages a permis d'analyser leur précarité financière et budgétaire. Par rapport à l'approche de la pauvreté selon les ressources économiques, le revenu est une variable utilisée pour analyser le pouvoir d'achat des ménages et donc leur précarité financière et budgétaire. Le niveau des revenus d'un ménage détermine le degré de ses satisfactions en biens et services et les précarités financières et budgétaires qu'ils ont rencontrées.

Les éléments des résultats qui découlent de cette étude sur la structure et la précarité financière et budgétaire des ménages pauvres se résument comme suit.

### **- L'alimentation constitue 65% de la consommation des ménages urbains pauvres.**

La structure des dépenses mensuelles moyennes des ménages a montré la façon dont ils dépensent leur revenu. L'analyse de la structure de consommation a permis de mettre en exergue la précarité du budget des ménages pauvres par la concentration des dépenses dans l'alimentation.

La nourriture occupe la première place dans les dépenses des ménages. Elle représente plus de 65% des dépenses totales des ménages. Les dépenses alimentaires et l'autoconsommation sont les principaux facteurs de déséquilibre budgétaire. Cette situation vérifie la loi d'Engel selon laquelle la concentration des dépenses des ménages à l'achat des nourritures est un indicateur permettant de dire qu'ils sont pauvres.

### **- La précarité budgétaire des ménages pauvres est également expliquée par la faiblesse des dépenses non-alimentaires.**

La restriction de certaines dépenses est parmi les pratiques des ménages à faibles revenus pour faire face aux déséquilibres de leurs budgets.

La dépense affectée à l'eau et électricité occupe la deuxième place et représente 7% environ des dépenses totales des ménages urbains enquêtés. Le remboursement des dettes vient ensuite et constitue en moyenne 5,51% des dépenses totales des ménages tandis que la dépense en communication téléphonique ne dépasse pas 4%.

Les dépenses consacrées à l'éducation ne dépassent pas 6% des dépenses totales des ménages. Elles sont fonction du nombre d'enfants en âge scolaire à charge et dépendent de la gratuité de l'éducation ou non.

### **- Les dépenses à caractère cérémonial sont dictées par l'existence d'un excédent budgétaire.**

Les autres dépenses à caractère cérémonial traditionnel comme les dépenses pour la circoncision, l'exhumation et le mariage ne sont pas négligeables.

En milieu rural, les informations recueillies lors de l'enquête ont précisé que ceux qui ont des budgets excédentaires font des dépenses à caractère ostentatoire ou concurrentiel pour montrer à la société qu'ils ont un statut social particulier. Ils utilisent certains produits manufacturés, entre autres, des motocyclettes, des tracteurs, des réfrigérateurs, des groupes électrogènes, etc.

***- L'ensemble des revenus des ménages pauvres ne permet pas d'assurer la subsistance familiale.***

Le niveau des revenus d'un ménage détermine le degré de ses satisfactions en biens et services. Les revenus dérisoires issus du système productif de subsistance est parmi les principales causes de la persistance de la pauvreté à Madagascar. Dans ce pays, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, les revenus générés par des activités exercées par la majeure partie des ménages malgaches dans le cadre du système productif de subsistance ne leur permettent pas d'assurer les dépenses en biens physiologiques alimentaires et non alimentaires.

En milieu rural, les revenus agricoles de la plupart des populations rurales sont très faibles et ne permettent pas d'assurer la subsistance familiale que pendant seulement quelques mois de l'année. La majeure partie de revenu non-monnaire des ménages ruraux pauvres, surtout le paddy, est affectée à l'autoconsommation. Cette situation explique l'insuffisance de l'épargne nécessaire pour accroître la capacité de production.

Les principaux facteurs explicatifs de la faiblesse des revenus des ménages ruraux sont liés aux surfaces de terrains très réduites qu'exploitent les paysans pauvres, surtout dans des régions peuplées, au problème de fertilité des sols et à la médiocrité et à la rareté d'outil de travail. En milieu urbain, les revenus générés par des petites unités de production dirigées par des chefs des ménages pauvres sont dérisoires et ne leur permettent pas d'assurer la subsistance familiale. Seuls les chefs des ménages qui exploitent des petites unités de production à forte rentabilité ont des revenus relativement élevés,

***- La pauvreté subjective a permis d'identifier la pauvreté par l'évaluation du degré de satisfaction des besoins des pauvres et de cerner son ampleur.***

L'analyse de la dynamique de la pauvreté subjective consiste à appréhender l'évolution de la pauvreté par l'intermédiaire d'une appréciation subjective émise par chaque personne interrogée sur le degré de satisfaction de certains besoins en regard du budget de ménage.

Cette approche consiste à identifier la pauvreté par l'évaluation de degré de satisfaction des différents besoins de chaque personne interrogée. Elle a permis d'obtenir l'opinion de chaque ménage interrogé sur le revenu minimum nécessaire pour satisfaire les besoins minimaux et pour assurer les conditions de vie acceptée par la société ou jugées normales pour un ménage type, d'une part et le niveau minimal de revenu dont il devra disposer pour qu'il puisse vivre dans une situation qu'il juge normale.

L'étude a pu révéler que l'ampleur de la pauvreté et les différents facteurs qui sont à l'origine des difficultés financières des ménages selon leurs opinions ont permis de mieux évaluer la précarité de leurs niveaux de vie et de leurs conditions de vie ainsi que leurs comportements face à l'insécurité financière.

***- Il y a une cohérence entre pauvreté mesurée par la consommation et précarité subjective des conditions de vie des ménages pauvres.***

Pour ce qui concerne la précarité subjective des conditions de vie des ménages vivant en dessous de la ligne de pauvreté, la proportion des ménages pauvres qui déclarent vivre en difficulté a connu un accroissement significatif durant la crise politique qui s'est éclatée en 2009.

Près de 86% des ménages pauvres disent vivre en difficulté en raison de manque d'approvisionnement dans certains domaines d'existence,

Le pourcentage des pauvres chez ceux qui pensent vivre aisément est très important. En effet, environ six ménages sur dix déclarent vivre aisément alors que, selon l'approche objective de la pauvreté selon la variable consommation, ils font partie intégrante des populations vivant en dessous du seuil de pauvreté. Cette incohérence entre pauvreté objective et pauvreté monétaire est liée aux réponses données sur le degré subjectif de difficulté ressenti par ce groupe de population.

***- Près de deux ménage sur dix déclarent être endettés et une très large proportion de ménages malgaches vit dans une impossibilité d'épargner.***

La précarité financière est identifiée à partir de réponses donnée par les ménages enquêtés sur le degré de satisfaction subjective sur leur besoin par rapport à leurs revenus effectifs ainsi que leur comportement face aux fragilités financières. Ainsi, cinq types de réponse ont été dégagées, à savoir : obligé de s'endetter, obligé de puiser dans leur épargne, revenus juste pour couvrir les dépenses, dégage un peu d'épargne et beaucoup d'épargne.

La plupart des ménages malgaches déclarent qu'ils sont financièrement vulnérables. On constate que près de deux ménages sur dix vivent dans un état financier fragile et sont obligés de s'endetter pour subvenir à leurs besoins.

La cause principale de l'endettement est liée au manque des revenus périodiques des ménages leur permettant de payer les dépenses minimales consacrées à l'achat des biens physiologiques pour assurer la survie. A cela s'ajoute les autres facteurs tels que les dépenses inévitables engendrées par des événements difficiles comme la maladie, le décès, la perte d'emploi, la séparation, la période de soudure, etc.

Les réponses obtenues ont fait ressortir qu'une très large proportion de ménages malgaches vit dans une impossibilité d'épargner. Ils n'ont pas la possibilité d'équilibrer leur budget pour faire face à dépenses de subsistance et des imprévues ainsi qu'à des variations périodiques ou permanentes des revenus.

***- Près de la moitié des ménages déclarent vivre avec des difficultés financières aiguës.***

L'aspect subjectif de la pauvreté monétaire a permis d'étudier le niveau de vie du ménage par rapport à son budget. On constate que l'opinion des ménages sur leur niveau de vie par rapport à leur budget, est une fonction croissante de la pauvreté mesurée par l'appréciation objective de niveau de leur consommation.

Les résultats de l'enquête d'opinion ont fait révéler que la proportion de ménages qui ont rencontré des difficultés financières varie selon le cotexte socio-économique et politique. L'étude a dégagé qu'en 2010, près de la moitié des ménages pauvres déclarent vivre avec des difficultés financières aiguës alors que près de neuf ménages pauvres sur dix disent vivre en difficulté. Il n'y a qu'un malgache sur quatre qui a déclaré vivre modérément. Le pourcentage des ménages qui déclarent vivre aisément avec leurs revenus ne dépasse pas 2%,

L'ampleur des difficultés rencontrées par les ménages varie selon les critères sociodémographiques des ménages interrogés qui peuvent renforcer les difficultés financières tels que le nombre d'enfants, le type de ménages, etc.

## **Chapitre 9 : Précarité en termes de logement.**

Le taux d'occupation et la charge locative est un des indicateurs permettant de mesurer la précarité budgétaire des ménages et celle de leur condition d'existence. Il est à noter que dans le cadre du présent travail, nous n'avons pas pris en considération le confort des logements et les équipements qui y sont afférents pour indiquer les conditions des logements des personnes questionnées.

### ***- Le taux d'occupation de logement très l'élevé indique la précarité dans les conditions d'existence.***

Le taux d'occupation de chacune des maisons habitées par des ménages pauvres est élevé aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Près de 40% des ménages enquêtés logent dans une pièce (*cuisine non comprise*). Cette situation se traduit par une occupation excessive de la surface habitable pour cette catégorie de ménage.

En moyenne, les ménages qui occupent deux pièces représentent 40% environ des ménages enquêtés alors que ceux qui occupent plus de trois pièces en constituent 31,84%.

Les ménages très pauvres ont un taux d'occupation des maisons très élevé. Ce sont les ménages à très faibles revenus qui enregistrent les fréquences les plus élevées d'occupation de logement d'une pièce et de deux pièces. La faiblesse de leur revenu ne leur permet pas d'occuper des logements de plus de deux pièces.

Par rapport à la catégorie socioprofessionnelle, les cadres moyens et les cadres supérieurs logent dans des logements de plus de trois pièces. En effet, un cadre moyen sur deux en est concerné, contre trois cadres supérieurs sur quatre.

### ***- Le type de logement : plus de la moitié des ménages pauvres sont propriétaires des maisons.***

Le type de logement occupé par les ménages enquêtés est un indicateur de précarité en matière de logement: logement en location, logement de fonction et logement appartenant aux occupants.

La plupart de ceux qui louent des logements sont des individus vivant dans des centres urbains. Certaines populations urbaines à bas revenu habitant la ville d'Antananarivo louent des chambres en mauvais état dans des quartiers insalubres.

Par contre, les ruraux logent en grande partie dans leurs propres maisons. Leurs maisons sont construites, soit avec des briques séchées au soleil, soit avec de la terre battue avec un toit en chaume. Ils utilisent des bougies et des lampes à pétrole, cause d'incendie de temps à autre

Les familles rurales à revenu relativement élevé habitent dans des maisons construites en briques cuites, avec des toits en tôle. Leurs maisons sont relativement équipées de lecteurs vidéo, des lits, des chaises et des tables, des armoires, etc.

Plus de 50% des individus questionnés logent dans leurs propres maisons alors que 41,94% louent des logements.

***- La charge locative varie selon le niveau de revenu des ménages et les conditions du logement.***

Les informations recueillies lors de l'enquête qualitative menée auprès de ceux qui louent des maisons ou d'appartements ont pu révéler que l'appréciation subjective des ménages portée sur le niveau de loyer est fonction de la charge locative, c'est-à-dire la part du revenu du ménage affectée au paiement du loyer, du niveau de leur revenu, de la qualité et des conditions des maisons qu'ils louent.

Les résultats de l'enquête ont montré que 67,46% des individus questionnés déclarent que leurs charges locatives sont normales alors que 20% environ les considèrent trop élevées. Seulement 11,19% les déclarent peu élevées.

Par ailleurs, l'appréciation subjective émise par les ménages très pauvres révèle que les charges locatives pèsent lourdement sur les dépenses des ménages très pauvres.

De plus, les informations recueillies indiquent que l'importance de la charge locative et la difficulté financière rencontrée par les locataires sont des raisons du retard de versement du loyer. A ce sujet, dans la plupart des cas (94,74%), les bailleurs résilient les contrats de location.

Les ruraux interviewés se contentent de loger dans des maisons en terre et en toit de chaume qu'ils ont construites de leurs propres mains. Ils n'ont donc pas de contrainte pour le paiement mensuel de loyer.

#### **PARTIE 4 : APPROCHE PAR LE VECU ET LES TRAJECTOIRES : PROCESSUS ET DYNAMIQUE DE L'EXCLUSION SOCIALE.**

Dans un contexte socio-économique et politique précaire favorisant le processus d'exclusion sociale, l'utilisation complémentaire des données secondaires et empiriques est pertinente pour mieux cerner dans une perspective dynamique l'ampleur de ce phénomène.

Dans ce volet qualitatif du travail, la dynamique et le processus d'exclusion sociale est analysée, d'une part selon les trajectoires et les différents cas de figures de marginalisation dans les domaines de la réinsertion sur le marché du travail et de la réintégration dans des réseaux de solidarité sociale et institutionnelle, et selon l'expérience vécue des acteurs engagés dans tel processus, d'autre part.

Ces trajectoires sont reconstituées à partir des discours-narratifs recueillis lors de deux enquêtes qualitatives effectuées auprès des familles et individus les plus démunis de la capitale en 2001 et en 2016. Elles ont permis de déceler les différentes figures de marginalisation sociale identifiées dans les discours des interviewés eux-mêmes.

Les trajectoires construites à partir des données collectées en 2001 concernent les familles sans abris de la capitale et certaines familles paysannes pauvres parmi les pauvres des Hauts-Plateaux de Madagascar.

Quant aux trajectoires élaborées sur la base d'informations recueillies en 2016, elles présentent les différents itinéraires de vie des familles et individus de la capitale lourdement frappés par plusieurs facettes de précarités.

Bien qu'incomparables avec le temps et le contexte, les trajectoires et les figures de marginalisation sociale élaborées respectivement en 2001 et en 2016 trouvent leur origine dans différents plans : intégration par le travail, intégration spatiale et résidentielle et intégration dans le réseau de sociabilité et de relation familiale.

- L'Analyse de l'évolution de ce phénomène au fil du temps se fait en deux étapes :
- Dans une première étape, chaque entretien conçu avec une grille, est analysé dans le but de reproduire la trajectoire de vie de l'interviewé selon les différentes phases de vie qui précisent chaque changement de situation professionnelle, personnelle, culturelle, relationnelle et spatiale initiant une nouvelle phase ;
  - Dans une deuxième étape, une analyse transversale des trajectoires construites va permettre de dégager des trajectoires types et des logiques communes de marginalisation sociale.

Le résultat d'analyse a permis de confirmer l'hypothèse du travail selon laquelle : *l'exclusion sociale est un aspect extrême de la pauvreté vécu par des groupes de population frappés par un cumul de précarités d'emploi et de sociabilité qui n'ont qu'une marge de manœuvre très étroite pour s'en sortir. Elle est un processus interactif des marginalisations qui interviennent sur le plan d'intégration par le travail et sur le plan d'intégration dans le réseau de sociabilité.*

## Chapitre 10 : Trajectoires et figures de la marginalisation sociale.

L'exclusion sociale est un processus interactif des marginalisations relationnelle et professionnelle. Ces deux dimensions de l'exclusion sociale sont le produit de la difficulté d'accès sur le marché du travail ou de l'éviction d'un individu du monde du travail, d'une part et de la dégradation de son réseau de sociabilité, d'autre part. Ainsi, les trajectoires-types des familles marginalisées se sont construites sur la base de trajectoire de marginalisation professionnelle et de trajectoire de marginalisation relationnelle.

En regard avec ces critères, des *trajectoires-types* des familles ou individus marginalisés sont dégagées qui constituent divers cas de figures représentatives des itinéraires de vie de l'ensemble des personnes interviewées selon les contextes dans lesquels elles s'insèrent.

Les critères d'analyse sont basés sur des indicateurs identifiables dans les discours des interviewés engagés dans le processus d'exclusion sociale. Ces critères sont constitués par deux principales variables, à savoir : les événements déclencheurs et la conjoncture individuelle et sociale.

### - *Les événements déclencheurs et la conjoncture individuelle et sociale.*

Les événements déclencheurs sont des événements indiqués par le narrateur lui-même comme étant à l'origine de la détérioration de son niveau de vie. Ils interviennent :

- au niveau de l'intégration par le travail, tels que la perte d'emploi, le licenciement, le mauvais état de santé, le sous-emploi, la mutation technologique, etc.
- au niveau de l'intégration socio-familiale, tels que le divorce, la séparation, la migration, le décès, etc.

La conjoncture individuelle et sociale peut accentuer ou freiner le processus de marginalisation sociale déclenchée par un ou quelques facteurs. Elle est constituée par des facteurs fragilisant ou protecteurs pour certains individus qui se sont évincés du monde de travail ou des réseaux de relation socio-familiale par exemple.

La dynamique de l'exclusion sociale est ainsi analysée sur la base des trajectoires construites des personnes interviewées. Ces trajectoires sont ensuite comparées selon à la fois des critères internes et externes aux itinéraires de vie

D'une manière globale, l'exclusion sociale trouve son origine dans l'interaction entre la fracture de l'intégration relationnelle sur les réseaux de relation socio-familiale et celle de l'intégration professionnelle sur le marché du travail.

Les différentes figures de la marginalisation professionnelle ont été identifiées comme par la perte d'emploi et la dégradation du statut professionnel, la marginalisation par le chômage de longue durée en milieu urbain, la marginalisation par le sous-emploi dans le milieu rural

Du point de vue relationnelle; la marginalisation par le veuvage chez les femmes avec plusieurs enfants en bas âge et la marginalisation par le divorce dans un contexte de précarité d'emploi ont été bien cernées lors de l'analyse.

Enfin, la sortie des gens des situations de marginalisation sociale dépend de leur capacité à formuler et à mettre en œuvre des projets et à mobiliser leurs ressources personnelles mais aussi de l'efficacité des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et de l'exclusion sociale.

## **Chapitre 11 : Exclusion sociale : interaction entre marginalisations relationnelle et professionnelle.**

Les liens interactifs entre processus de marginalisation dans la sphère du travail et rupture des relations au niveau de réseau d'entraide et de sociabilité se manifestent à plusieurs niveaux, à savoir:

- La précarité d'emploi provoque la rupture des réseaux d'entraide sociale et de sociabilité ;
- La précarité d'emploi engendre une perte de réseaux de voisinage tissés pendant plusieurs années, suite à un changement de lieu d'habitation ou à une migration ;
- La précarité d'emploi favorise le développement des activités du secteur informel à faible rémunération et a mis l'interviewé dans une situation de sous-emploi inadéquat.

Les itinéraires des personnes interviewées engagées dans le processus de marginalisation sociale sont des faits révélateurs des relations interactives entre la marginalisation dans la sphère du travail et la désintégration de son réseau de relations socio-familiales.

Leurs discours ont permis de déceler les facteurs explicatifs des mauvaises conditions de vie des ménages ruraux. Ce sont des facteurs à la fois structurel et conjoncturel tels que la faiblesse du système productif agricole, la forte pression démographique sur la terre cultivée et le sous-emploi massif lié à la durée du travail et à l'emploi inadéquat.

Leurs récits fournissent des éléments déclencheurs du processus de détérioration de leurs conditions de vie dont le décès de leurs parents, les effets liés aux changements successifs de leurs lieux de résidence, justifiés notamment par la précarité du marché de travail dans les centres urbains et l'absence de possibilité de faire appel au réseau de solidarité familiale.

Des récits sont des faits révélateurs d'une autre figure de l'exclusion sociale, celle de l'exclusion lignagère. En cas de décès, les corps de certains membres des familles marginalisées ne pourront pas réintégrer le tombeau ancestral.

### **11-1-Marginalisation professionnelle et fracture de l'intégration résidentielle.**

Les récits de vie des certaines personnes interviewées sont des cas particuliers qui peuvent révéler des liens entre marginalisation relationnelle et intégration résidentielle puisque l'accentuation et l'intensité de pauvreté monétaire et la mauvaise condition de vie dans leurs villages d'origine sont à l'origine d'une première rupture sur le plan de leur intégration spatiale, avec leur départ pour les grandes villes en vue de trouver un emploi décent et une vie meilleure.

## **11-2-Marginalisation professionnelle et fracture de l'intégration relationnelle.**

En rapport avec la marginalisation professionnelle, la première fracture sur le plan d'intégration dans des réseaux de sociabilité vécue par les familles et individus engagés dans le processus de marginalisation sociale et la rupture de leur relation avec les membres de leurs communautés lignagères et les habitants de leurs villages d'origine marquent les liens entre marginalisation professionnelle et fracture de l'intégration relationnelle.

Dans la société urbaine, contrairement à ce qui se passe dans le monde rural, les relations de voisinage et l'entraide sociale qui s'y est tissée se désintègrent en raison de l'individuation de mode vie urbaine.

Les narrateurs ont vécu une seconde fracture sur le plan d'intégration socio-familiale. Leurs discours confirment qu'en cas de difficulté financière et matérielle aigue, ils n'avaient pas eu la possibilité de faire appel aux voisins ou aux collègues de travail.

### ***- Facteur fragilisant sur le plan d'intégration par le travail : niveau d'instruction faible.***

Le niveau d'instruction faible et l'absence de diplôme sont des facteurs fragilisants s'inscrivant dans le processus de marginalisation sociale dans les centres urbains. Ces facteurs interviennent au niveau de l'intégration sur le plan professionnel.

### ***- Facteur protecteur sur le plan d'intégration par le travail : activités du secteur informel.***

Les facteurs protecteurs s'inscrivant dans le processus de marginalisation sociale sont des facteurs qui permettent de fléchir celle-ci. La pratique quotidienne des activités informelles joue rôle un protecteur dans la mesure où les revenus qui se sont dégagés sont réguliers et permettent d'assurer le minimum de subsistance familiale et le paiement de certaines dépenses quotidiennes ou périodiques dont le loyer.

## **Chapitre 12 : Figures de la marginalisation professionnelle.**

### **12-1-La marginalisation urbaine par la perte d'emploi et la dégradation du statut professionnel.**

En référence à ce que Serge Paugame qualifie de « *déclassement statutaire* » qui désigne la perte de statut socioprofessionnel et la dégradation de niveau de vie, la perte d'emploi est un facteur de l'exclusion sociale déclenché par le contexte socio-politique de l'époque.

Les trajectoires de marginalisation professionnelle des quelques personnes rencontrées trouvent leur origine dans une perte d'emploi suite à la fermeture de nombreuses entreprises franches provoquée par la crise politique de 2009.

Les trajectoires des personnes interviewées illustrent une rupture rapide et brutale par rapport à leur situation précédente marquée par une stabilité professionnelle leur garantissant un revenu régulier.

Leurs trajectoires sont un fait révélateur d'une rupture sur le plan de l'intégration dans le monde du travail formel et stable, cause de la détérioration de son niveau de vie dont les principaux faits déclencheurs sont la perte d'emploi en rapport avec la crise politique de l'époque.

La détérioration de leur situation montre bien le processus de marginalisation par la perte d'emploi et le processus de déclassement de leur statut professionnel.

Le processus de marginalisation sociale qu'ils ont vécu a été appréhendé dans une perspective dynamique à partir des différentes phases de changement de situation éducative, professionnelle, relationnelle et résidentielle.

#### **- Facteur fragilisant : Naissance de plusieurs enfants en bas âge.**

La naissance des plusieurs enfants en bas âge est un facteur fragilisant de l'exclusion sociale. Les femmes s'occupent de leurs enfants et n'ont pas le temps de travailler de manière fixe et régulière.

L'absence de système de couverture sociale institutionnelle comme l'assurance chômage les oblige à pratiquer des activités indépendantes du secteur informel à faible rémunération, à savoir la vente ambulante de soupe sur les bordures des rues de la Capitale.

Le revenu dégagé de ces activités indépendantes ne permet pas à aux familles marginalisées d'arrondir la fin du mois. Leur budget devient chroniquement déficitaire.

#### **- Facteur protecteur : Mobilisation de réseau de solidarité sociale et lignagère.**

La mobilisation de réseau de solidarité sociale et lignagère est un facteur protecteur de la marginalisation qui intervient sur le plan d'intégration socio-familiale.

Pour faire face à la difficulté financière et matérielle aigue, certaines familles en situation difficile ont eu la possibilité de faire appel auprès des collègues du travail ou des membres de la communauté de parenté ou bien emprunter de l'argent chez les membres de la communauté lignagère installés dans d'autres villes par l'intermédiaire de transfert d'agent via la téléphonie mobile.

La dégradation de leurs situations professionnelles met leurs familles dans une situation de dépendance à l'égard de l'aide financière et alimentaire accordée ponctuellement par les membres de leurs communautés de parenté ayant une situation meilleure.

### **12-2-La marginalisation professionnelle par rapport à la trajectoire résidentielle et spatiale.**

La perte d'emploi, à l'origine de la dégradation du niveau de vie de certaines familles, a des effets sur la dimension résidentielle et spatiale de l'intégration. Celle-ci devient une des composantes du processus de marginalisation sociale qu'il a vécu. L'entrée dans un processus de marginalisation professionnelle engendre un autre processus, notamment celui de marginalisation sur le plan spatial.

Le manque de revenu et la précarité de l'emploi obligent plusieurs familles à déménager dans des quartiers des pauvres les plus insalubres de la capitale où les relations de voisinage n'ont pas de raison d'être.

De plus, ces familles ont coupé leurs anciens réseaux de relation de proximité et de voisinage tissés dans leurs anciens quartiers d'habitation.

### **12-3- La marginalisation par le chômage de longue durée en milieu urbain.**

Le volet quantitatif de notre travail précise que le taux de chômage le plus élevé à Madagascar concerne les individus ayant un niveau d'instruction supérieur et universitaire.

Les trajectoires des diplômés sans travail ont mis en évidence l'entrée des individus frappés par le chômage de longue durée dans un processus de marginalisation sociale dans des grands centres urbains, survenue dans un contexte de difficulté d'intégration dans des réseaux de relation et d'entraide sociale.

#### **- Facteur fragilisant : Absence d'expérience professionnelle.**

Bien qu'incomparables avec les itinéraires des marginalisés par la perte d'emploi, les trajectoires des jeunes diplômés frappés par un chômage de longue durée sont révélatrices du processus de marginalisation professionnelle liée à l'absence d'expérience professionnelle et accélérée par le manque de réseau relationnel, facteur fragilisant pour intégrer ce marché du travail.

On a identifié dans leurs discours que le fait d'être célibataire est une décision prise en raison de la dégradation de leur niveau de vie qui intervient dans un contexte moins personnel marqué par un chômage massif qui frappe davantage les jeunes diplômés et par une situation relationnelle urbaine fragile.

Suite à une expérience de chômage chronique, ces gens-là traversent un moment de dépression et se coupent souvent du monde de travail formel, la pratique des petits boulots à faible rémunération du secteur informel reste leurs uniques occasions pour entretenir de contact avec l'extérieur. En cas de période difficile indiquée par l'absence de nourriture ou la maladie, ils n'ont pas la possibilité de faire appel auprès de leurs familles qui habitent loin, ni de s'adresser à des connaissances et à des voisins. En effet, il leur est arrivé à plusieurs reprises de dormir avec le ventre vide et à pratiquer l'automédication en cas de maladie.

## 12-4- Le vécu de marginalisation par le sous-emploi dans le milieu rural.

Comme indiqué dans le volet quantitatif de ce travail, la population rurale est plus frappée par la pauvreté à Madagascar. La pauvreté touche près de 80% des ruraux, contre, environ 52% en milieu urbain.

De plus, en milieu rural, plus de 37% des ruraux sont frappés par le sous-emploi dont les femmes sont plus touchées. Cette situation justifie l'existence de plusieurs types de travail secondaire pratiqué par les ruraux en plus de l'activité principale.

Le sous-emploi lié soit à la durée du travail, soit à la faiblesse de rémunération touche les actifs occupés qui ne peuvent pas maximiser la productivité de leur travail dont les principales causes sont les contraintes structurelle et conjoncturelle du système productif. Les sous-employés cherchent un travail secondaire pour compléter leur revenu.

La trajectoire d'un petit paysan âgé de 57 ans, père de neuf enfants, migrant saisonnier est particulièrement un exemple révélateur du processus de marginalisation professionnel survenue dans un contexte dominé par l'importance de sous-emploi et de forte pression démographique sur la terre cultivable. L'entrevue avec lui s'est faite en 2001 dont le contexte de l'époque a été marqué par un début de crise politique qui perdurait.

Il est issu d'une famille monoparentale nombreuse composée de sept frères et de trois sœurs. Son père est décédé lors qu'il avait trois ans. Ce décès marque la première rupture de sa mère sur le plan d'intégration familiale.

Comme la plupart de ses frères et sœurs, il a fréquenté l'école primaire sans pouvoir la terminer. Sa mère n'avait pas les moyens nécessaires pour assurer les frais de scolarisation de tous ses enfants au-delà de l'étude primaire. Quand il a quitté l'école à l'âge de neuf ans, il faisait précocement des travaux agricoles pour aider sa mère.

A l'âge de vingt ans, il s'est marié avec une jeune agricultrice âgée de seize ans, originaire de sa région. Sa famille s'agrandit d'une année à l'autre, presque chaque année, elle a un nouveau-né. Depuis son mariage, il a eu neuf enfants dont l'aîné est âgé de trente et un ans et le dernier de neuf ans.

Son récit de vie nous informe que le sous-emploi engendré par le morcellement des terres héritées de ses parents est le premier facteur de la dégradation des conditions de vie des paysans dans la région peuplée des *Hautes-Terres* de Madagascar. La possibilité d'expansion des surfaces cultivées y est très limitée alors que la population croît rapidement.

Le processus de marginalisation sociale que sa famille a vécu trouve son origine sur le plan d'intégration professionnelle dont le facteur déclencheur est le sous-emploi lié à l'insuffisance de terre cultivée. Il exploite des surfaces de terre très réduites, ce qui est un des facteurs déterminants de la dégradation de sa situation. Sa famille, composée d'une douzaine de personnes, ne possède que quelques parcelles de terre.

Comme les autres paysans de sa région; sa famille n'échappe pas au sous-emploi caractéristique de l'agriculture de subsistance.

Pendant la période culturale, les membres de sa famille vont tous aux champs effectuant différents travaux, sauf le jour du marché et le dimanche. Ils y restent pendant toute la journée pour effectuer des travaux mais en fait, chacun d'entre eux ne fait que deux à trois heures de travail effectif.

Pendant la période sèche, les membres de la famille ne vont aux champs qu'un à deux jours par semaine. Ils sont donc frappés à la fois par le sous-emploi lié à la durée du travail et le sous-emploi inadéquat puisqu'ils n'ont aucune possibilité d'utiliser de manière maximale leur capacité de production.

Par conséquent, son activité ne lui permet de dégager aucun surplus de production et ses revenus ne couvrent qu'une partie des besoins fondamentaux juste seulement pour quelques mois de l'année.

D'après son discours, sa famille n'achète qu'un seul vêtement par année pour chaque membre et celui-ci ne porte qu'un ou deux vêtements tout au long de l'année. Durant la période de soudure, les membres de sa famille se voient obligés de comprimer leur consommation en biens alimentaires.

**- Facteurs protecteurs : entraide familiale et activités para-agricoles.**

Pour améliorer sa situation, ce paysan a demandé de l'aide à sa sœur, institutrice dans une école publique, et à sa tante. Elles lui ont accordé une aide en mettant à notre disposition leurs terres, notamment les quelques parcelles de rizières qu'elles avaient cultivées auparavant. Il rend aux propriétaires le tiers de la production comme loyer.

Pour faire face à la faiblesse de ressource issue de l'activité principale, il pratique, avec le concours de ses enfants, des activités secondaires hors exploitation familiale et para-agricoles comme le tissage de soie sauvage, le ramassage et la vente de fruits et de légumes sauvages, le travail journalier rémunéré chez d'autres agriculteurs.

Il fait également une migration saisonnière vers des régions à forte potentialité agricole pour trouver un emploi secondaire. Il se déplace avec ses trois grands enfants avec sa charrette durant la période de récolte pour se rendre dans la région du *Moyen-Ouest*, grande zone productrice rizicole, pour y offrir pendant deux mois de service de transport des paddy depuis les champs vers les greniers villageois.

Le revenu issu de ce genre de service, parfois payé en nature, notamment en quantité de paddy permet à sa famille de faire face à la période de soudure et de financer une partie des dépenses d'exploitation,

**- Facteurs fragilisants : conjoncture sociale et contraintes structurelles de l'économie.**

Les facteurs fragilisant accentuent la dégradation de la situation de sa famille et maintient celle-ci dans une marginalisation chronique et sans issue. Ce sont des facteurs socio-économiques spécifiques de la région tels que l'insuffisance de surfaces cultivées, la faible fertilité des sols, le taux de fécondité et la densité de la population très élevés, l'absence d'offre de travail dans d'autres secteurs d'activité.

## **12-5- Le vécu de marginalisation par la déqualification sur le marché du travail en milieu urbain.**

L'expérience d'un jeune homme âgé de 32 ans, marié, sans instruction, vendeur de petits objets de récupération, illustre aussi le lien entre déqualification sur le plan professionnel et les conditions d'existence de sa famille. L'interview avec lui s'est déroulée en 2014.

Au travers de son expérience, l'absence de diplôme ou de formation a une répercussion sur l'insertion sur le marché du travail en milieu urbain. Le fait de ne pas avoir aucune formation est un facteur fragilisant sur l'intégration par l'axe du travail. Le comportement et les pratiques de l'individu confronté à la précarité de l'emploi dont sa stratégie de survie sont également identifiables dans son discours.

La difficulté de l'individu à accéder au marché du travail formel ou son éviction hors du monde du travail est expliquée par plusieurs facteurs, à savoir le dysfonctionnement structurel du marché du travail dont l'incapacité du capital financier à absorber les mains d'œuvre, le manque de qualification et de formation, la perte de l'emploi liée aux conjonctures socio-économiques, etc.

La déqualification, résultante de l'interaction entre la faiblesse de niveau d'éducation et la difficulté d'intégrer dans le marché du travail formel stable est un événement à partir duquel s'est amorcé le processus de marginalisation sociale.

Ce facteur déclencheur, identifiable dans les propos de ce chef de famille met en exergue la trajectoire type des acteurs à très faible ressource culturelle et les logiques communes concernant leur intégration dans le marché du travail.

### ***- Trajectoire éducative et déqualification professionnelle.***

Sa trajectoire éducative est un fait révélateur d'instabilité sur le plan d'intégration professionnelle. A l'âge de sept ans, il a commencé l'école dans un établissement primaire publique de sa petite ville d'origine. Il a dû quitter l'école sans avoir terminé les études primaires pour des raisons liées au paiement des dépenses de scolarisation telles que la cotisation obligatoire par parents d'élève pour payer les salaires des enseignants non fonctionnaires et le droit d'inscription ainsi que l'achat des fournitures scolaires.

### ***- Déscolarisation et insertion professionnelle précoce des enfants.***

Comme les nombreux enfants déscolarisés, il est entré de manière précoce dans le marché du travail informel. L'ampleur du travail des enfants est importante aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les enfants qui entrent dans le marché du travail sont généralement ceux qui n'ont pas fréquenté l'école ou ceux qui ont dû l'abandonner. Le motif qui pousse les enfants à entrer de manière précoce sur le marché du travail est la faiblesse de revenu de leurs parents. Le travail des enfants est une des sources des revenus complémentaires pour les ménages. La prépondérance des activités du secteur informel facilite également l'entrée des enfants dans le marché du travail.

L'insertion des enfants dans le marché du travail dépend de l'âge. Pour son cas, dès l'âge de douze ans, il a commencé à exercer des activités ponctuelles du secteur informel dans sa ville d'origine, entre autres la petite manutention durant les jours du marché hebdomadaire. Le revenu généré par son activité a été affecté directement au budget de ses parents pour faire face aux dépenses alimentaires.

**- *Pratique de pluriactivité et déqualification professionnelle.***

Dans sa région d'origine, la faiblesse de la potentialité agricole et la densité de la population relativement élevée obligent un nombre important de la population à exercer des activités para-agricoles dont la sculpture et la fabrication de statuettes en bois. La fluctuation de revenu issu de travail de manutention l'a contraint à changer de travail. Il a exercé son premier emploi salarié chez un artisan en tant qu'ouvrier.

Quatre ans après, il a dû quitter ce travail pour des raisons liées à des difficultés commerciales rencontrées par l'employeur. Depuis lors il a pratiqué plusieurs activités du secteur informel à faible rémunération. Il est salarié agricole durant la période culturale, dockers dans des gares routières durant les jours du marché, manœuvre dans des activités de construction, vendeur des fruits et légumes durant la période de pluie, etc. A l'âge de dix huit ans, il a pris la décision de se marier malgré la précarité de sa situation en matière d'emploi.

La faiblesse de revenu généré par les activités du secteur informel dans sa ville d'origine comme dans d'autres petits centres urbains sont à l'origine de la détérioration des conditions d'existence de sa famille. La détérioration de sa situation a été renforcée par l'accroissement de la taille de sa famille composée surtout par plusieurs enfants en bas âges.

**- *Trajectoire spatiale et déqualification professionnelle.***

A l'âge de vingt six ans, il a pris la décision de quitter sa ville et de rejoindre la ville d'Antananarivo, capitale de Madagascar pour trouver de l'emploi stable et une vie meilleure. L'immigration a été facilitée par le conseil et l'appui d'un ancien migrant installé dans la capitale originaire de sa région.

Dès son arrivée à Antananarivo, il fait le travail de gardiennage et de jardinage chez un haut fonctionnaire originaire de sa ville de départ tandis que sa femme y fait de « la bonne », c'est-à-dire faire de la cuisine, du nettoyage, etc.

Trois ans après son installation, il a dû quitter son travail suite à un problème relationnel avec son patron dont le motif évoqué par celui-ci a été l'existence de plusieurs enfants en bas âge dans la chambre qu'il a offert. Cette situation constitue la première rupture de réseau de solidarité sociale dicté par l'origine de provenance géographique qu'il a rencontrée et sa famille.

Son discours a évoqué que la difficulté d'amortir le coût de désintégration de relation de solidarité sociale est un facteur fragilisant qui accélère la dégradation des conditions d'existence de sa famille.

La précarité de travail et l'intensité de la pauvreté dans sa ville d'origine empêchent sa famille d'y retourner. A cet effet, sa famille a déménagé et est logé dans une chambre louée dans le quartier près du marché des produits alimentaires d'Anosibe grâce aux petites épargnes qu'elle a pu constituer.

**- *Processus de marginalisation sociale et déqualification professionnelle.***

Pendant trois mois il fait le tour de la Capitale pour demander de l'emploi stable rémunéré auprès de différentes entreprises et des ménages privés. Mais le niveau très bas de sa formation est un handicap pour lui d'entrer dans le monde du travail formel stable. Le revenu issu de petit travail qu'il a exercé a été affecté pour l'achat de

nourriture. Quelques mois après, sa famille s'est fait expulser de son logement puisque ses maigres épargnes ne lui ont pas permis de payer le loyer.

A partir de-là, sa famille est entrée dans un processus d'apprentissage de marginalisation sociale provoquée par la déqualification intervenue dans l'axe d'intégration par le travail formel. Ce processus est marqué par des pratiques sociales quotidiennes à savoir : ramassage des restes de nourritures dans des bacs à ordures, intégration dans la communauté des sans-abris logés dans des petites maisons en plastique amovibles, déscolarisation des enfants au profit de mendicité sur les bordures de la route, rupture des relations avec les membres de la communauté de parenté et des amis, etc.

**- *Processus de marginalisation culturelle et ancestrale.***

L'étude des pratiques et des vécus des acteurs engagés dans le processus de marginalisation sociale a conduit à la découverte d'une autre forme de marginalisation qui intervient sur l'axe d'intégration dans la communauté lignagère en cas de décès d'un membre.

Le système de valeur et de croyance spécifique à la société malgache accorde beaucoup d'importance à l'intégration des corps des défunts de membres de la communauté lignagère dans le tombeau ancestral soit au moment de l'inhumation, soit durant l'exhumation. Le tombeau ancestral est un lieu sacré concrétisant cette intégrité lignagère.

Son récit de vie illustre que le fait de ne pas inhumer le corps d'un membre de communauté de lignage dans le tombeau ancestral est une forme de rupture de relation intra lignagère.

Lors du décès de son enfant, la communauté des sans abris a pu maintenir certaines pratiques funéraires traditionnelles comme la présentation de condoléance et l'aide à l'enterrement dans des endroits réservés aux immigrants.

Son vécu montre que la rupture avec la communauté lignagère constitue une forme de marginalisation culturelle. Il a évoqué que l'inhumation ou le transfert ultérieur du corps du défunt dans le tombeau ancestral est impossible à cause de la précarité de sa situation économique. Il n'a pas eu le moyen nécessaire pour payer le frais de transport du corps du défunt dans le tombeau ancestral construit dans le village d'origine. Il a conclu que sa famille n'a qu'une très faible chance de s'en sortir.

## **Chapitre 13 : Figures de la marginalisation relationnelle : intégration socio-familiale.**

Dans ce travail, l'exclusion sociale qui trouve son origine dans l'axe de l'intégration socio-familiale concerne exclusivement des femmes que nous avons interviewées. Deux types de trajectoires sont retenus sur la base de la nature de facteur déclencheur et du contexte socio-familial dans lequel se trace la trajectoire. Les principaux événements déclencheurs en sont le veuvage et avec plusieurs enfants en bas âge et l'exode rurale, survenus dans un contexte de mouvement interne de la population.

### **13-1- Le vécu de marginalisation par le veuvage chez les femmes avec plusieurs enfants en bas âge.**

L'exclusion sociale vécue par des familles monoparentales dirigées par des femmes trouve son origine dans le veuvage avec plusieurs enfants en bas âge dans un contexte de fragilité relationnelle et de précarité économique.

Le veuvage avec des enfants en bas âge constitue un facteur déclencheur de la vulnérabilité et de la précarité des femmes engagées dans un processus de marginalisation qui intervient par la suite sur le plan d'intégration par le travail et sur le réseau de sociabilité et de relation socio-familiale.

Du point de vue intégration professionnelle, la capacité de travail et de l'employabilité des femmes chefs de famille se réduisent au fur et à mesure que le nombre d'enfants en bas âge augmente.

Quant à l'intégration relationnelle, comme les femmes interviewées sont des migrantes installées dans les grandes villes en vue de fuir la pauvreté rurale et trouver une vie meilleure, elles sont parfois dépourvues de réseau de relations dans leurs nouveaux lieux d'habitation.

L'histoire de vie d'une veuve, mère de six enfants, âgée de 40 ans, ancienne sans abris relogée dans un centre d'intégration affilié à une église illustre une autre figure de marginalisation sociale. Elle a été interviewée en 2001 dont le contexte de l'époque a été marqué par un début de crise politique qui perdurait.

Son cas est un exemple représentatif de l'itinéraire des familles monoparentales dirigées par des femmes avec plusieurs enfants en charge.

Sa trajectoire suscite de question sur le statut des migrants en provenance de zone rurale à faible potentialité agricole, installés dans la capitale dont la plupart d'entre eux sont devenus sans abris qui occupent plusieurs espaces et endroits publics et vivent sous la menace d'expulsion de l'autorité.

Sa trajectoire illustre plusieurs cas de ruptures, survenues sur le plan d'intégration éducative, relationnelle, résidentielle et professionnelle.

Par rapport à son itinéraire éducatif, la première rupture est marquée par l'abandon précoce de l'école puisqu'elle n'a pas fini l'école primaire. Elle s'est mariée tôt à l'âge de 16 ans avec un jeune agriculteur de son village. Deux mois après son mariage, elle tombe enceinte et donne naissance à sa première enfant.

Le deuxième cas de rupture qu'elle a vécue est provoqué par la migration vers la capitale. Sa famille est coupée de tout contact avec les membres de sa communauté de parenté restant dans son village d'origine.

Dès son arrivée dans la Capitale en 1985, elle et sa famille sont logées dans une petite maison en terre construite sur une colline, située à l'Est de la capitale, sur laquelle s'effectuent des activités de production des moellons et des gravillons.

Elle exerce avec son mari plusieurs petits travaux du secteur informel tels que la production manuelle des gravillons, la vente saisonnière des fruits et légumes de mauvaise qualité et le commerce des objets de récupération.

La troisième rupture qu'elle a vécue est liée au décès de son mari. Après dix ans d'expérience de pauvreté et de marginalisation sociale urbaine, son mari est atteint de la tuberculose et est décédé suite à la détérioration progressive de sa santé. Ce décès est le principal événement déclencheur de l'exclusion sociale que sa famille a vécue.

La quatrième rupture trouve son origine dans le plan d'intégration résidentielle et spatiale qui est marquée par le changement de son statut familial. Elle a dû quitter la chambre qu'elle loue puisque son revenu ne lui permet pas de payer le loyer. Elle est obligée de rejoindre avec ses enfants la communauté des sans abris qui occupe le lieu jonchant le long du mur de soutènement de l'hôpital universitaire où s'effectue le commerce des objets usagés récupérés par les sans abris de la capitale, Sa famille loge dans une petite maison amovible en sachet plastique construite avec l'aide des autres sans abris.

Pour ce qui concerne la rupture sur le plan d'intégration par le travail, la faible opportunité d'insertion professionnelle offerte par sa situation de veuvage et le coût économique et social de plusieurs enfants en charge en bas âge lui imposent de demander de l'aide auprès d'une association humanitaire affiliée à l'église catholique.

Comme les quelques milliers des sans abris « ayants droits » regroupés dans des villages communautaires, sa famille bénéficie également des services sociaux et culturels organisés tels que un logement social, une éducation pour les enfants, des soins sanitaires de base, culte, etc. Mais sa principale source de revenu reste toujours la vente des objets de récupération.

Cette assistance humanitaire marque le passage de la vulnérabilité à la dépendance à l'égard des services sociaux ou caritatifs.

### **13-2- Le vécu de marginalisation par le divorce dans un contexte de précarité d'emploi.**

Les femmes enquêtées qui ont vécu le divorce depuis quelques années sont engagées dans un processus de marginalisation sociale. Leurs situations ne cessent de se dégrader dans un contexte de fragilité professionnelle accentuée par la crise politique qui s'est éclatée en 2009.

La plupart d'entre elles sont de jeunes femmes délaissées volontairement par leurs maris avec plusieurs enfants en charge. Quelques-unes exercent de petites activités indépendantes du secteur informel. Elles ont connu des expériences de ruptures aussi bien sur le plan relationnel que sur le plan professionnel.

La première rupture vécue par les femmes délaissées est intervenue sur le plan d'intégration au niveau de relation familiale qui marque l'entrée dans une situation des familles monoparentales. La deuxième rupture est la difficulté d'amortir le coût de séparation en rapport avec le nombre d'enfants en charge. La troisième rupture est la précarité professionnelle marquée notamment par la faiblesse et l'irrégularité de revenu dégagé par les activités du secteur informel.

L'exemple d'une mère de trois enfants, âgée de 30 ans, femme délaissée présente le processus de marginalisation sociale déclenché par l'abandon volontaire de son mari du foyer conjugal. L'entrevue avec elle s'est faite en 2014 dont le contexte de l'époque a été marqué par la sortie de crise politique qui s'étale de 2009 à 2013.

Après avoir fait son étude secondaire, elle se marie avec un employé d'une entreprise franche qui fabriquait de pantalon jean. Elle habite dans la maison de ses beaux-parents située dans le bas quartier de la capitale et occupe une chambre sans payer aucun loyer, sauf l'électricité. Durant les cinq premières années de vie commune, elle donne naissance à un enfant régulièrement tous les ans.

Elle vend en détail des fruits et légumes sur le marché, situé à quelques centaines de mètres de son quartier d'habitation. Le revenu hebdomadaire de son mari et celui qui est procuré par son activité indépendante permettent à sa famille de vivre moyennement. Mais sa situation commence à être bouleversée dès que son mari a été licencié suite à la fermeture de l'entreprise où il travaillait.

Son mari se trouve au chômage pendant plus de deux ans. Une séparation survient lorsque son mari a quitté le foyer et a commencé une nouvelle vie avec une autre femme.

Elle a dû déménager malgré l'objection de ses beaux-parents en louant une petite chambre dans un autre quartier voisin. Une rupture survient alors que ses enfants sont tous en bas âge. Elle n'a pas entamé une démarche pour une demande de pension alimentaire auprès des autorités compétentes puisque leur mariage a été fait selon la coutume traditionnelle. De plus, elle n'a pas le courage de demander de l'aide financière et matérielle auprès de ses beaux-parents.

La dégradation de sa situation est ainsi déclenchée par deux ruptures cumulatives, à savoir la rupture survenue sur l'axe d'intégration par le travail de son mari et la rupture de relation familiale suite à une séparation. Sur le plan relationnel, elle s'isole et n'a aucun contact avec sa famille puisque celle-ci ne peut de toute façon lui apporter aucun soutien.

Ses enfants ne sont pas scolarisés puisque son revenu journalier issu de la vente en détail des fruits et légumes est dérisoire. Ses deux premiers enfants âgés respectivement de huit et de sept ans entrent précocement sur le monde du travail en l'aidant sur le marché.

Son exemple illustre bien qu'aucun facteur protecteur comme le réseau de solidarité socio-familiale n'est susceptible d'être utilisé.

## **Chapitre 14 : Les principales causes de la précarité économique et de la vulnérabilité et exclusion sociales.**

A Madagascar, la prédominance du système productif de subsistance constitue la principale cause de la précarité économique et la vulnérabilité sociale des ménages pauvres.

La précarité économique d'un ménage pauvre qui indique le manque de revenu nécessaire pour acquérir certains biens jugés utiles est en relation avec la structure et la performance du système productif. Elle ne permet pas aux ménages pauvres de se procurer certains biens jugés nécessaires.

Le système productif de subsistance est caractérisé principalement par la faiblesse de productivité et de revenu des activités aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain,

### **- *La prédominance du système productif agricole de subsistance.***

Les ménages agricoles malgaches, fortement représentés par des agriculteurs, sont composés par des héritiers, des locataires et des propriétaires des terres qu'ils exploitent.

Les ménages agricoles pauvres sont constitués principalement par des petits exploitants agricoles qui cultivent chacun moins de 1,5Ha de terrain et vivent dans une situation de subsistance. La faible superficie économique cultivée se traduit par un revenu très bas et correspond à un niveau de pauvreté plus élevé du ménage. Les zones peuplées et à faible potentialité agricole enregistrent une forte proportion des ménages pauvres.

Le degré de participation des ménages agricoles pauvres à l'échange marchand est très réduit en raison de la faiblesse de surplus de production même s'ils vendent une partie de leur production pour couvrir les dépenses monétaires relatives à l'achat de certains biens marchands essentiels

Les ménages agricoles pauvres qui ont pratiqué l'agriculture en tant qu'activité principale, exercent également d'autres activités secondaires à faible rémunération pour compléter leurs revenus.

Des facteurs freinent le passage du système productif de subsistance au système marchand, tels que le poids de la technique culturale traditionnelle, la pression démographique sur la terre, l'insuffisance des surfaces cultivées, la faiblesse des infrastructures économiques, l'insuffisance et la médiocrité des matériels agricoles, la faible potentialité des sols dans certaines régions, la sous utilisation de capacité de travail, la recrudescence des insécurités rurales, la difficulté d'accès au financement des activités de production, etc.

### **- *La persistance des petites unités de production de subsistance en milieu urbain.***

La place qu'occupent les petites unités de production de subsistance dans le système productif urbain constitue la principale cause de précarité économique en milieu urbain.

Le déficit des revenus des ménages et des actifs urbains qui exploitent des petites unités de production de subsistance est lié aux caractéristiques mêmes de ces petites unités de production.

Dans les centres urbains, les petites unités de production et les petits métiers du secteur informel ont des rentabilités très faibles en raison de l'importance des mains d'œuvre non qualifiées qu'elles utilisent.

Les petites unités de production urbaines produisent des biens et services pour la population à faible revenu et les vendent à des prix très bas selon le pouvoir d'achat de leurs clients. Cette situation explique qu'il est très difficile pour ceux qui les exploitent d'avoir une meilleure rémunération de travail et une rentabilité satisfaisante. Leurs revenus restent faibles même s'ils travaillent plusieurs heures par jour.

Dans les centres urbains concernés par l'enquête, les petits métiers du secteur informel ont des rentabilités très faibles parce que le travail physique, notamment les mains d'œuvre non qualifiées, constituent le seul facteur de production le plus utilisé. Rares sont ainsi les actifs qui exercent des activités du secteur informel qui ont pu dégager d'important bénéfice et constituer de l'épargne.

D'autres facteurs justifient également la persistance du système productif de subsistance en milieu urbain et donc la pauvreté urbaine. Ce sont des facteurs liés aux contextes socio-économiques des centres urbains tels que le sous-emploi et le chômage massif de longue durée, le manque et la médiocrité des infrastructures et matériels productifs, l'insuffisance de capital pour absorber les mains d'œuvre sur le marché du travail, le niveau de formation et de qualification très bas de la plupart des actifs urbains, la faible rémunération des activités du secteur informel, etc.

Le système productif de subsistance persiste toujours en raison de ces différents facteurs qui l'empêchent de se transformer en système productif marchand. Ses implications sur la pauvreté sont indiquées par la faible croissance de production par rapport à la croissance démographique, la faiblesse du pouvoir d'achat de la population et la dégradation accrue de leurs conditions de vie. A cela s'ajoute le faible accès des pauvres aux biens et services publics de base.

La prédominance du système productif de subsistance est parmi les principales causes de la pauvreté qui frappe la majeure partie de la population malgache depuis plusieurs années. Sa prédominance indique la faiblesse du système productif dans son ensemble.

Le système productif de subsistance persiste toujours en raison de ces différents facteurs qui l'empêchent de se transformer en système productif marchand. A cela s'ajoute les problèmes liés au financement du développement aussi bien en termes des activités productives qu'en termes des politiques publiques de lutte contre la pauvreté.

## **Conclusion du Volume 1 : Niveaux de ressources, Conditions de vie, vécu et trajectoires des populations pauvres.**

### **i) Pertinence et adéquation de la méthodologie.**

L'exploitation des travaux théoriques et empiriques sur le phénomène de la pauvreté et de l'exclusion sociale a permis d'organiser la réflexion sur la pauvreté à Madagascar. Les hypothèses formulées sur la base des concepts scientifiques se sont révélées pertinentes pour décrire et appréhender les situations de précarité et de vulnérabilité et le processus d'exclusion sociale dans ce pays.

La méthodologie utilisée a été basée sur l'exploitation des informations complémentaires. La complémentarité de l'analyse d'informations tirées de différentes sources a permis de vérifier l'hypothèse générale et les hypothèses sous-jacentes et d'apporter un éclairage objectif des situations de pauvreté et d'exclusion sociale.

Ce sont des informations issues :

- De l'enquête quantitative menée auprès d'un échantillon représentatif des populations pauvres de l'agglomération d'Antananarivo réalisée en 2012 et l'enquête qualitative qui a été réalisée d'une façon approfondie auprès de cet échantillon. La méthodologie mobilisée a permis d'élaborer un échantillon représentatif des populations à faibles revenus de l'agglomération d'Antananarivo, un questionnaire et un guide d'entretien très détaillés axés sur des aspects fondamentaux des conditions d'existence de ces groupes de populations ;
- De l'enquête qualitative par entretien semi-direct approfondi réalisée en 2016 auprès de 20 ménages les plus démunis habitant l'agglomération d'Antananarivo qui ont pu faire ressortir les différentes figures d'exclusion sociale sur la base de quelques trajectoires types reconstruites ;
- De la recherche qualitative sur la pauvreté et l'exclusion sociale à Madagascar, menée en particulier dans l'agglomération d'Antananarivo en 2001 dont les récits de vie constituaient son ossature ;
- Des résultats des principales enquêtes réalisées par l'Institut National de Statistique (INSTAT) et d'autres organismes.

Le premier objectif de la présente recherche était d'établir un état de la situation de la pauvreté et de l'exclusion sociale à Madagascar, en particulier dans l'agglomération d'Antananarivo, à partir des trois approches complémentaires telles que l'analyse des ressources économiques, culturelles et relationnelles des populations pauvres, leurs conditions d'existence et leur vécu de la pauvreté et de la précarité.

L'étude visait également à recenser les situations de pauvreté et identifier les différents facteurs et figures de la précarité et de la vulnérabilité et appréhender le processus d'exclusion sociale dans une perspective dynamique.

### **ii) Les figures de la précarité économique et de la vulnérabilité sociale.**

L'approche de la pauvreté par les ressources a permis de situer le positionnement des ménages dans la structure sociale. Les ménages se situent dans la structure sociale en fonction de leurs ressources économiques, relationnelles et culturelles. L'appropriation de ces ressources par les individus détermine leur capacité à satisfaire leurs besoins et à réaliser leurs projets.

L'analyse des ressources a permis d'identifier quatre principaux groupes des populations à faibles revenus selon les figures de précarité qui en sont associées, à savoir ; les ménages à l'apogée de l'exclusion sociale, les ménages très pauvres aux limites de l'exclusion sociale, les ménages très exposés à la précarité économique et à la vulnérabilité sociale et les ménages moyennement pauvres moins exposés à la précarité économique et à la vulnérabilité sociale.

- ***Les ménages à l'apogée de l'exclusion sociale.***

Les ménages qui se trouve à l'apogée de l'exclusion sociale sont composés par des familles ou individus sans abris dénommée « 4'mi », Ce sont des individus qui ne disposent ni de revenus réguliers, ni de logements fixes. Ils sont faciles à distinguer parce qu'ils logent dans des bidonvilles ou dans des assemblages fabriqués avec des sacs en plastique, des cartons et des morceaux de tissu, situés dans des endroits publics, notamment en bordure du chemin de fer et des routes, sous les tunnels ou derrière les murs de protection des bâtiments publics. Certains habitent dans les marchés à ciel ouvert de la capitale. Ils se trouvent dans une situation d'isolement social total et connaissent toutes les figures de l'exclusion sociale.

- ***Les ménages très pauvres aux limites de l'exclusion sociale.***

Les ménages très pauvres aux limites de l'exclusion sociale sont des ménages qui ont des revenus ne leur permettant d'acquérir qu'une partie des besoins physiologiques alimentaires et non alimentaires. Ils ont dû réduire les consommations alimentaires pour pouvoir payer les dépenses physiologiques non alimentaires. Ils sont frappés par la précarité économique mais aussi de précarité de l'emploi. Bon nombre d'entre eux n'ont pas terminé l'école primaire.

La plupart d'entre eux exercent des activités du secteur informel à rémunération dérisoire et à faible productivité. Ils habitent dans des quartiers insalubres et logent dans des maisons en mauvais état d'une ou deux pièces.

On trouve également dans ce groupe de ménages très pauvres des individus ou des familles dans une situation d'isolement social partiel. La plupart des individus dans ce groupe déclarent n'avoir la possibilité de demander de l'aide auprès de personne de confiance pour les aider en cas de difficultés financières aigues.

- ***Les ménages très exposés à la précarité économique et à la vulnérabilité sociale.***

Ils cumulent moins de désavantages par rapport au groupe de ménages aux limites de l'exclusion sociale. Mais dans le continuum de la pauvreté, ils restent encore très exposés à la précarité économique et à la précarité de l'emploi et à l'exclusion sociale. Ils restent toujours dans une situation de précarité budgétaire et financière régulière.

Les chefs des ménages ont un niveau de formation très bas et sont donc classés dans la catégorie socioprofessionnelle de manœuvres, d'employés, de travailleurs indépendants de petite taille, etc.

- ***Les ménages moyennement pauvres moins exposés à la précarité économique et à la vulnérabilité sociale.***

Le groupe des ménages moyennement pauvres est moins exposé à la précarité économique et à la vulnérabilité sociale. Ils sont composés par des familles qui pratiquent des petits métiers indépendants à forte productivité, des actifs moyennement qualifiés qui travaillent dans des entreprises, des agents publics à bas et à moyen

échelon et des chefs de familles qui exploitent des petits commerces. Ils perçoivent des revenus mensuels réguliers légèrement inférieurs au seuil de pauvreté.

On trouve dans ce groupe de ménages des individus qui exercent des activités secondaires. Quelques uns disposent un réseau de sociabilité. Ils peuvent le mobiliser en cas de difficulté financières ou matérielles aigues.

### **iii) Pauvreté appréhendée par le revenu : plus de sept malgaches sur dix sont pauvres dont un sur trois se trouve dans une pauvreté extrême.**

Dans toute étude sur la pauvreté, l'analyse est portée principalement sur le revenu qui conduit à la détermination des différents seuils de pauvreté dont le seuil de pauvreté absolue qui est la limite de revenu en-dessous duquel la satisfaction des besoins physiologiques fondamentaux n'est pas assurée.

Le seuil de pauvreté permet de mesurer la pauvreté à partir d'un indice qui est une vision synthétique de l'ampleur du phénomène de pauvreté et de son évolution dans le temps. Sur la base des seuils de pauvreté fixés par l'INSTAT, l'incidence et l'intensité de la pauvreté évoluent au fil du temps et selon les situations socio-économiques et politiques. En moyenne, plus de sept malgaches sur dix sont pauvres. La pauvreté est plus dense et plus intense en milieu rural qu'en milieu urbain. La plupart des malgaches vivent dans une pauvreté chronique et extrême depuis ces dernières années. Par rapport aux dimensions sociales de pauvreté, Madagascar est parmi les pays à faible développement humain.

Sur la base des données de terrain, le seuil de pauvreté absolue ajusté calculé aux dépenses pour un ménage moyen de l'agglomération d'Antananarivo au moment de l'enquête qui a été menée en 2014, s'élève à 7.679 Ariary, soit 230.370 Ariary par mois.

Du point de vue relatif, le seuil de pauvreté au sens strict et au sens large par unité de consommation peuvent être calculés à partir du revenu disponible moyen par unité de consommation.

### **iv) Pauvreté selon les ressources culturelles: les niveaux d'instruction et de formation.**

Dans une situation où le niveau de formation détermine le positionnement des ménages sur le marché du travail et dans la catégorie de revenu ; les éléments de réponses aux questions posées par les liens de causalité entre le degré d'instruction et de formation des actifs occupés, d'une part et le taux de salarisation, le niveau de revenu, le statut socioprofessionnel, la structure de l'emploi par branche d'activité et la situation à l'emploi, d'autre part, se résument comme suit.

Les chefs de ménage qui n'ont aucune formation sont les plus exposés à la pauvreté monétaire. La majeure partie de la population active à faibles revenus a un niveau d'instruction et de formation très faible. Plus de neuf actifs occupés sans instruction sur dix se trouvent dans l'agriculture/primaire. Les actifs non instruits qui exercent l'emploi agricole sont les plus frappés par la pauvreté. Les chefs de ménage sans instruction ont des statuts des aides familiales et de travailleur indépendant du secteur informel. Les taux de chômage sont très élevés chez les actifs sans instruction même si le chômage est un phénomène qui touche le plus les chefs de ménages ayant suivi l'étude supérieure. Le sous-emploi affecte davantage les actifs occupés à faible niveau d'instruction.

La faiblesse des revenus salariaux est liée à la prédominance des emplois non rémunérés. Seulement un actif occupé sur dix perçoit régulièrement de salaire. Les actifs instruits ont plus d'accès aux emplois salariés. Environ un fonctionnaire sur trois est diplômé de l'enseignement supérieur. Les diplômés de l'enseignement supérieur gagnent cinq fois plus que les occupés sans instruction. Le taux de salarisation dans l'agriculture reste très bas. Le chef de ménage agricole instruit a de revenu moyen deux fois plus que celui sans instruction. Mais la stabilité de l'emploi n'implique pas automatiquement la stabilité des revenus.

Eu égard à l'inefficacité du système éducatif à Madagascar, une politique de formation devrait être élaborée selon le besoin de l'investissement pouvant transformer rapidement le système productif de subsistance en système marchand à forte productivité.

**v) Pauvreté selon les ressources relationnelles : la faiblesse de densité de sociabilité rend la pauvreté extrême.**

Les difficultés financières sont les premiers motifs qui poussent les pauvres à demander de l'aide auprès des personnes de confiance.

Les données quantitatives sur les réseaux de solidarité sociale mobilisés ont permis d'identifier les différentes formes de sociabilité. Les individus interrogés disent pouvoir compter sur plusieurs personnes de confiance en cas de difficulté financière aigue. La plupart des prestations s'effectuent en dehors du mécanisme de marché et selon la règle de réciprocité. La sociabilité a des limites pour réduire les difficultés.

Pour certains ménages, l'aspect extrême de la pauvreté peut être mesuré par le cumul de précarité financière et de faiblesse de densité de sociabilité. Les questions posées aux ménages enquêtés ont permis de confirmer que la difficulté des ménages pauvres à mobiliser les réseaux de sociabilité renforce leur difficulté financière et rend donc la pauvreté extrême.

**vi) Pauvreté selon les conditions d'existence : les précarités financière, budgétaire, et professionnelle.**

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel résultant d'un processus cumulatif de déprivation et de précarité des ménages à faibles revenus dans des conditions d'existence.

Les résultats combinés d'analyse des ressources économiques et culturelles et des conditions d'existence ont permis de tirer une conclusion que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel résultant d'un processus de cumul de déprivation et de précarité des ménages à faibles revenus dans certains domaines de vie : la précarité financière et budgétaire, la précarité de l'emploi, les conditions de logement etc.

- ***La précarité financière et budgétaire.***

L'analyse de la structure des revenus des ménages a permis d'analyser leur précarité financière et budgétaire. On observe notamment que les populations à faibles revenus sont hétérogènes en raison de niveaux de leurs revenus respectifs. L'ensemble des revenus des ménages pauvres ne permettent pas d'assurer la subsistance familiale. Les salaires mensuels moyens des pauvres issus des activités principales représentent 66,6% du revenu total et que le revenu de transferts reste faible.

L'alimentation constitue 65% de la consommation des ménages urbains pauvres. La précarité budgétaire des ménages pauvres est également expliquée par la faiblesse des dépenses non-alimentaires.

Par rapport à l'approche subjective de la pauvreté, l'analyse de précarité financière et budgétaire a permis d'identifier la pauvreté par l'évaluation de degré de satisfaction des besoins des pauvres et de cerner son ampleur.

Les réponses données par les personnes interviewées ont permis d'observer que près de deux ménage sur dix déclarent être endettés et une très large proportion de ménages malgaches vit dans une impossibilité d'épargner. A cet égard, près de la moitié des ménages déclarent vivre avec des difficultés financières aigues.

- ***La précarité professionnelle : le chômage, le sous-emploi et les conditions de l'emploi.***

L'examen de la pauvreté selon la précarité professionnelle à partir des informations disponibles sur le chômage et l'emploi ont montré qu'il existe un dysfonctionnement notable sur le marché du travail. L'offre n'arrive pas à suivre la demande du travail sur le marché. A cet égard, l'étude portant sur l'état des lieux du chômage et du sous-emploi à Madagascar a permis d'éclaircir la pauvreté aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et abouti aux conclusions suivantes.

Le taux de chômage est très bas et gravite autour de 3%. Les urbains sont plus frappés par le chômage que les ruraux. Les chefs de ménages intellectuels sont les plus touchés par le chômage. La majeure partie des chômeurs souhaitent travailler dans le secteur tertiaire. Le secteur privé est la branche la plus préférée par les chômeurs ayant le niveau d'instruction primaire.

Un individu sur quatre est frappé par le sous-emploi lié à la durée du travail. Les occupés ruraux sont plus affectés par le sous-emploi lié à la durée du travail. Plus d'un fonctionnaire sur trois est sous-employé. Les pauvres sont les plus sous-employés. Environ quatre actifs occupés sur dix sont sous-employés en raison de situations d'emploi inadéquat. Les situations d'emploi inadéquat sont très fréquentes dans l'agriculture. Les actifs occupés dans la branche de l'indépendant sont les plus frappés.

La description des structures et des conditions de l'emploi par l'utilisation des données existantes a permis de mieux appréhender la pauvreté à Madagascar, La compilation et l'analyse de ces données ont conduit aux conclusions suivantes.

Les informations sur la structure de l'emploi ont permis également d'apporter un éclaircissement sur le phénomène de la pauvreté à Madagascar. Le taux d'activité n'a pas bougé au cours du temps et gravite autour de 64% dans ce pays. Le taux d'occupation atteignait 66%. La majeure partie de l'emploi est fortement concentrée dans le secteur primaire. Les indépendants représentent plus de 40% des actifs occupés. Le système économique malgache est largement dominé par le secteur informel en matière d'emploi. Le secteur formel utilise en moyenne 12% des actifs occupés. Le secteur public occupe moins de 3% des emplois à Madagascar.

Les ménages agricoles représentent environ 80% des ménages ruraux. Près de 72% des ménages agricoles sont des petits exploitants. La majorité des ménages agricoles pratiquent la polyculture sur plusieurs parcelles.

L'agriculture comme activité principale des chefs de ménage. Les actifs occupés dans l'agriculture regroupent plus de 82% des emplois créés à Madagascar. Il y a en moyenne 1,5 employé dans chaque entreprise non agricole.

L'analyse des situations actuelles du système d'information en matière d'emploi et de formation a permis de constater qu'il existe un nombre important et une dispersion des organismes producteurs d'information sur l'emploi. Seules les informations principales sur la formation sont centralisées et traitées au niveau des ministères tutelles. La régulation du problème de l'emploi nécessite une information suffisante, fiable et disponible à tout moment.

- ***Les conditions de logement.***

Par rapport aux conditions de logement, le taux d'occupation de logement est très élevé chez les ménages à faibles revenus. Les pauvres logent dans des maisons de mauvaise qualité souvent construites dans des quartiers insalubres et humides.

**vii) La pauvreté appréhendée par les trajectoires, le vécu et les pratiques**

Les entretiens qualitatifs semi-directifs ont permis d'éclaircir la dynamique et le processus de marginalisation sociale. Et, ce sur la base d'une analyse des trajectoires et des figures de marginalisation des acteurs engagés dans tel processus. Les événements déclencheurs indiqués par le narrateur lui-même sont à l'origine de la détérioration de son niveau de vie. Les résultats d'analyse ont permis également de cerner la façon dont les personnes engagées dans le processus de marginalisation sociale vivent l'expérience de la précarisation et les pratiques et les stratégies de survie qu'elles adoptent dans ce contexte.

Ces événements interviennent au niveau de l'intégration par le travail, tels que la perte d'emploi, le licenciement, le mauvais état de santé, le chômage prolongé, la mutation technologique, etc. et au niveau de l'intégration socio-familiale, tels que le divorce, la séparation, la migration, le décès, etc.

De plus, les conjonctures individuelle et sociale peuvent accentuer ou freiner le processus de marginalisation sociale. Ces conjonctures sont constituées, soit par des facteurs fragilisants, soit par facteurs protecteurs pour certains individus qui ont été évincés du monde de travail ou des réseaux de relation socio-familiale.

D'une manière globale, l'exclusion sociale trouve son origine dans l'interaction entre la fracture de l'intégration relationnelle sur les réseaux de relation socio-familiale et celle de l'intégration professionnelle sur le marché du travail.

Les différentes figures de la marginalisation professionnelle ont été identifiées par la perte d'emploi et la dégradation du statut professionnel, la marginalisation par le chômage de longue durée en milieu urbain, la marginalisation par le sous-emploi dans le milieu rural

Du point de vue relationnelle; la marginalisation par le veuvage chez les femmes avec plusieurs enfants en bas âge et la marginalisation par le divorce dans un contexte de précarité d'emploi ont été bien cernées lors de l'analyse.

De plus, l'étude des pratiques et des vécus des acteurs engagés dans le processus de marginalisation sociale a conduit à la découverte d'une autre forme de

marginalisation qui intervient sur l'axe d'intégration dans la communauté lignagère et ancestrale en cas de décès d'un membre.

Les ménages à faibles revenus installés dans des zones d'immigration situées très loin de leur village d'origine dans lequel est construit le tombeau ancestral qui n'ont ni la possibilité d'y intégrer le corps d'un défunt membre de la communauté lignagère, ni de pratiquer les cultes des ancêtres dont l'exhumation sont privés de relations avec ceux-ci et ont donc le sentiment d'être exclus de la communauté lignagère. Il s'agit du processus de marginalisation culturelle et ancestrale appréhendé par la désintégration totale des liens lignager et ancestral.

**viii) La prédominance du système productif de subsistance est la principale cause de la pauvreté.**

Il existe des liens de causalité entre pauvreté et système productif de subsistance. La prédominance du système productif de subsistance explique l'ampleur et l'intensité de la pauvreté frappant la majeure partie des malgaches.

La persistance des petites unités de production de subsistance en milieu urbain explique la situation de pauvreté dans des centres urbains. Les pauvres urbains qui exercent des activités de subsistance sont des ménages d'origine citadine et des migrants à faibles revenus.

En milieu rural, le système productif agricole dualiste prédominé par l'économie de subsistance est le premier facteur explicatif de la pauvreté de la majeure partie de la population rurale.

Nombreux sont les facteurs explicatifs de la persistance du système productif de subsistance aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

D'autres facteurs économiques expliquent également le phénomène de la pauvreté à Madagascar dont l'inflation.

**REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LE VOLUME 1 :  
NIVEAUX DE RESSOURCES, CONDITIONS DE VIE, VECU ET TRAJECTOIRES DES  
POPULATIONS PAUVRES**

**BIBLIOGRAPHIE SUR LA PAUVRETE**

- BANQUE MONDIALE, « Combattre la pauvreté », *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001*, éditions Eska, Paris, 2001.
- BANQUE MONDIALE, « La pauvreté », *Rapport sur le développement dans le monde 1990*, New York, Oxford University Press, juin 1990.
- BOURDIEU Pierre (dir), *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993.
- CLING Jean-Pierre, RAZAFINDRAKOTO Mireille et al., *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica, Paris, 2002..
- CUNHA A, VEZ I et al., *Pauvreté urbaine et exclusion sociale. Le lien et les lieux, réalité sociale*, Lausanne, 1998.
- DICKS P et al., « Les désavantages de la pauvreté : définitions, mesures et réalités en Europe », *Monde en Développement*, n°45, Paris, 1984.
- GRELLET .G (dir), « Industrialisation, salarisation, secteur informel », *Revue Tiers-Monde*, Tome XXVIII, N° 10, Avril-Juin 1982, PUF, Paris, 1992.
- HUGON P, « Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde », *Revue Tiers Monde*, Tome XXI, PUF, Paris, 1980.
- LAUTIER Bruno, SALAMA Pierre et al., « Pauvreté », *Revue Tiers-Monde*, PUF, Paris, tome XXXVI, n° 142, avril-juin 1995, pp.242-479.
- PNUD, *Rapport du PNUD sur la pauvreté 1998*, PNUD, New-York, 1998.
- PNUD, *Vaincre la pauvreté humaine, Rapport sur la pauvreté 2000*, PNUD, New-York, 2000.
- RAWLS, John, 1985, "La théorie de la justice comme équité: une théorie politique et non pas métaphysique", in collectif, *Individu et justice sociale. Autour de John Rawls*, Paris, Le Seuil, coll. "Points Politique", 1988.
- SALAMA Pierre, VALIER Jacques, *Pauvretés et inégalités dans le Tiers Monde*, La Découverte, Paris, 1194.
- YUNUS Muhammad, *Vers un monde sans pauvreté, l'autobiographie du « banquiers des pauvres »* J.C Lattès, 1997.

**BIBLIOGRAPHIE SUR L'EXCLUSION SOCIALE.**

- BERTAUX D, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol LXIX-2, 1980, pp.197-223.
- BERTAUX D, *Les récits de vie*, Nathan Paris, 1997.
- CAMACHO M, *Les poubelles de la survie. La décharge municipale de Tananarive*, L'harmattan, Paris, 1986.
- CASTEL R, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.
- COLLECTIF, *Les histoires de vie. Approche pluridisciplinaire*, Recherches et travaux, n°7, Institut d'ethnologie, Neuchâtel, 1987.
- DE MONTCLOS Pérouse, « Afrique : ghettos dorés et quartier du pouvoir », *URBANUME*, n°32, 2000, pp.78-81.
- GAUDIER Maryse, *Pauvretés, inégalités, exclusions : renouveau des approches théoriques et des pratiques sociales*, IIES, Genève, n° 17, BIT, 1993, Genève, 2004.
- HAVET J (dir), *Le village et le bidonville. Rétention et migration des populations rurales d'Afrique*, Université d'Ottawa/IDIC, 1986.

- MAUSS, M « Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, 1983, pp 143-279.
- MESSU.M, « Statuts et identités des assistés sociaux », *De la non-intégration. Essais de définition théorique d'un problème social contemporain*, Ed. Universitaires, Fribourg, pp. 111-135, 1994.
- MONTCLOS DE, Pérouse Marc Antoine, « Afrique : ghettos dorés et quartier du pouvoir », *URBANUME*, n°32, 2000, pp.78-81.
- PAUGAM. S, *La disqualification sociale*, PUF, Paris, 2000.
- PAUGAME.S, « La disqualification sociale », *De la non-intégration. Essais de définition théorique d'un problème social contemporain*, Ed. Universitaires, Fribourg, pp. 85-110, 1994.

### **TRAVAUX, OUVRAGES ET RECHERCHES SPECIFIQUES SUR LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE A MADAGASCAR.**

- ANDRIAMALALA MamisoaFredy, *Dynamique de la marginalisation sociale à Madagascar : Trajectoires, vécu, et pratiques des acteurs engagés*, NOPOOR/Union Européenne- Centre d'Etudes Economiques-Université d'Antananarivo, Bruxelles, 2017
- ANDRIAMALALA MamisoaFredy, *Trajectoires des familles marginalisées à Madagascar*, Rapport de recherche pour l'obtention de Diplôme de Recherche en Etudes du Développement, IUED, Graduate Institute of Development Studies, Genève, juin 2004.
- BOCKEL L, *Politiques publiques et pauvreté à Madagascar*, L'Harmattan, Paris, 2005
- COQUELIN A M et al, *Antananarivo 2002 : les visages de l'exclusion*, CAPDAM, AFVP, Antananarivo, 2004.
- INSTAT, Banque Mondiale, *L'état de la pauvreté à Madagascar 2001*, Projet ILO/ Cornell University Antananarivo, octobre 2002.
- INSTAT, *Enquête sur le Suivi des Objectifs du Millénaire de Développement (ENSOMD) 2012-2013*, INSTAT, Antananarivo, 2014.
- INSTAT, *L'état de la pauvreté à Madagascar 2001*, Projet MADIO-ILO, Cornell University, Antananarivo, octobre 2002.
- MADIO (1997a), *L'état de santé de la population et la demande de soins dans l'agglomération d'Antananarivo*, Premiers résultats d'enquête SET 1997, Document MADIO, Antananarivo, décembre 1997.
- MADIO (Madagascar-Dial-Instat-Orstom), Série « d'Enquêtes Périodiques auprès des Ménages (EPM) », INSTAT, Antananarivo, de 1993 à 2010.
- MADIO, *Trajectoires biographiques dans l'agglomération d'Antananarivo, Premiers résultats de l'enquête BIOMAD 1998*, MADIO, Antananarivo, juin 1999.
- PNUD, *Rapport National sur le Développement Humain 2018*, PNUD, Antananarivo, 2018.

### **BIBLIOGRAPHIE SUR L'EMPLOI ET LE MARCHE DU TRAVAIL.**

- EMAS, *Système d'information sur le marché de l'emploi. Etude comparative des pays de la Sous-région Ouest-africaine*, BIT, Genève, 2001.
- ERHEL. C, *Les politiques de l'emploi*, Que sais-je, PUF, Paris, 2014.
- GRELLET .G (dir), « Industrialisation, salarisation, secteur informel », *Revue Tiers-Monde*, Tome XXVIII, N° 10, Avril-Juin 1982, PUF, Paris, 1992.
- HUGON. P (dir), « Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers Monde », *Revue Tiers-Monde* Tome XXI, N° 82, Avril-Juin 1980, PUF, Paris, 1980.
- KIRZNER J, *Concurrence et esprit d'entreprise*, [1973], Paris, Economica, 2005.
- LACHAUD J-P (dir), *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : Analyse comparative : Institut International d'études sociales*, Genève, 1994

LACHAUD J-P, *Le marché du marché urbain en Côte d'Ivoire : structure et segmentation*, BIT, Genève, 1989.

PRADERIE. M. et PLASSE, D, *Les enjeux de la formation : la question de l'emploi*, Retz, Paris, 1995.

## **TRAVAUX, OUVRAGES ET REVUES SPECIFIQUES SUR L'EMPLOI ET LE MARCHE DU TRAVAIL A MADAGASCAR.**

ANDRIAMALALA MamisoaFredy, *Etude sur le bilan de l'emploi à Madagascar : 2005*, OMEF-BIT, Antananarivo, 2007.

ANDRIAMALALA MamisoaFredy, *Système d'information sur l'emploi et la formation à Madagascar : 2005*, OMEF/BIT, Antananarivo, 2007.

GLICK .P, *Emploi et Revenus à Madagascar*, INSTAT, Antananarivo, 1999.

INSTAT, BIT, PNUD, DIAL, « Les unités de production informelles », *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel à Madagascar*, Antananarivo, novembre 2013.

MADIO, *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération d'Antananarivo, Premiers résultats de l'enquête emploi 1999*, MADIO/INSTAT, Antananarivo, novembre 1999.

PAVAGEAU.J, *Jeunes paysans sans terres, l'exemple malgache*, l'Harmattant, Paris, 1981.

RAVELOMANANA Mamy Raoul, *Indicateurs Clés du Marché de Travail*, ICMT, BIT, Antananarivo, 2006.

RAZAFINDRAKOTO Mireille et ROUBAUD François (1999a), « La dynamique du marché du travail dans l'agglomération d'Antananarivo entre 1995 et 1999 : la croissance économique profite-t-elle aux ménages ? », *Revue Economique de Madagascar* n°4, BCM/INSTAT, Antananarivo, pp.103-129.



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO



Institut des Mines, de la Géologie et du Pétrole

Centre d'Etudes Economiques

Revue multidisciplinaire : Madamines

Hors Série - Volumes 1, 2 et 3 - Janvier 2021 - ISSN : 2220 - 0681

-----

## **LES CHEMINS DE LA PAUVRETE ET DE L'EXCLUSION SOCIALE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES ASSOCIEES :**

### TOME 1

*NIVEAUX DE RESSOURCES, CONDITIONS DE VIE,  
VECU ET TRAJECTOIRES DES POPULATIONS PAUVRES.*

### TOME 2

*LE FINACEMENT DU DEVELOPPEMENT  
ET DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.*

### TOME 3

*DU MANAGEMENT PUBLIC ET DES POLITIQUES PUBLIQUES  
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU PLAN D'EMERGENCE ECONOMIQUE.*

### **Mamisoa Fredy ANDRIAMALALA**

*Il a fait des études en économie et en sciences politiques. A Madagascar d'abord, puis dans des pays occidentaux. Après ses DEA en Etudes du Développement et DEA en Management et Analyse des Politiques Publiques, il a obtenu un Doctorat (PhD) en Sciences Politiques (mention Politiques Publiques et Administration Publique) et un Diplôme de Recherche en Etudes du Développement.*

*Il a été agent de mise en œuvre sur terrain d'un Projet de développement rural cofinancé par des bailleurs de fonds internationaux et l'Etat malgache (1993-1998).*

*Depuis son retour au pays en 2005, il a effectué plusieurs mandats d'expertise et de recherche scientifiques à Madagascar, entre autres : Etude sur le bilan de l'emploi (BIT), Système d'informations sur l'emploi et la formation (BIT), Microfinance, Téléphonie mobile et Mobile Banking (France Télécom et Orange R&D), Pauvreté et exclusion sociale (IRD/Union-Européenne :Projet NOPOOR), Mobilisation des ressources internes : « Etude du système fiscal » (PNUD pour le Rapport National sur le Développement Humain 2019).*

*Il enseigne l'Economie des Politiques Publiques, les Finances Publiques et l'Administration Publique à l'Université d'Antananarivo. Il enseigne également les Politiques Publiques à l'Ecole Nationale d'Administration Publique de Madagascar (ENAM).*



Imprimerie NettePrint  
Antananarivo

